



Le CHALLENGE A Z 2023

Cette année je vais vous parler de mon grand-père Henri, né à Mouy le 21 octobre 1907. Je n'ai jamais rencontré cet homme, dont je sais fort peu de choses, si ce n'est que mon père en parlait peu, mais toujours avec un profond respect et une nette admiration.

La nature déteste le vide... aussi, lorsque l'on ne vous dit pas tout dit, vous doutez et vous allez chercher vous même l'information. Mon père m'a toujours dit que son propre père était mort durant la guerre : il est décédé le 9 mai 1948. M'aurait-on menti ? En 1948, la guerre était finie : que s'est-il donc passé ?

Alors j'ai fouillé sur le web et j'ai trouvé son nom : « *Henri Deiber, victime de la barbarie nazie..* ». Ce fut un choc ! Il paraît que l'on n'est pas sérieux lorsque l'on a 17 ans ([Rimbaud](#)) et bien, 17 ans, c'était l'âge que mon père avait lorsqu'il a perdu son « *modèle* » ; il n'était pas encore un adulte que déjà, il était propulsé tragiquement dans un monde de brutes.

Mon père est décédé depuis près de dix ans déjà. Il n'a jamais cessé de travailler, depuis son apprentissage en métallurgie à 14 ans jusqu'à 65 ans, l'âge de sa retraite : une retraite tant méritée, mais la maladie est arrivée très vite... foutu crabe....

Au stade de mes recherches, je n'ai guère plus d'information ; j'ai trouvé le nom de mon grand-père dans les Archives mais le SHD et Arolsen ne m'ont pas transmis les documents que j'attendais....

Tout généalogiste que se respecte, se doit d'être pugnace, et je ne lâcherai pas ! J'ai tout mon temps...

Lors de ce challenge, je vais donc vous parler d'Henri et des événements qui se sont déroulés autour de lui.... J'espère que je ferai de belles rencontres, car en généalogie, on se sait jamais à l'avance ce que l'on va trouver....

*



Comment écrire l'histoire d'un ancêtre avec peu de documents

J'ai donc décidé d'écrire l'histoire de mon grand-père, sans aucun document en ma possession ; je m'apprête à réaliser un défi de taille. Dans tous les textes que j'ai pu lire, il est conseillé de collecter les documents, interroger les membres de la famille et surtout la famille élargie.... Bien évidemment, j'ai sauté toutes ces étapes.

Voici comment j'ai procédé :

- connaissant la date et le lieu de naissance de mon père, j'ai obtenu sans difficulté son acte de naissance complet ; avec ce document j'ai pu retrouver les noms et prénoms exacts de mes grands-parents et surtout leur lieu de naissance ; j'ai beaucoup utilisé ma mémoire auditive, répétée à voix haute les noms de villes que ma grand-mère évoquait au fil des conversations, sans savoir à l'époque, à quoi ils correspondaient,
- grâce aux archives en ligne, j'ai aisément retrouvé acte de naissance, de mariage et de décès de mon grand-père paternel,
- mais ces 3 actes d'état civil ne me fournissent pas de détail sur son existence : il m'a donc fallu reconstituer le contexte historique, essayer de me remémorer certaines villes, certains noms que ma grand-mère avait prononcé,
- j'ai beaucoup lu, documenté mes textes et créé mes écrits en utilisant une imagination basée sur des faits réels, voire plus que probables : d'ailleurs, sait-on réellement ce que nos ancêtres avaient dans la tête ? Quels choix ont motivé leurs décisions ?
- J'ai entrepris des recherches « ailleurs » ; en généalogie, il faut être inventive... j'ai essayé d'exploiter tout ce qui me tombait sous la main, et pas uniquement sur la

Seconde Guerre Mondiale, car en y réfléchissant, cette p..... de guerre n'a représenté que sa fin de vie.....

Je pense qu'écrire une biographie narrative sans document collecté est possible, pourvu que des suppositions raisonnables et des descriptions de la vie de l'époque ne soient pas que pure spéculation mais de l'ordre de l'envisageable.

Je ne doute pas que l'histoire de mon grand-père pourra être attrayante ; chaque découverte, aussi petite soit-elle, contribuera à éclairer le passé familial de mes racines, et à redonner à Henri la place qui lui revient.

Voici donc quelques brides de son histoire, au travers des documents trouvés sur internet.

*

Généalogie d'une famille ordinaire

LE SOMMAIRE

A comme Archives AROLSEN	Page 5
B comme BROCA	Page 8
C comme CORDONNIER	Page 12
D comme DEPORTATION	Page 15
E comme EXODE	Page 20
F comme FUITE	Page 24
G comme GAELLE NOHANT	Page 25
H comme HENRI	Page 30
I comme INTUITION	Page 33
J comme JEANNETTE	Page 35
K comme... ? Vos blogs	Page 37
L comme LANGUE	Page 39
M comme MOUY	Page 43
N comme NEVEU	Page 47
O comme OBSERVATION	Page 54
P comme PLACE	Page 56
Q comme QUANTITE	Page 58
R comme RETROUVER UN ANCETRE DISPARU	Page 59
S comme STO	Page 62
T comme	Page 65
U comme	Page 67
V comme	Page 71
W comme	Page 72
X comme	Page 78
Y comme	
Z comme	
En Conclusion	



A comme les Archives Arolsen

Les archives d'Arolsen (Arolsen Archives - International Center on Nazi Persecution) sont un centre d'archives situé en Allemagne, à Bad Arolsen (nommée Arolsen jusqu'en 1997) commune de la Hesse, dans l'arrondissement de Waldeck-Frankenberg ; la Hesse est l'un des seize Länder (état fédéré) composant l'Allemagne et constitué le 1^{er} décembre 1946, avec les territoires placés à l'issue de la Seconde Guerre mondiale par le Conseil

de contrôle allié (Etats-Unis, Royaume Uni, France et URSS) dans la zone d'occupation américaine.

Ces archives sont spécialisées dans la documentation et la préservation des documents liés aux victimes de la persécution nazie pendant la Seconde Guerre mondiale ; elles contiennent des millions de documents tels que des listes de déportation, des registres de camps de concentration et de ghettos, des documents d'identification personnelle et des photographies. Cela en fait une ressource unique, la seule du genre au monde.

Elles ont été créées en 1949 sous le nom de « *Service International de Recherche / International Tracing Service (ITS)* » devant la nécessité de documenter les crimes nazis et de rechercher des personnes disparues ou victimes de la barbarie nazie. Et pour notre plus grand bonheur, les « *criminels de guerre* » étaient particulièrement bien organisés et zélés : tout était scrupuleusement rangé, classé, ordonné, recensé....

Alors pourquoi Bad Arolsen ? Tout simplement parce que cette ville, éloignée des zones urbaines, n'avait pas été directement touchée par les combats de la guerre ; elle offrait par ailleurs une infrastructure adéquate pour stocker et préserver les documents d'une importance historique capitale.

Les archives d'Arolsen sont situées dans un bâtiment spécialement conçu pour préserver et protéger les documents historiques qu'elles contiennent. Le Centre de documentation a été construit en 1997 et rénové en 2019 pour répondre aux normes les plus récentes en matière de conservation et de stockage des documents. Entouré de jardins et d'un parc paysager, il est équipé d'un système de climatisation sophistiqué qui permet de maintenir une température et une humidité constantes pour protéger les archives, ainsi que des systèmes de sécurité modernes pour garantir la protection des documents contre les vols, les incendies et d'autres dangers.

Toutes ces archives d'une valeur inestimable sont accessibles au public et sont utilisées par des chercheurs, des historiens, des survivants et leurs familles pour découvrir des informations sur les victimes de l'Holocauste, pour comprendre leur histoire et ne jamais oublier.



Les collections des Archives Arolsen contiennent des informations sur tous les groupes de victimes ciblés par la persécution nazie ; elles contiennent plus de 30 millions de fichiers, fiches et listes contenant les noms des victimes de l'Holocauste et des prisonniers des camps de concentration, des travailleurs forcés étrangers et des survivants.

En plus des 17,5 millions de noms sur des cartes de référence et des 17,5 millions de destins, les Archives Arolsen détiennent également environ 2800 effets personnels d'anciennes victimes ; pour la plupart retrouvés dans des camps de concentration, ils seront restitués aux familles et descendants de leurs propriétaires légitimes.

M'étant inscrite à la newsletter, je suis les actualités des Archives d'Arolsen depuis déjà quelques années. J'ai pu donc mesurer l'ampleur des activités du centre ; près de l'intégralité des fonds historiques des Arolsen Archives est accessible en ligne. Désormais, chacun peut accéder aux ressources via internet ; tout le monde ne peut pas s'offrir un « *petit voyage* » en Allemagne !

Dernièrement, les archivistes ont enrichi leur collection de documents concernant les travailleurs forcés et les déportations dans les camps de concentration. Cette étape a permis de publier en ligne une grande partie des documents des archives les plus complètes au monde sur les persécutions du régime national-socialiste, en étroite collaboration avec l'Institut international pour la mémoire de la Shoah Yad Vashem ; la collection est d'ailleurs inscrite au patrimoine documentaire mondial de l'UNESCO :



- **Le fichier des travailleurs forcés** – Les documents originaux et les copies relatifs à des millions de travailleurs forcés qui permettent de retracer les destins individuels : fiches de déclaration et d'enregistrement, questionnaires, correspondance écrite
- **Déportations** – de Juifs, Roms et Sintés de l'ancien empire allemand, d'Autriche, de Bohême et de Moravie : les listes de convoi et de déportation

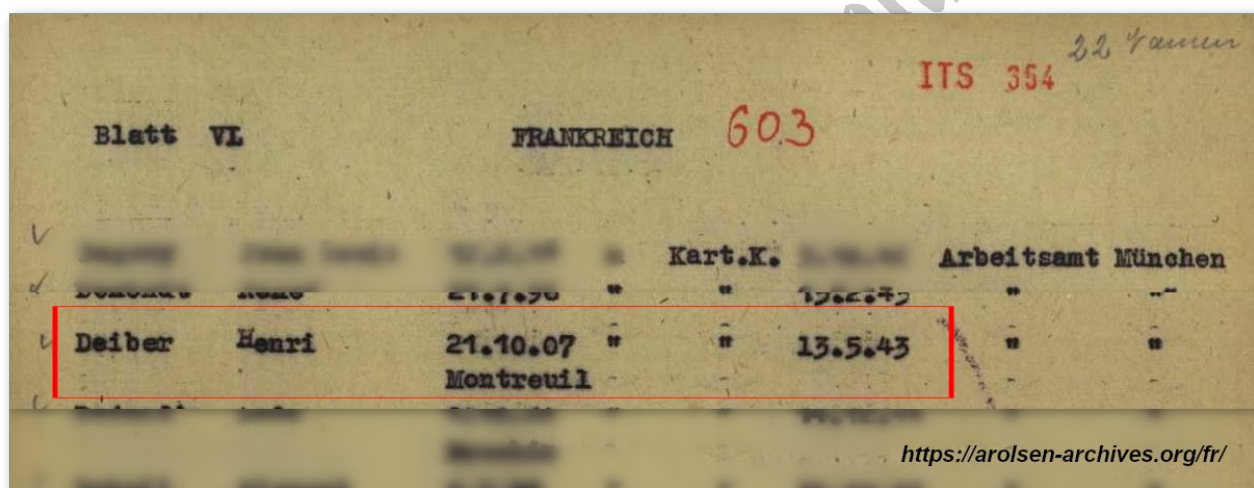
comprenant des informations sur des millions de personnes déplacées dans les camps de concentration ou les ghettos.

Outre les archives d'Arolsen, le Centre de documentation abrite également des expositions, des salles de conférence, des espaces de travail pour les chercheurs et les visiteurs.

Les Archives Arolsen sont donc un monument vivant qui protège la mémoire des atrocités commises pendant la période nazie ; et désormais, quiconque peut utiliser les archives en ligne des archives Arolsen pour connaître le sort des victimes et s'assurer qu'elles ne seront jamais oubliées.

78 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il est plus important que jamais que les documents des archives Arolsen témoignent des événements passés - maintenant et à l'avenir. C'est pourquoi ils sont stockés, traités et rendus accessibles au public.

C'est ainsi que j'ai retrouvé la trace d'Henri :



J'avoue que ce fut un choc : longtemps, je n'ai pas cru à l'histoire de mes parents m'affirmant qu'il était décédé durant la guerre. Et là, j'avais la preuve sous les yeux, « *qu'il était victime de la barbarie nazie* ».

Henri Alfred DEIBER

Décédé(e) le 08-05-1948 (Montreuil, 93 - Seine-Saint-Denis (ex Seine et Seine-et-Oise), France)

Né(e) le/en 21-10-1907 à Mouy (60 - Oise, France)

40 ans, 6 mois et 17 jours

Sources Service historique de la Défense, Caen

Cote AC 21 P 441 682

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Il me reste désormais à exploiter ces documents et à me poser les bonnes questions :

- déporté à Munich, mais dans quel camp de travail forcé ou de concentration ?
- quel itinéraire a-t-il pu emprunter depuis son dernier domicile ?
- et que signifie « *Kart. K.* » ?

Autant d'interrogations auxquelles, aujourd'hui, je n'ai toujours pas de réponse.... J'espère simplement qu'à la fin de ce challenge, j'en saurais un peu plus sur mon grand-père.

Source : [Le site des Archives d'Arolsen](#) / [Visite en 3D](#) /

Pour en savoir plus :

Rendre les archives de l'Holocauste accessibles à tous

Le site de Mémoire des Hommes

[Les Archives d'Arolsen : la réinvention d'une institution internationale dédiée à la mémoire des victimes du nazisme \(Persée\)](#)

Transmettre l'histoire des génocides : les Archives d'Arolsen

B comme Broca

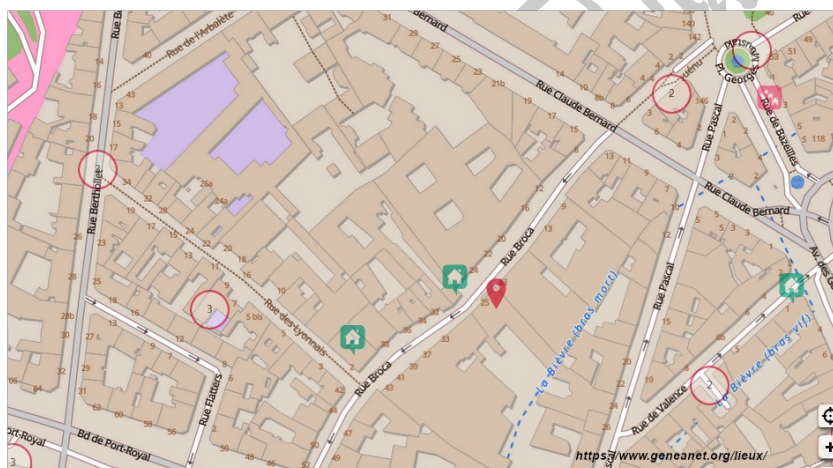
Henri, ses deux frères aînés et ses parents sont installés au 25 de la rue Broca depuis janvier 1912.

Henri est né le 21 octobre 1907 à Mouy, dans l'Oise ; son père avait 28 ans et sa mère 24. Il était le dernier d'une petite fratrie de 3 enfants.

La famille est recensée sur la commune de Mouy dans l'Oise jusqu'en 1911 et la nouvelle adresse

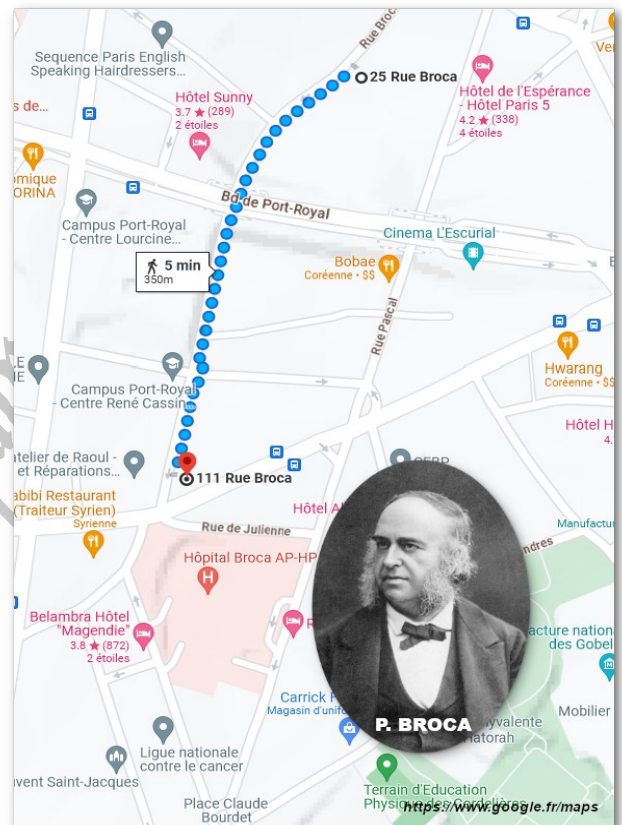
est mentionnée sur [la fiche matricule](#) de son père.

La rue Broca est une rue située dans le 5ème arrondissement de Paris. Elle tient son nom – depuis 1879 - de Paul Broca (1824 - 1880), célèbre chirurgien français du 19ème siècle. tout comme l'hôpital installé plus haut, au n° 111. Détruit par un raid aérien en 1918, l'hôpital sera reconstruit une rue plus loin au 54-56 rue Pascal.



Paul Broca était un médecin, anatomiste et anthropologue, surtout connu pour ses contributions significatives à la compréhension de la neuroanatomie et de la fonction cérébrale. Il a notamment identifié la région du cerveau connue sous le nom de « *l'aire de Broca* », longtemps associée à la production du langage.

Etudiant le développement de l'anthropologie physique en France, il a fondé la Société d'Anthropologie de Paris et a contribué à l'étude des crânes humains et des caractéristiques anatomiques pour comprendre l'évolution humaine. Il s'engagera également dans le débat sur la santé des plus démunis, devenant ainsi une figure importante de l'Assistance Publique.



Mais l'histoire de la rue Broca est surtout liée à la littérature et à la culture populaire, grâce au recueil de 13 contes pour enfants de Pierre Gripari, intitulé « *Contes de la rue Broca* », publié en 1967. Ces contes mettent en scène des personnages fantastiques et des situations magiques qui se déroulent dans le quartier de la rue Broca. Chaque conte est associé à une adresse de la rue, habitée par des personnages fantastiques et magiques, comme

- La sorcière de la rue Broca est la première histoire de la série ; la sorcière vit au numéro 11 de la rue Broca et prépare une soupe aux cailloux pour un petit garçon,
- Le monstre poilu est un monstre étrange et poilu vit dans le sous-sol du numéro 13 de la rue Broca,

- La reine des poissons d'or : une jeune fille, Hélène, découvre un aquarium avec une reine de poisson d'or vivant au numéro 17 de la rue Broca,
- La fée des bonbons est une fée qui donne des bonbons aux enfants au numéro 21
- Le géant aux chaussettes rouges vit au numéro 22 de la rue Broca.

Et au 25 de la rue Broca ? Rose, La petite fille aux allumettes est contrainte de vendre des allumettes pour gagner sa vie ; l'histoire est une réinterprétation du conte classique d'Andersen, « *La Petite Fille aux Allumettes* » adaptée avec un mélange de réalisme et de fantaisie caractéristique des contes de la rue Broca.

Je me suis alors posée la question : est-ce que ces personnages sont pure fiction et sortis tout droit des limbes du cerveau du Pierre Gripari ou bien l'auteur se serait inspiré d'événements et/ou des personnages réels....

Avant de devenir le quartier que nous connaissons aujourd'hui, la rue Broca était connue pour abriter des tanneries ; elle faisait partie d'une zone industrielle où se trouvaient de nombreuses activités artisanales.... Et très précisément le long de la rivière Bièvre.

Située entre le quartier du Val-de-Grâce et de Croulebarbe, la rue Broca est le vestige d'une vieille route conduisant de Paris à Gentilly. Le photographe Marville a d'ailleurs pris de nombreux clichés pour témoigner d'un Paris médiéval, avant la grande révolution haussmannienne.



Les tanneries étaient des établissements où l'on traitait les peaux d'animaux pour les transformer en cuir. Théophile, le père d'Henri, a été tour à tour, tisseur, tanneur, et enfin mégissier comme son propre père. Mais Henri suivra les traces de son oncle Alfred Delarue et deviendra cordonnier, métier peut être plus noble à ses yeux. Il est vrai que les tanneurs ont souvent été stigmatisés ; leur travail était associé à des conditions de travail difficiles, des températures élevées, des odeurs désagréables et des pratiques artisanales qui pouvaient être perçues comme peu hygiéniques ; ils étaient chargés de transformer la peau brute d'animaux en cuir, un processus qui nécessitait le trempage des peaux dans des solutions à base de tanins pour les rendre souples, durables, résistantes à la

pourriture, et utilisables pour la fabrication de vêtements, de chaussures et d'autres produits en cuir.

Henri a donc évolué dans un quartier où les ouvriers travaillaient dans les industries environnantes, telles que les tanneries, les moulins et les ateliers artisanaux, autrefois présents le long de la Bièvre, à l'écart toutefois des zones résidentielles en raison des odeurs et de la pollution générées par le processus de tannage.

Les blanchisseuses utilisent l'eau de la Bièvre pour laver et rincer leur linge des Parisiens, une eau où les tanneurs rincent leurs peaux et déversent les déchets animaux.

Le 13 janvier 1914, Henri perd sa mère Marie Clémence : elle avait alors 31 ans : difficulté d'une nouvelle grossesse, malnutrition, pénurie d'eau potable, accident du travail, infections diverses ? Henri venait d'avoir 7 ans : on dit que c'est l'âge de raison, un âge auquel un enfant est considéré comme capable de raisonner, de comprendre les conséquences de ses actes, un âge susceptible d'appréhender et de respecter les normes sociales. Mais peut-on comprendre que sa mère a disparu pour toujours....

Henri reste donc avec ses deux frères, André 13 ans et Charles 11 ans car le 3 août 1914, son père est mobilisé.....

Pour en savoir plus :

[Paul Broca: 19th-Century French Physician, Anatomist, and Medical Pioneer](#)

[La rue Broca à Paris. Propos sur quelques photographies d'Eugène Atget. Partie 1, 1898.](#)
(Par mots et par images)

[Colonialisme et représentations raciales sous la Troisième République](#) (BnF)

[Hôpital Broca / Broca-Lourcine et Broca-Pascal](#) (Archives Nationales)

[Les Contes de la rue Broca ont leurs fresques](#) (Paris.fr)

[La machine à remonter le temps](#)

[Les tanneurs et la Bièvre \(les secrets de Muriel\)](#)

[Collections photographiques](#) (AD 75)

[Avez-vous déjà traversé la mystérieuse rue Broca ?](#) (Paris ZigZag)

*



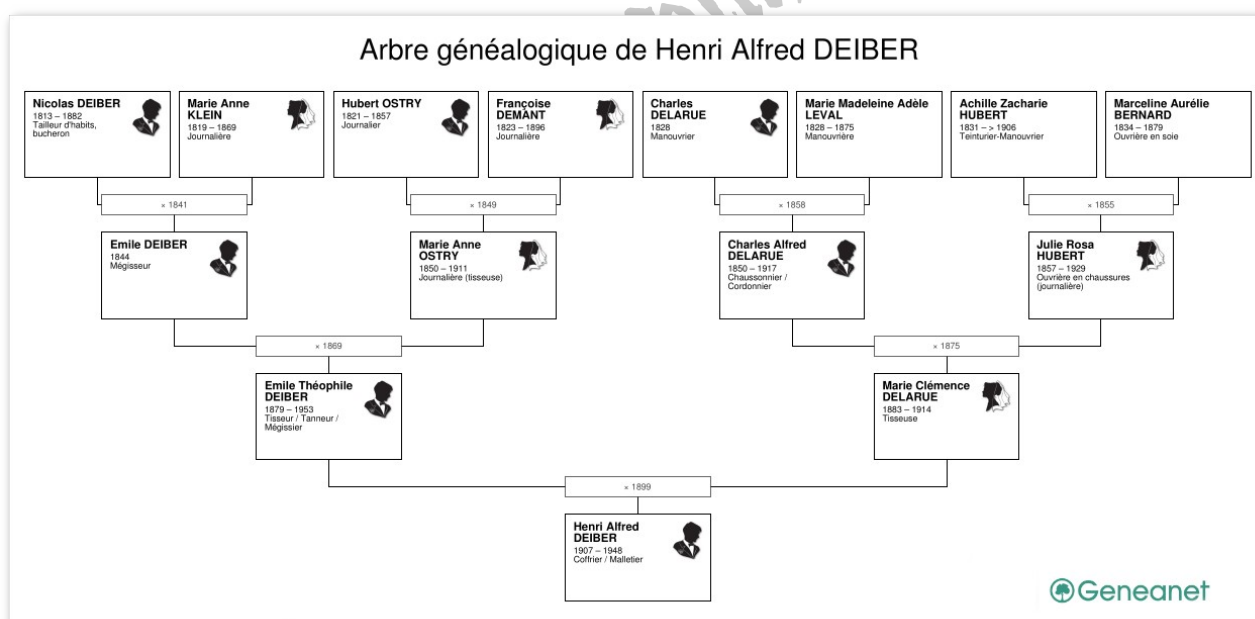
C comme Cordonnier

Tout a commencé lorsqu'il a fallu quitter l'Alsace ; une partie de la famille Deiber a fait le choix – mais était-ce réellement un choix - de s'installer à Reims. Sur deux générations, elle travaillait dans le textile et plus particulièrement dans le tissage puis la tannerie.

Au 19ème siècle, la mégisserie était une industrie importante dans la région de Reims, spécialisée dans le

traitement des peaux de mouton pour en faire du cuir de qualité, appelé « *basane* ».

La « *basane* » est un type de cuir réputé pour sa texture douce, souple et résistante. Le « *mégissage* », processus de transformation qui nécessite une maîtrise transmise de père en fils : trempage des peaux dans des bains d'eau et de chaux pour les nettoyer, raclage pour éliminer les poils et les impuretés, teinture, séchage, et polissage. La basane est



souvent utilisée dans la reliure de livres, la fabrication de gants, de sacs, de chaussures, de bottes et autres articles en cuir, en raison de sa qualité et de sa flexibilité, de sa durabilité et de son esthétique.

Reims était donc une destination toute indiquée pour s'adonner à leur métier. La mégisserie fut un secteur clé de l'économie locale, produisant un cuir de haute qualité utilisé pour des articles que l'on qualifierait aujourd'hui de « luxe ». Elle a contribué à

l'histoire économique et industrielle de la région, notamment avec l'introduction de machines pour automatiser certaines étapes du processus.

Une grande partie de la famille est restée sur Reims (mariages et décès le confirment) mais Émile, le grand-père d'Henri est parti s'installer sur Mouy... pour ensuite disparaître. A ce jour d'ailleurs, je n'ai toujours pas retrouvé sa trace.



Son père Théophile y a connu, fréquenté et épousé sa mère Marie Clémence ; et leurs 3 enfants, André, Charles et Henri ont grandi à Mouy et appris le métier de cordonnier.

Quel est donc cet intérêt soudain pour la fabrication de chaussures ? D'où vient ce désir de changement de carrière ? Une opportunité économique ou une curiosité familiale ?

Car son grand-père maternel était chaussonnier-cordonnier.

Il est difficile de « penser » à la place de nos ancêtres, mais je peux imaginer qu'Henri et ses deux frères aînés ne se voyaient pas « macérer » dans la puanteur si réputée des tanneries. Ou tout simplement que Théophile espérait un avenir meilleur pour ses fils....

Henri a certainement été fasciné par l'habileté de son grand-père dans la découpe du cuir, le montage des semelles et des talons, la couture, voire les indispensables réparations ; à cette époque, les chaussures étaient fabriquées pour durer très longtemps.

J'imagine aisément ses yeux de petit garçon médusé devant la dextérité de son grand-père, Alfred. Mais Henri n'avait que 5 ans lorsqu'il a déménagé de Mouy à Paris, rue Broca ; ce n'est donc pas son grand-père qui lui a appris le métier. D'autant plus qu'Alfred est resté sur Mouy où il est décédé en 1917.

Henri a dû faire son apprentissage auprès d'un artisan confirmé et expérimenté, où il pu acquérir la compréhension des différents types de cuir, le maniement des outils, les techniques de fabrication de chaussures, ainsi que des compétences en matière de réparations. A ma connaissance, Henri ne s'est jamais installé dans sa boutique ; il a toujours travaillé pour « un patron », tantôt à fabriquer des articles de voyage (malles, sacs...), tantôt à réparer des chaussures, des bottes, des gants. Mon père a d'ailleurs conservé tous ses outils et ses vieux casiers....

- Le tire-semelle, utilisé pour retirer les semelles usées des chaussures,

- Le poinçon, pour faire des trous dans le cuir pour les coutures ou les lacets,
- Le marteau de cordonnier, spécialement conçu pour fixer les semelles et les talons aux chaussures,
- Le tranchet, couteau utilisé pour couper le cuir de manière précise,
- La forme à chaussures pour donner à la chaussure sa forme définitive,
- L'alène, outil pointu utilisé pour percer des trous dans le cuir,
- Le fil de chanvre et les aiguilles pour coudre les pièces de cuir ensemble,
- La lime à cordonnier,, une lime particulière pour façonner et lisser les bords du cuir.



A l'image de mon grand-père Henri, mon père était un homme méticuleux – un peu trop parfois – rigoureux, et toujours à la recherche de la perfection ; il me répétait toujours qu'un bon artisan se doit d'être attentif aux détails, sensible à l'esthétique, au travail propre et bien fait ; s'il doit avoir des compétences techniques, il lui faut aussi trouver des solutions créatives pour répondre à certains problèmes spécifiques, un talon cassé, une couture déchirée, un accroc sur le cuir ; et il ajoutait toujours qu'un bon ouvrier a des outils propres, bien entretenus et bien rangés !

Et tout comme mon grand-père, j'adorais regarder mon père bricoler tous les week-ends sur son établi. Son atelier avait cette odeur que je ne saurai définir, mais que je perçois encore en écrivant ses lignes. Mémoire olfactive qui ne m'a jamais quittée....

Mon père se plaisait aussi à me rappeler qu'Henri avait eu la médaille du travail pour récompense de son habileté et sa rigueur professionnelles.

Mais j'ignorais à l'époque tout le malheur qui a frappé la famille.....

Pour en savoir plus :

[Le cuir à fleur de peau](#) de Eva Halasz Csiba

[Crépin et Crépinien](#) (Wikipedia)

Histoire de cordonniers (pdf)

[Les outils du cordonnier](#) (la boutique du cirage)

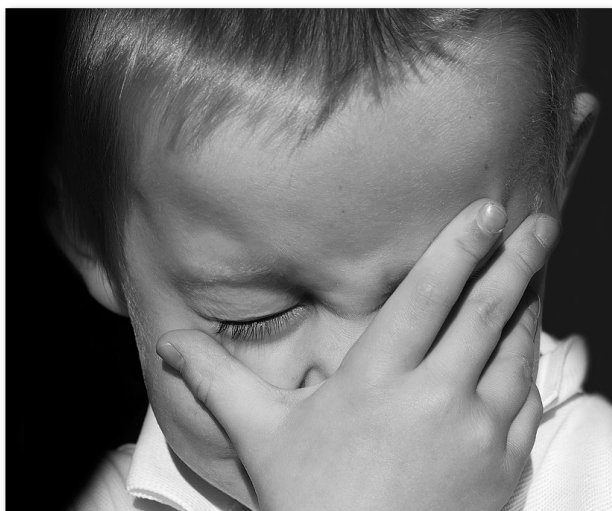
[Les techniques de fabrication des chaussures](#) (Gallica)

[Les métiers du cuir](#) (Association Le Vieil Erstein)

[Les malletiers français en cartes postales](#) (La Malle en coin)

[Portfolios R. Doisneau](#)

*



D comme Déportation

La nuit est déjà tombée ; les volets sont fermés car maman lui a conseillé de le faire ; elle a dit que c'était plus sûr, à cause des bombardements ; maman a autant peur de la milice que des raids aériens. Ce soir elle est restée un peu plus longtemps ; quelques ménages amélioreront un quotidien déjà triste.

Elle dit qu'il est préférable de rester à la maison et de ne pas inciter de convoitise ; convoitise, le jeune Roland ne sait pas bien ce que cela veut dire, mais il

sait que les autorités d'occupation sont friandes de délation ; ce mot-là, il le connaît trop bien pour l'avoir souvent entendu sur les lèvres des voisines.

Il fait nuit et il entend le grincement de la grille du jardinet ; un bruit de bottes approche. Quelqu'un frappe à la porte. Il entr'ouvre....

C'est un homme de la gendarmerie, enfin, ils sont deux. Mais le deuxième homme reste dans l'ombre. Roland a très peur mais il ne doit pas le montrer. Il n'a que 12 ans, et il est désormais l'homme de la maison.

- *"bonjour petit, ton père est là ?... tu me reconnais ?"* Oui, Roland le connaît pour l'avoir vu plusieurs fois roder dans le quartier, mais il craint surtout son uniforme.

- *"on a deux à trois petites choses à lui dire, il est pas à la maison ? Tu ne saurais pas où on peut le trouver ? Tu sais, c'est très important"*.

Roland ne dira rien. Sa mère lui a fait jurer ; *"croix de bois, croix de fer, si tu mens, tu vas en enfer"* ; il ne trahira pas son père. Son modèle. Son idole.

Le gendarme le regarde avec insistance ; Roland craint de trembler devant lui mais l'homme ne s'attarde pas ; il a bien compris que l'enfant avait peur et qu'il en savait plus qu'il ne voulait bien le laisser croire. Mais nom de Dieu, ce n'est qu'un gosse ! Alors les deux hommes s'en vont.

Roland referme la porte ; il se met alors à trembler de tous ses membres et il pleure. Il pleure, mais il est fier de lui : il n'a pas trahi. Il n'a pas trahi parce que c'étaient des gendarmes français, *"des gentils"*, mais si la Gestapo était venue.... Combien de fois retournera t-il la question dans sa tête : *"si c'avait été la Gestapo, est-ce que j'aurais tenu"*.

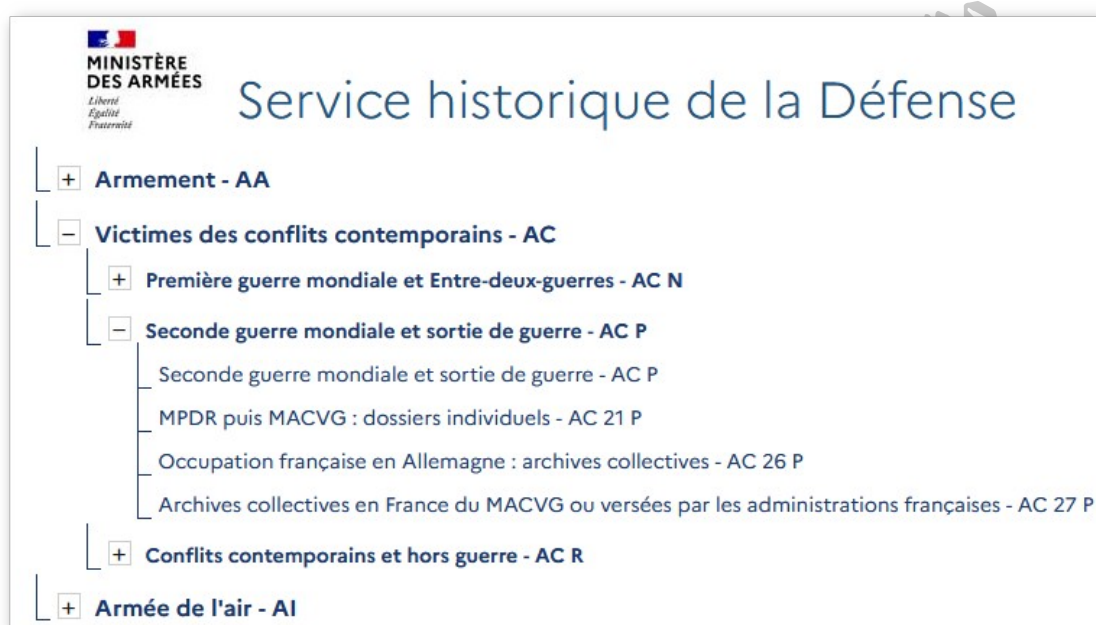
Pour le moment, son père peut se reposer, quelques maisons plus haut dans la rue. Sa mère va passer un peu de temps avec lui, ensuite elle rentrera.

Et son père ne dira toujours rien.

Comment peut-il expliquer l'inomnable ? Comment décrire l'insoutenable, l'humiliation ? Henri tourne et retourne dans sa tête tout ce qu'il a vécu, entendu, vu.... on peut dire que l'Homme a de l'imagination en matière de tortures et de barbaries de tout genre.

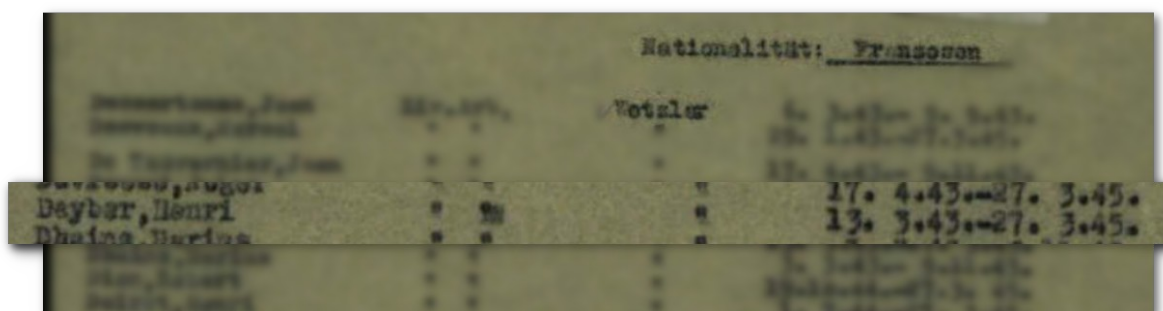
Henri ne s'en remettra jamais....

Henri a été déporté le 13 mars 1943. Il est inscrit sous le code AC 21P 441 682 du SHD.



Les nazis et les autorités allemandes utilisaient des classifications pour identifier les déportés dans les camps. Le code AC 21P désignait généralement les prisonniers politiques ; les déportés étaient souvent des opposants politiques au régime nazi, des résistants, des communistes, des socialistes et autres dissidents. Ils étaient déportés vers différents camps comme Auschwitz, Sachsenhausen, Buchenwald, Dachau ou encore Mauthausen, si leur situation était jugée plus que préoccupante pour le régime du IIIème Reich.

Henri a été déporté à Wetzlar.



Wetzlar était un camp de travail forcé (Zwangsarbeitslager) situé dans la ville de Wetzlar, en Allemagne. Les travailleurs forcés détenus dans ce camp étaient contraints de travailler pour soutenir l'effort de guerre allemand.

Le camp de Wetzlar n'était certes pas un camp d'extermination, néanmoins, les travailleurs étaient soumis à des conditions de vie difficiles et inhumaines. Le camp était surpeuplé, avec des conditions de vie exiguës, des dortoirs ou des baraquements bondés, dépourvus de conditions sanitaires adéquates ; que dire alors de l'hygiène personnelle, difficile à maintenir ; les soins médicaux étaient d'ailleurs insuffisants, et les malades ou blessés ne recevaient pas l'attention médicale dont ils avaient besoin. Les rations alimentaires étaient insuffisantes et de mauvaise qualité : la plupart souffraient de la faim, de la malnutrition et de la déshydratation.

Les détenus étaient contraints de travailler de longues heures, parfois de l'aube jusqu'à la tombée de la nuit, dans des conditions dangereuses, soumis à des tâches épuisantes et insupportables (fabrication d'armes, de munitions, d'équipements militaires...) ; ils étaient soumis à une surveillance constante et tout manquement aux règles était sévèrement puni ; ils étaient régulièrement victimes de brutalités physiques et de mauvais traitements au gré de l'humeur des gardiens. Prisonniers forcés de « s'abrutir » au travail, ils étaient coupés du monde extérieur, isolés de leur famille et de leurs proches. Ma grand-mère n'avait aucune nouvelle d'Henri.



Pourtant les camps de travail forcé tels que celui de Wetzlar ne constituaient pas des camps de concentration ou d'extermination, où les traitements étaient plus brutaux et déterminants : ils étaient « *la solution finale* ». Le tatouage des déportés - le tatouage d'un matricule - était pratique courante pour les détenus des camps de concentration et d'extermination, en particulier pour les prisonniers juifs, une manière cruciale d'imposer un moyen de contrôle, déshumanisant et humiliant. Les déportés politiques, quant à eux, étaient souvent identifiés par des insignes ou des numéros sur leurs vêtements. A ma connaissance, mon grand-père n'a jamais été tatoué.

Quoiqu'il en soit, ma grand-mère « *Jeannette* » n'a pas vu son mari rentré ce soir du mois de mars 1943, raflé à la sortie du travail. Henri a été l'une des innombrables victimes de l'effort de guerre allemand sous le régime de Vichy, cette terrible contribution humaine imposée par l'occupant nazi. Rappelons qu'après la défaite de la France en 1940, le gouvernement français a collaboré avec les nazis, créant ainsi l'État français de Vichy, dirigé par le maréchal Philippe Pétain ; le héros de Verdun en 1916 sera jugé coupable de collaboration avec l'ennemi, de trahison envers sa patrie et condamné à mort en 1945 ; sa peine sera toutefois commuée en réclusion à perpétuité par le président Charles de Gaulle, mais son nom reste à jamais associé à cette période controversée de l'Histoire de France.

La mobilisation a été complexe en raison des circonstances de l'occupation allemande et des politiques de Vichy ; je ne sais pas pour quelles raisons Henri n'a pas été mobilisé ; en 1939, Henri avait 32 ans. Au début de la guerre, les hommes en âge de servir - ceux de 20 à 48 ans - étaient mobilisés pour l'armée. Puis au fur et à mesure que la guerre progressait, des classes d'âge plus jeunes étaient mobilisées pour rejoindre les forces armées. La Collaboration en place, Henri devait être un candidat idéal pour une main-d'œuvre forcée, un salaire nul donc un coût de production inestimable pour l'économie allemande ; cerise sur le gâteau, Henri était connu pour ses activités gauchistes de syndicaliste rebelle au régime en place. Les nazis avaient là un moyen infaillible de le punir, et de le contraindre pour réprimer ses idées politiques.

Et puis, on oublie trop souvent que ces prisonniers jouaient malgré eux une force de dissuasion envers les populations françaises. Ils étaient une composante non négligeable de la politique d'occupation nazie visant à exploiter les populations des pays occupés au profit de l'Allemagne nazie tout en maintenant un contrôle sur ces territoires.

Henri n'était ni Juif, ni Tzigane, ni homosexuel, ni handicapé ; il était simplement un ouvrier CGTiste, qui travaillait pour nourrir son fils et sa femme ; il allait être père pour la seconde fois mais il appartenait à cette catégorie d'hommes ciblée par les persécutions nazies en raison de son opposition à l'idéologie hitlérienne.

JEUNES GENS DES CLASSES ASTREINTES AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

classes 1942 - 1941 - 1940 - 1939 (4)

(nés en 1922 - 1921 - 1920 et 4^e trimestre 1919)

c'est-à-dire nés entre le 1^{er} Octobre 1919 et le 31 Décembre 1922

êtes-vous en règle ?

Consultez les tableaux ci-dessous. Ils énumèrent les cas d'exemptions et de sursis de départ pour l'Allemagne. Si votre cas est indiqué dans les tableaux ci-dessous vous devez être en possession des pièces justificatives qui sont inscrites en regard de ce cas.

Si vous n'êtes pas en situation régulière présentez-vous sans retard au chef-lieu de votre département, à la Direction Départementale du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre et suivez strictement les indications qui vous seront données. Si vous n'obéissez pas vous serez **réfractaire**.

ATTENTION. — Les cas d'exemption valables pour les jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942) sont énumérés jusqu'au paragraphe 8 inclus.

A partir du paragraphe 9, les cas d'exemption concernent seulement les jeunes gens nés en 1921-20-19 (4^e tr.) (Classes 1941-40-39/4^e trimestre) et ne sont donc pas applicables aux jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942).

SI VOUS ÊTES NÉ EN 1922 (classe 1942)	SI VOUS ÊTES NÉ ENTRE LE 1-10-1919 et le 31-12-1921 (classes 1939-4, 1940, 1941)
Consultez { Pour les exemptions : Tableau A, cas 1 à 8. Pour les sursis : Tableau C.	Consultez { Pour les exemptions : Tableau A, cas 1 à 8. et Tableau B, cas 9 à 18 Pour les sursis : Tableau C.

EXEMPTIONS

TABLEAU A

SI VOUS ÊTES	VOUS DEVEZ AVOIR
1 ^o — Inapte physique lors de la dernière visite médicale. Vous pouvez être classé dans une des 2 catégories suivantes :	Votre carte de travail : portant le motif de l'incapacité, authentifié par un timbre humide.
C 4 : Inapte au travail en Allemagne, mais apte au travail en France.	
D zéro : Inapte définitif.	
2 ^o — Alsacien-Lorrain a) né de parents Alsaciens-Lorrains et devenu français par l'effet du Traité de Versailles.	Soit un certificat ou extrait du jugement de réintégration des parents ; Soit un certificat de notoriété établi par le juge de paix ; Soit un certificat d'expulsion.
b) ayant un lien par le sol avec l'Alsace-Lorraine et né dans les départements suivants : Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin.	
3 ^o — Originaire d'Algérie ou des Colonies françaises. a) Sujet français originaire d'Algérie.	Une carte d'identité d'indigène d'Algérie.
b) Sujet français originaire d'une Colonie française.	Une carte d'identité délivrée par le Secrétariat d'Etat aux Colonies.
c) Citoyen français, né en Algérie ou à la Colonie, dont le père ou la mère n'est pas d'origine européenne.	Soit une carte d'identité. Soit un extrait de naissance. Soit un certificat de mérit.
4 ^o — Prisonnier de guerre. a) Interné en dehors du territoire français.	Soit un certificat de libération Soit un congé de captivité.
b) Interné en France pendant plus de six mois.	— d ^o —
c) Civil interné dans les mêmes conditions que les militaires.	Un certificat de libération.
5 ^o — Ancien combattant de la Légion des Volontaires Français.	Une carte de membre titulaire de l'Association des anciens combattants de la Légion des Volontaires Français.
6 ^o — Ancien militaire ou jeune ayant effectué plus de deux ans de service Militaire ou de Chantiers de Jeunesse. (Le temps passé dans ces 2 formations peut se cumuler).	Soit un livret militaire ou un état signalétique et des services et la Fiche de démobilisation. Soit un certificat de libération des Chantiers.
7 ^o — Volontairement rapatrié de Syrie ou du Liban après l'armistice de Saint-Jean-d'Acre ou rapatrié de Tunisie.	Un certificat de rapatriement délivré soit par l'office des Etats du Levant soit par l'office de Tunisie.
8 ^o — Juif. (Loi du 2 Juin 1941 remplaçant la loi du 3 Octobre 1940).	Vos cartes d'identité et d'alimentation portant la mention "Juif".

TABLEAU B

(Ne concerne pas les jeunes gens nés en 1922).

SI VOUS ÊTES	VOUS DEVEZ AVOIR
9 ^o — Agriculteur : a) Agriculteur.	Un certificat du Maire attesté par Syndic Communal.
b) Artisan rural.	— d ^o —
c) Forestier.	Un certificat de l'employeur attesté par le Conservateur des Eaux et Forêts.
d) Employé dans une entreprise de battage.	Un certificat du Maire attesté par l'ingénieur du Génie Rural.
e) Employé dans une industrie intéressant l'Agriculture.	Un certificat de l'employeur attesté par le Directeur Départemental de Ravitaillement.
10 ^o — Soutien de famille (un seul enfant peut être exempté) dont le père est : — mort pour la France, — aveugle de guerre ou mutilé (article 10 de la loi du 31 Mars 1919). — prisonnier de guerre (actuellement)	Une attestation du Maire, certifiant qu'il est soutien de famille et suivant le cas : — un acte de décès du père, — une copie certifiée conforme du titre de pension du père, — une attestation du Secrétariat Départemental au Reclassement des prisonniers.
11 ^o — Maintenu en activité de service dans : a) la Gendarmerie et la Garde.	Une pièce d'identité militaire et un certificat de présence au corps.
b) l'Armée de Terre, de Mer ou de l'Air.	— d ^o —
c) les Corps civilisés de l'Armée de Terre, de Mer et de l'Air.	— d ^o —
d) les formations militaires de la défense anti-aérienne.	— d ^o —
e) les Travailliers du génie.	— d ^o —
f) les Sapeurs-pompiers de Paris, de Lyon ou de Marseille.	— d ^o —
12 ^o — Des Formations des services météorologiques.	Un certificat du Directeur de l'Office National Météorologique.
13 ^o — De la Police d'Etat.	Une carte d'identité de la Police.
14 ^o — Du Contrôle économique.	Soit une commission d'emploi. Soit une attestation du Directeur local.
15 ^o — Des Gardes titulaires des communications.	Une carte d'identité de son Administration.
16 ^o — Du Personnel de surveillance des établissements pénitentiaires et des institutions publiques d'éducation surveillée.	— d ^o —
17 ^o — Mineur du fond d'une mine de combustible (sont assimilés les mineurs des mines de fer et de bauxite).	Un contrat d'embauche et les bulletins de paie à partir du 21 Juillet 1943
18 ^o — Technicien ou spécialiste de recherche et de production d'hydrocarbure.	— d ^o —

SURSIS

TABLEAU C : Si vous prétendez être titulaire d'un sursis de départ en Allemagne vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes revêtue d'une signature autographe.

1 - Soit une "carte d'identité spéciale" mentionnant son affectation provisoire e. signé du Directeur du Cabinet Administratif du Commissaire Général à la Main-d'Œuvre.
2 - Soit une attestation portant la signature autographe du Commissaire Général à la Main-d'Œuvre ou d'un Préfet Régional.
3 - Soit une carte de travail sur laquelle est portée la mention : sursis valable jusqu'au..... ou sursis prolongé jusqu'au....., avec la signature d'un Directeur Départemental du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre. (C'est le cas notamment des jeunes gens en sursis dans les Entreprises d'Intérêt Allemand).
4 - Soit une carte de travail portant l'indication : "l'intéressé est inapte médical temporaire (catégorie D 5) jusqu'au.....", avec la signature d'un Directeur Départemental du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre.

Mais depuis leur arrivée au camp, Henri et ses compagnons ne penseront qu'à s'enfuir. Mourir ici ou ailleurs, quelle importance....



Alors avec Maurice, il a élaboré un plan.... Mais ça ne s'est pas passé comme prévu....

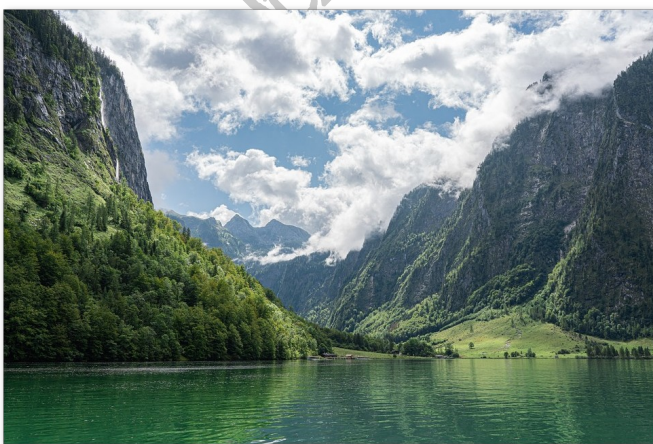
Pour en savoir plus :

[Wetzlar Allemagne 1945 vidéos et images](#)

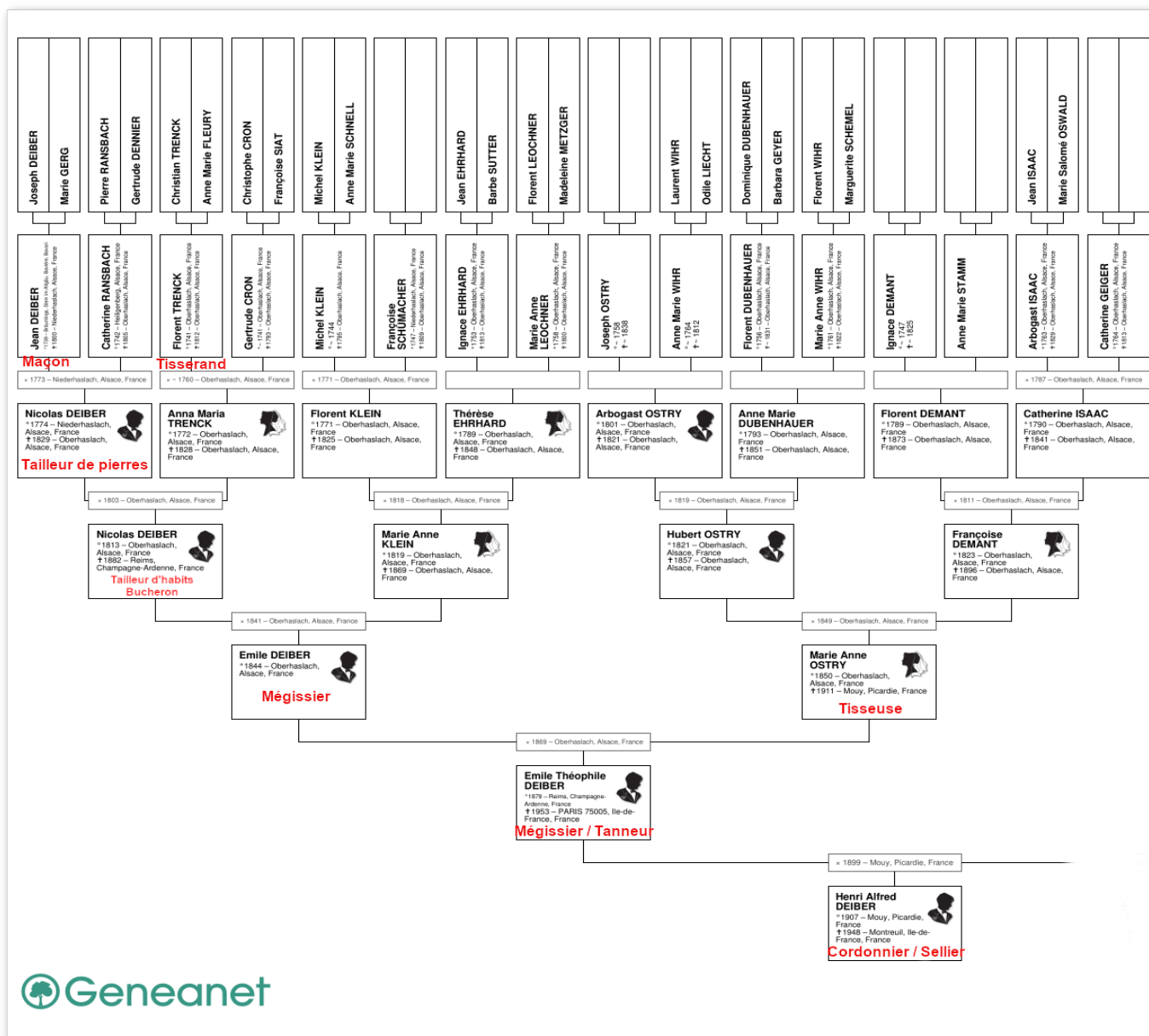
[Capture de Wetzlar et libération de travailleurs forcés \(YouTube\)](#)

*

E comme Exode



Lorsque j'ai commencé mon arbre généalogique, il y a plus de dix ans, il m'a souvent été précisée que nos ancêtres, agriculteurs et artisans pour beaucoup, bougeaient peu hors de leur région d'origine. Que nenni ! Fin 18ème siècle, mes aïeux ont quitté leur Bavière natale pour s'installer en Alsace : Jean DEIBER, bavarois, a épousé Catherine RANSBACH originaire de Heiligenberg, un petit village de la Vallée de la Bruche, tout comme Niederhaslach ou Oberhaslach.



Il est vrai que Bavaois et Alsaciens ont longtemps appartenu au même Empire germanique, avec une même entité politique, des mœurs communes et une langue qui pouvait favoriser les échanges entre les régions ; ils entretenaient des relations commerciales étroites et notamment dans le domaine de l'artisanat textile.

Difficile question que de répondre précisément au « pourquoi ont-ils tout quitté ? ». J'ai donc essayé de me plonger dans le contexte historique.

La première réponse qui s'est imposée comme une évidence est la guerre ; nous savons tous que les guerres sont souvent à l'origine de flux et reflux de populations déplacées. Qu'il s'agisse de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) ou de la guerre de Sept Ans (1756-1763), ces deux conflits ont entraîné des destructions et des perturbations économiques incitant certaines familles Bavaoises à chercher des lieux plus stables et plus sûrs pour vivre.

Peut-être ont-ils été victimes de persécutions religieuses ; la famille Deiber a toujours été catholique et en Allemagne (Réforme puis Contre-Réforme) les courants religieux se sont souvent succédés avec violence, imposant à tour de rôle persécutions et restrictions.

Ou tout simplement, un besoin de changement....

Quel courage de quitter sa terre natale et de repartir à zéro...

Au 17ème siècle, Mathias Deiber (vers 1670) et Joseph (1703 – 1778) étaient installés à Waltenhofen, petit village au pied des Alpes bavaoises.

Comme la plupart de leurs ancêtres, Mathias et Joseph devaient vivre de leur agriculture en cultivant des céréales, des légumes, des fruits et en élevant du bétail, notamment des



vaches, des moutons et des chèvres. Ils devaient également produire des produits artisanaux tels que textiles, poterie, qu'ils allaient vendre sur les marchés locaux. La vie devait être très rude dans les montagnes : l'exploitation forestière et le bois ont

immanquablement complété une économie d'auto-suffisance pour une communauté montagnarde.

En 1735, Joseph épouse Marie Gerg, originaires de Oberau, un hameau encore plus pittoresque et reculé des montagnes bavaroises. Le couple part s'installer à Stein, puis dans le village Bräunlings (Immenstadt im Allgäu) situé à moins d'une lieue (1,7 km environ) : il aura 10 enfants, tous nés en Bavière.

Le chemin a dû être long et pénible, mais la famille a choisi la vallée de la Bruche pour déposer ses bagages ; la vie montagnarde y est aussi difficile qu'en Bavière.

Je les imagine aisément sur les bords du chemin, en charrette tirée par deux bœufs (ou bien des chevaux s'ils avaient pu se les offrir) longeant le lac Constance puis remontant le long du Rhin. Ou peut-être ont-ils emprunté les voies fluviales... Quoiqu'il en soit, le chemin de fer se verra le jour qu'au début du XIX^{ème} siècle, en 1804 pour la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle.

Toutefois au stade de mes recherches, je suis dans l'incapacité de dire si tous leurs enfants sont restés en France ; toujours est-il que mon ancêtre direct Jean a épousé Catherine et que leurs descendants sont restés en Alsace, au moins jusqu'en 1871. Un nouvel exode recommencera.

A Niederhaslach, le 7 janvier 1766, en 1^{ère} noces, Jean s'est marié avec Anne-Marie RAEPEL (1738-1773) dont il a eu 3 enfants :

- Joseph (1767-1826)
- Anne-Marie, décédée à 34 ans (1769-1803)
- Florent, décédé à 30 ans (1771-1801)

Au décès de son épouse Anne-Marie, Jean s'est rapidement uni à Catherine RANSBACH (1742-ca 1805) le 16 février 1773 ; il fallait bien trouver une seconde mère pour s'occuper des petits qui restaient, âgés respectivement de 6 ans, 4 ans et 2 ans. De cette union, sont nés :

- Nicolas, mon ancêtre direct (1774-1829)
- Elisabeth, décédée à 10 jours (1775-1775)
- Jean, décédé à 34 ans (1777-1811)
- Antoine, décédé à 36 ans (1779-1815)
- Marguerite, décédée à 18 mois (1782-1784)



- Catherine, décédée à 9 mois (1786-1787)

Jean mourra en 1800, laissant peu de survivants malgré une grande progéniture. A l'âge adulte, l'aîné de la fratrie, Nicolas, s'investira dans la vie du village ; c'est dire s'il appréciait la vie à Niederhaslach puisqu'il sera conseiller municipal

Il faudra la guerre franco-prussienne et le traité de Francfort qui a suivi, pour que Émile, petit-fils de Nicolas et grand-père d'Henri s'exile à Reims en 1871 avec femme et enfants.

Si certains Alsaciens ont cherché à reconstruire leur vie dans un nouvel environnement, d'autres sont restés à vivre en tant que citoyens allemands. Pourquoi Émile est-il parti ? Se revendiquait-il « *français* » et avait-il le désir de rester fidèle à son identité et prouver ainsi sa loyauté envers la France ? Reims était déjà une ville importante connue pour son dynamisme économique, alors, pourquoi pas.... Emile n'avait peut-être pas grand-chose à perdre et quitter l'Alsace pour Reims lui offrait alors de nouvelles opportunités. Quoiqu'il en soit, tailleur, tailleur d'habits ou bien tisseur de père en fils, Émile s'est lancé dans la tannerie. On est toujours dans le textile me direz-vous ; au 18ème siècle, ses ancêtres bavaois travaillaient peut-être déjà dans la fabrication de textiles.

Théophile, le père d'Henri, suivra les traces d'Emile ; il sera « mégissier ». Mais pour Henri, ce sera une autre aventure. Un peu plus courte que celle de ses pairs.....

Pour en savoir plus :

[Faire sa généalogie en Allemagne](#) (Geneafinder)

[Retrouver des ancêtres allemands](#) (Geneanet)

[Recherche généalogique en Allemagne](#) (Geneawiki)

[Germano-Fil](#) et [Ancestry](#)

[Photos de Niederhaslach](#)

[Photos de Oberhaslach](#)

*

F comme Fuite

Depuis ce jour du mois de mars 1943, Henri ne survivait que dans l'espoir de la fuite ; ensemble, avec son compagnon Maurice, ils ont élaboré un plan.... Mais ça ne s'est pas passé comme prévu.... Pas suffisamment d'opportunité, trop de surveillance.



Au camps de Wetzlar, quelques nouvelles arrivaient par-ci par-là ; il y avait toujours des camarades qui transmettaient des papiers au péril de leur vie ; Henri savait que Paris était libéré depuis le 25 août 1944 après de rudes combats contre les Allemands. Il voyait bien des avions au loin qui survolaient en reconnaissance ; ils entendaient tous les bombardements qui se rapprochaient. Montreuil, sa ville, a été l'une des premières à retrouver une certaine autonomie. Ils attendaient avec espoir....

Après l'opération Overlord en juin 1944 en Normandie, Français, Américains, Britanniques, et Canadiens, progressaient à travers la France et la Belgique ; les hommes du camp savaient que les Alliés arrivaient, mais quand ? Ils guettaient chacun des gestes de leurs gardiens, tendus, nerveux, inquiets.

Les forces soviétiques avançaient au travers de l'Europe de l'Est ; ils avaient déjà libéré des camps en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. En janvier 1945, les russes avaient découvert toutes les abominations du camp d'Auschwitz. Personne ne mesurait encore l'ampleur de l'horreur nazie, avec des millions de victimes de l'Holocauste.

Plus les bombardements approchaient de Wetzlar, plus les gardes étaient agressifs, hargneux comme des chiens sauvages. La tension montait ; les Allemands pressentaient que la fin était proche.... La chute de la race des seigneurs était pour bientôt...

Et puis, tout à coup, c'est la faille : un moment d'inattention... Maurice et Henri saïssissent aussitôt l'égarement de leur gardien ; il lève les yeux, ébahis du survol du bombardier, un bombardier américain, il en est sûr. Alors, sans réfléchir, les deux copains s'enfuient, ils courent, courent jusqu'à en perdre haleine, ils courent mais sans jamais se retourner. Les balles sifflent autour d'eux, mais les Allemands ont bien d'autres chats à fouetter que ces deux fuyards sans importance. C'est la débâcle dans le camp.

Nous sommes le 27 mars 1945 : cela fait 24 mois et 14 jours qu'Henri a été capturé. Il est temps de rentrer à la maison.

Le camp de concentration de Wetzlar sera libéré deux jours plus tard par les troupes américaines.



Mais Henri et Maurice n'en savent encore rien.

*

G comme Gaëlle Nohant

Gaëlle Nohant est une écrivaine française, née à Paris en 1973. Elle est reconnue pour sa capacité à mêler la fiction à des événements historiques et à créer des récits

captivants. Elle a écrit des romans, essai, recueil de nouvelles, primés pour sa qualité d'écriture :

- le prix Encre Marine en 2007 pour « *L'ancre des rêves* »
- le prix France Bleu/Page des libraires en 2015 et le prix du Livre de Poche, en 2016 pour « *La Part des flammes* » roman historique qui se déroule dans le Paris du XIXe siècle et qui s'inspire de faits réels, notamment l'incendie du Bazar de la Charité en 1897,
- le prix des libraires 2018 pour « *Légende d'un dormeur éveillé* » une biographie romancée de Robert Desnos,
- et le prix du Grand Prix RTL-Lire Magazine Littéraire 2023 pour son dernier roman historique « *le bureau d'éclaircissement des destins* ».



Je ne pouvais pas parler de mon grand-père Henri, sans évoquer ce superbe livre ; c'est en apprenant que les Archives Arolsen conservait les traces de la déportation de Robert Desnos que la curiosité de Gaëlle Nohant a été stimulée ; au fil de ses recherches, elle tombe sur un article qui évoquait la restitution d'objets hérités des camps de concentration. Comme elle le dit si bien « *ce roman est né d'une forme de nécessité intérieure* ».

Bien que « *le bureau d'éclaircissement des destins* » soit qualifié de roman historique – les enquêtes et les personnages sont fictifs – ce livre nous dévoile le fonctionnement de l'ITS (International Tracing Service) au travers d'investigations méticuleuses menées par la jeune Irène.



Dans la ville hessoise de Bad Arolsen, trône le plus grand centre de documentation sur les persécutions nazies. Pugnace et rigoureuse, Irène se voit confier la lourde tâche de restituer les milliers d'objets dont le centre a hérité à la libération des camps : un Pierrot de tissu terni, un médaillon, un mouchoir brodé... Chaque objet, même modeste, renferme ses secrets. Il faut retrouver la trace de son propriétaire déporté, révéler son itinéraire, afin de remettre à ses descendants le souvenir de leur parent.



<https://lubartworld.cnrs.fr>

« Elle ne rencontre jamais les descendants qui viennent à Bad Arolsen. (...) Elle se protège de leur désarroi, de leur reconnaissance. Ce n'est pas pour la mériter qu'elle se donne tant de mal. Irène obéit à un appel plus souterrain. Elle raccommode des fils tranchés par la guerre, éclaire à la torche des fragments d'obscurité. Sa mission terminée, elle s'efface. »

Au fil des dossiers, elle nous présente une fresque d'une vive intensité émotionnelle :

- Teodor Mazurek, *« une petite vie, broyée dans un engrenage mortel »*
- Elsie Weber, dont la « confession » la rend encore plus monstrueuse
- Wita, *« le geste qui la grandit à jamais : ne pas avoir laissé cet enfant affronter seul une mort terrifiante »*
- Lazar Engelmann, rescapé de la révolte de Treblinka, puis du camp de Buchenwald
- Myriam, Karol Sobieski
- Eva, Lucia, Janina, Stefan, Agata et bien d'autres encore.....

L'auteure a fait le choix de préserver l'anonymat de ces victimes, et de leurs descendants, parce que *«... quelquefois, en cherchant les morts, on trouve les vivants. »*

« Elle n'est pas là pour panser leurs blessures ; juste pour restituer quelques brides d'une histoire que les héritiers sont libres de refuser. »

Chaque trajectoire individuelle s'unit à la mémoire collective. Nul besoin d'avoir une *« personne déplacée »* dans sa famille pour être touchée par le



contenu de ce livre, même si certains passages sont difficiles à lire, impensables à concevoir. J'avoue qu'il m'a fallu refermer mon livre pour en « digérer » l'horreur ; ce livre ne se lit pas en 2 jours !

Immanquablement, ce récit prend aux tripes ; il ne correspond à aucun autre témoignage, aussi cru soit-il et Dieu sait que j'en ai lu beaucoup ! Certains récits sont plus poignants que d'autres et nous invite à réfléchir.

« Je ne suis jamais rentrée du camp. J'y suis toujours. » Peut-être que les victimes aspirent à l'oubli autant qu'ils ne redoutent.



Gaelle Nohant évoque sans langue de bois l'histoire de l'ITS et le devenir des anciens nazis.

« Depuis l'après-guerre, l'ITS épouse les variations du roman national allemand. (...) IL a fallu des années pour inclure les Résistants dans la politique de « réparations » ; plusieurs décennies pour les travailleurs forcés. »

l'Histoire n'a pas été aussi limpide que nos professeurs nous l'ont expliqués à l'école ; l'après-guerre fut terrible : « *En France, juste après la guerre, on préférait oublier le régime de Vichy et se raconter qu'il n'y avait eu que des Résistants.... (....) chaque pays impose un roman national.* »

Irène l'a bien compris ; « *plus tu maîtriseras le contexte, plus tu réfléchiras vite ; le temps que tu gagnes, c'est la vie de ceux qui attendent une réponse. Et cette vie est un fil fragile.* »

Ah, le contexte, élément indispensable et incontournable en généalogie ; il ne faut jamais perdre de vue le « *contexte* », ces événements et circonstances qui entourent la vie d'un ancêtre, qui nous le rendent presque vivant et nous plonge irrémédiablement dans la sphère de l'affect, souvent malgré nous.....

Ce livre est une pépite mêlant investigations et démarches généalogiques ; Irène « *évoque ses pistes de Petit Poucet où les archives remplacent les cailloux blancs. Les voies sans issue, son impatience et sa frustration.* » Tout au long des récits, elle nous embarque dans ses recherches, toujours empreinte de respect et d'humilité.

Au cours de cette lecture – dans laquelle je me suis attachée à en savoir plus sur l'Histoire de cette terrible période – j'ai réalisé la « *culpabilité du survivant* », celui qui est en vie alors que ses co-détenus sont morts, celui qui s'échappe et laisse ses compagnons à la merci des représailles des gardiens....



Même si je ne peux me mettre à leur place, je comprends mieux aujourd'hui tous les silences....

Et pourtant, nous vivons au sein d'un monde qui n'a encore rien compris. Il suffit d'écouter les actualités pour réaliser que la moindre étincelle peut raviver ces bestialités. Car en y réfléchissant – et ce livre nous amène à la réflexion – la race des seigneurs ne s'est pas éteinte.....

Pour en savoir plus :

[Interview de Gaelle Nohan \(Archives Arolsen\)](#)

[L'International Tracing Service et les Archives de Bad Arolsen](#) (Lubartworld)

[Josias de Waldeck-Pyrmont](#) (Wikipedia)

[Josias de Waldeck-Pyrmont](#) (fiche GENEANET)

[Liste des catastrophes maritimes de la Seconde Guerre mondiale](#) (Wikipedia)

[Baie de Lübeck: Neustadt in Holstein \(naufrage des bateaux de détenus\)](#)

[Camp de concentration d'Uckermark](#) (Wikipedia)

[Le camp de concentration pour jeunes et futur camp d'extermination d'Uckermark](#)

[Des mots qui font vivre : commentaires sur le langage dans les récits de déportation](#) (Persée)

[« Une année à Treblinka » de Jankiel Wiernik](#) (Cairn)

[Simon Wiesenthal, chasseur de nazis](#) (Le Monde)

[Liste des camps de concentration nazis](#) (Wikipedia)

[Les évades du camp de Sobibor DOCUMENTAIRE](#)

[Les centres d'extermination nazis](#) (Wikipedia)

[Blood Group Tattoo Of Waffen SS](#) (YouTube)

[Les enfants, cibles de guerre](#) (RTS)

*

H comme Henri

Henri est le prénom de mon grand-père paternel ; il est le seul Henri de la branche Deiber (Grand-Est).

Dans certaines cultures, on croyait que donner deux prénoms protégeait l'enfant du mauvais sort ou des mauvaises influences. Le deuxième prénom servait de « *faux nom* » pour tromper les esprits maléfiques. Bien que mes grands-parents se soient mariés à l'église – tradition oblige – je sais qu'ils n'étaient pas pratiquants et que la dévotion religieuse ne les concernait pas. C'est simple, leurs deux enfants n'ont pas été baptisés.

Dans la famille Deiber, donner deux prénoms à la naissance était une pratique courante ; tout d'abord, c'est une distinction indispensable : nous avons tous dans nos arbres - dans une même famille et/ou sur multiples générations - plusieurs Jean, Joseph, Antoine, Nicolas, Claude..... ; le deuxième prénom permettait alors de distinguer une personne des autres membres de sa famille portant le même nom. Ensuite, il est un héritage familial : l'un des prénoms pouvait être



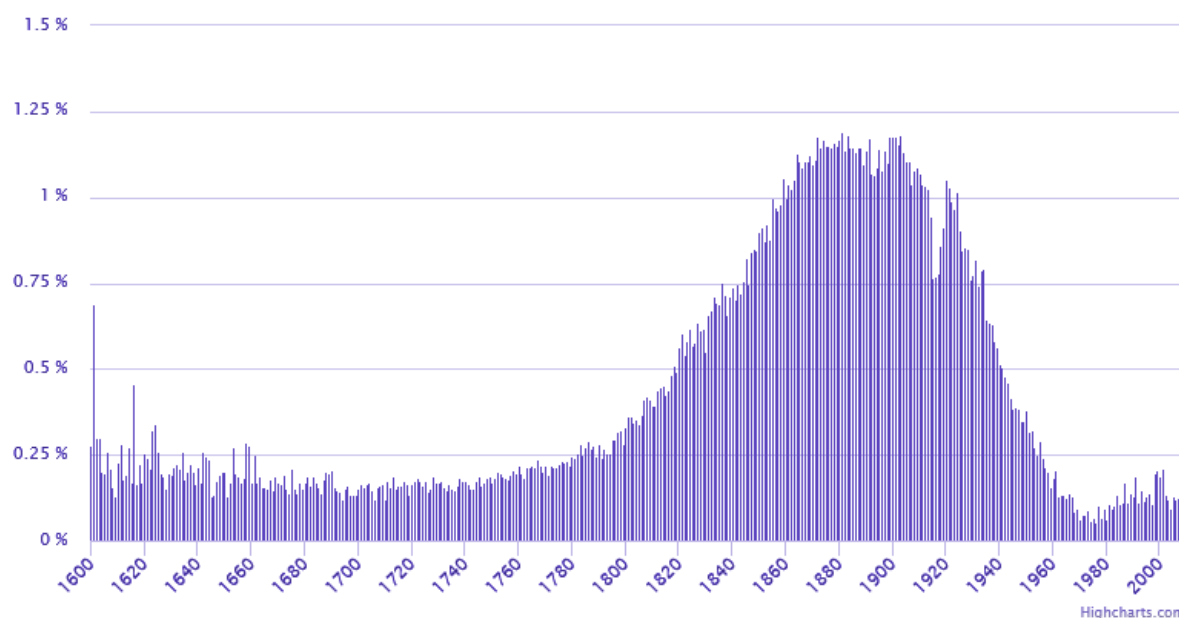
choisi pour honorer un membre de la famille ; Henri porte le prénom de son grand-père maternel « Alfred », une manière peut-être de perpétuer le nom de ce « pépère » ou d'établir des liens familiaux forts.

Ce prénom « Henri » a de lointaines racines germaniques ; il dérive de l'allemand ancien « *Heinrich* » composé de « *Heim* » signifiant « *maison* » en tant que foyer, et « *rik* » désignant « *un roi* » ou un « *puissant* ». Ainsi, il peut être interprété comme « *puissant chef de famille* » .

« Henri » est un prénom très ancien, porté par de nombreux souverains et nobles européens au cours de l'Histoire, notamment :

- Henri II (1547-1559) , Henri IV (1589-1610) de France,
- Henry VIII d'Angleterre (1509-1547),
- Heinrich II (973-1024), Heinrich IV (1050-1106) du Saint-Empire romain germanique,
- Enrique II (1369-1379), Enrique III (1390-1406), Enrique IV (1454-1474) du royaume de Castille,
- Henrik Ier (1202-1216) du Danemark,
- Henrik de Danemark, né Henri de Laborde de Monpezat (1934-2018) l'époux de Margrethe II, reine de Danemark.....

Popularité du prénom Henri



L'évolution de la popularité du prénom, de 1600 à nos jours, est calculée sur la base des prénoms mentionnés dans les différentes bases de Geneanet : le pourcentage correspond à la fréquence du prénom par rapport à l'ensemble des prénoms donnés chaque année.

<https://www.geneanet.org>

Bien évidemment, je passerai sous silence ce « *Heinrich H.* », ce militaire allemand tristement célèbre pour ses actes de barbarie.... Je préfère évoquer par exemple Heinrich Hertz (1857-1894) ingénieur et physicien allemand qui a démontré l'existence des ondes électromagnétiques, ou bien encore le romancier et journaliste français Henri Barbusse (1873-1935), hautement renommé.

La photo ci-contre est la seule que je possède de ce grand-père paternel, que je n'ai jamais connu, mais si idolâtré par mon père. Le peu que j'ai pu en entendre, est qu'il était sérieux, courageux, honnête et fidèle à ses idées.



Mais, dans ma famille, on ne dit pas du mal des morts....

Henri était un homme réservé ; ma grand-mère ne m'a d'ailleurs jamais raconté le jour de leur rencontre ; elle était trop pudique et moi, et bien, je n'ai pas eu l'intelligence de lui poser les questions qui m'intéressent aujourd'hui. Lorsque l'on est jeune, on pense que sa « *mémé* » est éternelle....

Si je pouvais le rencontrer, je lui en poserais des questions ! Comment était sa maison d'enfance ? Est-ce qu'il jouait avec ses deux frères ? Quel élève il était à l'école ? Se souvient-il d'une amitié particulière ? Et peut-être s'il avait eu un grand amour avant ma grand-mère.... Je lui demanderais comment il a appris son métier.

Bien sûr, on parlerait de la guerre, comment faire autrement.... Je lui demanderais tout ce qu'il aurait voulu faire s'il était encore là....

Je lui demanderai surtout comment il a trouvé la force de surmonter les moments difficiles de sa vie.

Peut-être jouait-il de l'accordéon ? Je sais qu'il était bon accordéoniste ; la musique peut quelquefois aider car certains airs apportent énergie et vitalité.

Toutefois, ses petits yeux rieurs dénotent un caractère joyeux ; sur ces deux photos, je l'imagine debout, décontracté, les deux mains dans les poches, attendant patiemment que le photographe prépare l'objectif ; il est élégant, et pourtant sa cravate est de travers. La photographie a peut-être été prise pour un événement particulier ; mais ce léger rictus de la bouche révèle un air amusé, un peu moqueur même. Ma grand-mère n'est certainement pas très loin, le sermonnant de prendre la pose. Il ne semble pas très à l'aise dans ce costume. Des vêtements de travail plus fonctionnels lui siéraient davantage.

Mais je suis sûre d'une chose : en sa qualité de cordonnier, il doit avoir aux pieds une paire de chaussures en cuir « à bout d'ailes », un style de chaussures très prisée au Xxème siècle, caractérisée par des empiècements décoratifs en forme d'ailes, cousues sur le dessus de la chaussure, et situés de chaque côté de la pointe. Un style rétro aujourd'hui qui n'a pas son pareil !



Pour en savoir plus :

[Origine et popularité du prénom Henri](#)
(Geneanet)

[Qui étaient les parrains et marraines de vos ancêtres ?](#) (Geneafinder)

*

I comme INTUITION



Cet article est un peu particulier : j'ai déjà rédigé plusieurs articles sur Henri, et j'avais besoin de me poser pour faire le point.

*

Le hasard est un concept qui fait référence à l'absence de dessein, de prévisibilité ou de cause indéfinie. Il s'agit d'une notion associée à l'aléatoire. En généalogie, le hasard peut prendre toute sa dimension

lorsque l'on « fouille » dans des archives historiques sans savoir réellement ce que l'on cherche.

Et l'intuition alors ? Je définirai l'intuition comme un ressenti émotionnel sans en comprendre « le pourquoi ». Un peu comme lorsque vous avez pressenti qu'il existe un secret dans votre famille ; vous « sentez » que quelque chose vous échappe, mais vous ne pouvez pas encore l'expliquer.

On peut dire que l'intuition est une forme de « *connaissance implicite* » qui émerge sans recourir à un raisonnement conscient ou à une analyse structurée.

Dans la recherche généalogique, il est tout à fait possible de relier intuition et sensibilité ; votre sensibilité émotionnelle peut vous aider à percevoir des liens familiaux profonds ou

des histoires personnelles qui ont un impact émotionnel ; votre intuition peut ensuite vous guider pour explorer davantage ces pistes.

Mais sensibilité et intuition sont des ressources personnelles subjectives. Elles peuvent vous orienter, mais elles ne doivent pas remplacer une démarche méthodique de recherche, de vérification des preuves et de documentation. En combinaison avec une approche rigoureuse de la recherche généalogique, l'assemblage de l'intuition et de la sensibilité peut enrichir votre expérience et vous permettre de mieux comprendre et de mieux vous connecter à votre histoire familiale.

Mais attention, s'il existe une part de « prédispositions » dans l'[intuition](#), celle-ci peut également être développée et améliorée par les expériences passées, l'éducation, la formation, l'observation, la pratique ; un généalogiste expérimenté peut affiner son intuition et la rendre plus précise grâce à des années de consultation de registres historiques.



Comme a dit une certaine humoriste « *on ne nous dit pas tout* », non pas par souci de cacher, mais tout simplement par ignorance. Si je reprends la situation de mon grand-père Henri, mon père savait peu de choses sur lui – ou pas ! Je ne le saurais jamais ; j'ai simplement l'intuition que des zones d'ombre restent à éclaircir.

A l'évocation de ce personnage auprès de ma famille, j'ai détecté des « *non-dits* », j'ai perçu des tensions ; certaines incohérences dans les dates me poussent à suspecter l'existence d'un secret ; et des réactions de colère m'incitent à penser que je n'ai peut-être pas tort.

Donc, je vais devoir combiner cette intuition – fondée ou non - avec une réflexion logique et une analyse critique pour mieux appréhender la situation.

Au cours des ateliers de généalogie numérique que j'anime, j'insiste toujours sur la non-culpabilité que nous devons ressentir : nous ne sommes pas responsables des actes de nos ancêtres.

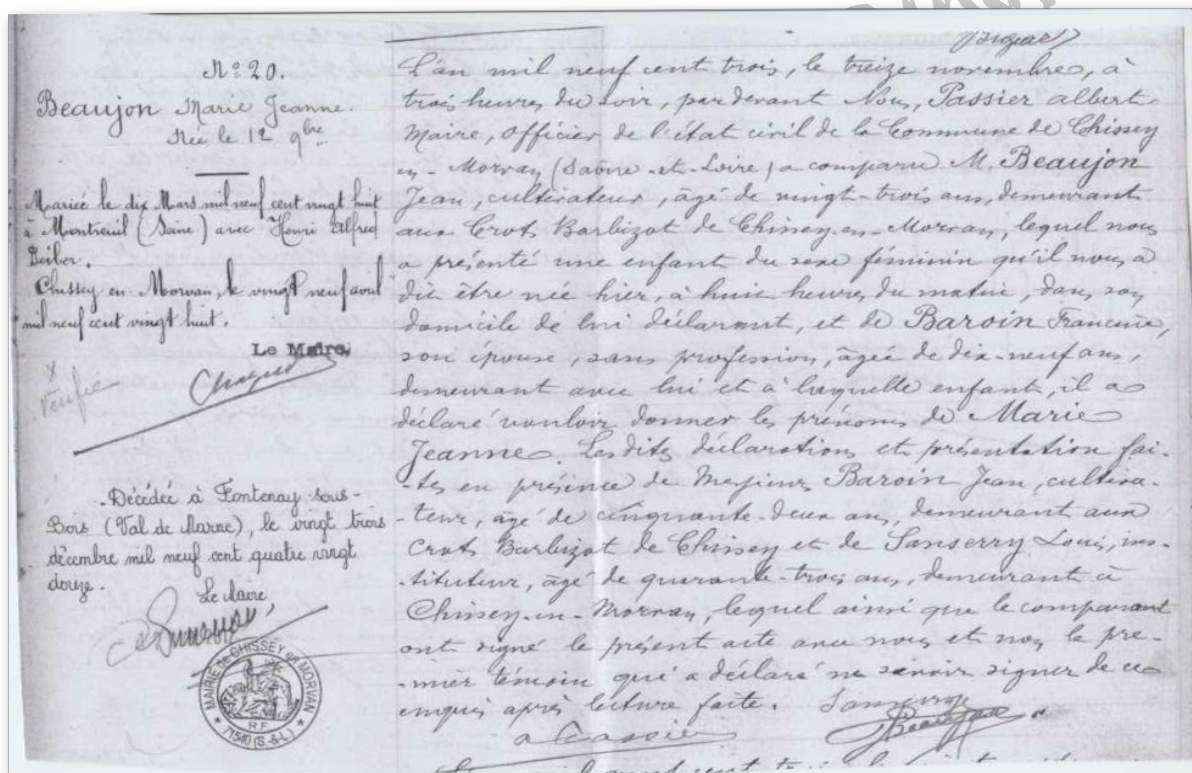
Alors, même si mon grand-père a fait quelque chose d'insupportable, ou du moins innommable pour le reste de la famille – je vais continuer à chercher, en suivant mon intuition ; j'ai le sentiment profond que son histoire renferme des leçons, des valeurs, des enseignements importants pour moi.

*

J comme JEANNETTE

Marie Jeanne BEAUJON a épousé Henri DEIBER, mon grand-père paternel le 10 mars 1928, à Montreuil sous Bois. Pour moi, elle a toujours été « *mémé Jeannette* »....

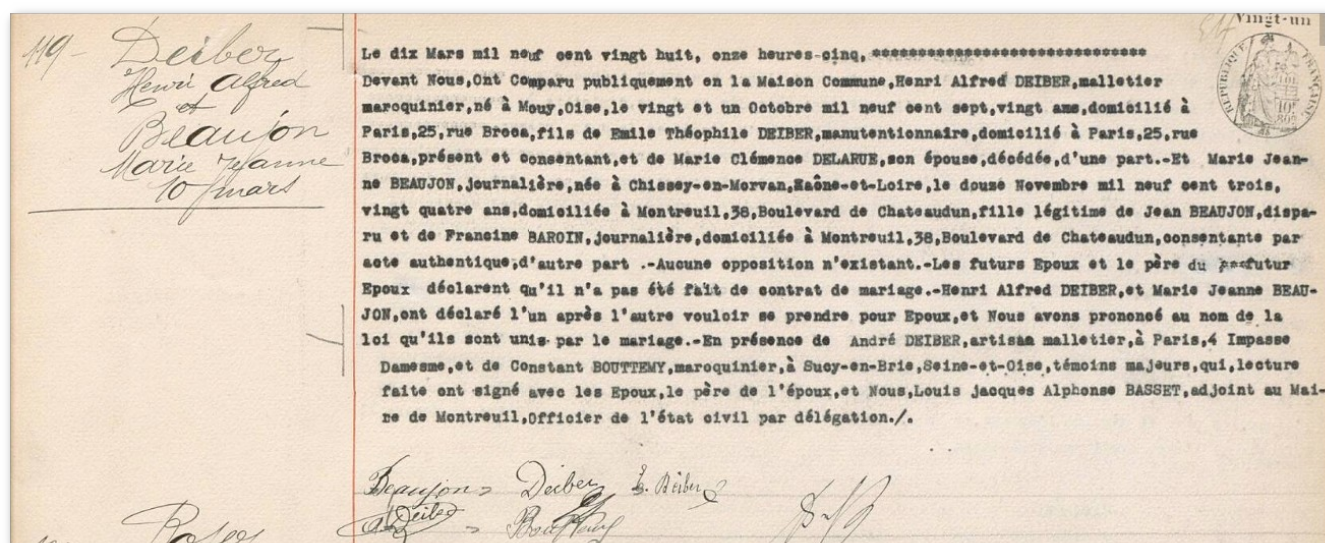
Je n'ai jamais vu ma grand-mère rire ; elle souriait quelquefois, mais elle était une femme sérieuse, grave, et je peux affirmer qu'elle n'a jamais été pleinement heureuse.



« *Jeannette* » est née à Chissey en Morvan le 12 novembre 1903 ; elle est l'aînée d'une grande fratrie, affirmant qu'elle « *a été commencé par l'un et finit par l'autre* » lorsqu'elle évoquait son père. Elle n'avait aucune tendresse lorsqu'elle parlait de ce père « *un peu buveur* » et cette mère souvent absente.

N'allez pas croire que j'écris le roman de Cosette ; Jeannette ne se plaignait jamais ; elle parlait peu d'elle ; elle appartenait à cette famille de cultivateurs morvandiaux qui ne perd pas de temps dans « *la parlotte* », pas de gémissement, pas de protestation ; il fallait travailler – et très tôt – si elle voulait assurer son repas chaque jour. Au début des années 1900, on ne nourrissait pas les bouches inutiles. La vie à la campagne était rude ;

personne n'était épargnée ; si l'on voulait survivre, il ne fallait pas ménager sa peine : travailler, c'est ce que Jeannette a fait toute sa vie.



Pour que ses parents s'investissent sur un emploi durable, hors de la Saône et Loire, ses grands-parents l'ont gardé à Gouloux, dans la Nièvre. Elle devait fabriquer des petits paniers en osier pour ensuite les vendre sur le marché ; Son grand-père était sabotier et sa grand-mère – dont elle portait le prénom – s'occupait des 11 enfants du couple.

Elle a très peu connu les bancs de la classe ; elle a appris à lire et écrire correctement avec mon père, lorsqu'il faisait ses devoirs. Jeannette a grandi comme elle pouvait...



Elle n'était pas une femme d'intérieur mais sa maison était propre : sans fioriture ni excès ; pas de jolie nappe sur la table, pas de beaux rideaux aux fenêtres ; Jeannette ne voulait que du fonctionnel ; je pense qu'elle s'était beaucoup trop occupée de ses petits frères et sœurs ; elle n'avait plus de place pour les bisous et les câlins....

Jeannette était pas coquette ; petite mais bien charpentée, elle n'appréciait que le « *pratique* » et ne laissait aucune place pour les simagrées. Je ne lui ai connu ni bijoux, ni rubans, ni robe élégante. Et surtout pas de pantalon, qu'elle nommait d'ailleurs « une culotte ».

Jeannette aux fourneaux, Jeannette au ménage, elle n'était pas non plus une « *grand-mère gâteaux* ». Elle était connue et respectée pour son franc-parler et sa droiture. Et lorsque Jeannette disait quelque chose, on ne pouvait tergiverser.

« Mémé Jeannette » correspondait pour moi à la femme moderne, totalement indépendante.

Je sais qu'elle aimait beaucoup mon grand-père, qu'elle s'est dévouée corps et âme pour lui ; elle s'est arrangée de ses idées, acceptant ses absences pour des meetings politiques. Jeannette s'est souvent retrouvée seule, jonglant entre ses deux emplois (travail à l'usine et ménages chez des particuliers) tout en s'occupant de ses deux enfants, Roland et Yolande.

En ce temps-là, il n'y avait pas de place pour le farniente. D'ailleurs, Jeannette n'a goûté les loisirs qu'au moment de sa retraite bien méritée. Pourtant, elle est restée une femme très active : elle s'est investie bénévolement dans toutes les manifestations d'Anciens Combattants et de Veuves de guerre, notamment en qualité de « porte-drapeau » ; elle était également la trésorière de l'Association du Foyer des « Anciens au Square Marcel Cachin » à Montreuil.

« *Mémé Jeannette* »... je me souviens uniquement des rares jeux de cartes que nous faisons ensemble ; je me souviens d'elle comme d'une femme laborieuse, consciencieuse dans son travail quotidien, fidèle aux attentes sociales de cette époque qui valorisait la persévérance et la discipline d'une épouse dévouée. Je la revois encore partir, le seau à la main, chercher le charbon au cabanon, dans le fond du jardin

Les années de bonheur ont été courtes... Jeannette ne restait jamais bien longtemps dans sa demeure, comme pour fuir un passé insupportable ; après ses corvées domestiques, elle s'empressait de sortir : travail, courses, maison, bénévolat. Comme si elle voulait fuir un lieu trop chargé du souvenir de son défunt mari... Et quelle place restait-il pour les enfants ?



Serait une explication au mariage précoce de mon père ?

*

K comme..... ? Vos blogs....

Motivés par un désir intrinsèque d'apprendre, un autodidacte est une personne qui acquiert des connaissances, des compétences, sans recourir à un enseignement traditionnel dispensé dans un cadre académique ou institutionnel. En matière de généalogie – familiale - je me considère comme une autodidacte.



Aujourd'hui, il est facile d'utiliser des ressources éducatives en ligne, telles que des tutoriels vidéos, des cours numériques, des expérimentations pratiques, des livres bien sûr et d'autres moyens pour acquérir un maximum de connaissances. Des connaissances que l'on peut acquérir en fonction de ses intérêts et de ses objectifs personnels.

Les Challenges AZ sont donc pour moi une mine d'informations. Comme chaque année depuis 2013, les généablogueurs regorgent d'ingéniosité pour parler de leurs familles et partager leur passion.

Les blogs de généalogie – amateurs ou professionnels – sont une source d'inspiration : je peux découvrir des approches différentes des miennes, des méthodes voire des sources que je n'avais pas encore explorées, j'apprends à éviter certaines erreurs.

Grâce à internet, la généalogie n'est plus une expérience solitaire ; et même si je réalise mon arbre généalogique sans aucune aide de ma famille, je me sens connectée à une communauté partageant des intérêts similaires. Certes, la recherche généalogique est quelquefois difficile ; mais si je fais face à des obstacles, je peux lire les découvertes d'autres personnes et m'imprégner de leurs « *trouvailles* », je peux également poser une question sur un groupe de Facebook...

En explorant les histoires d'autres généablogueurs, je découvre la vie quotidienne à différentes époques et dans différentes régions, ce qui amène un éclairage supplémentaire à la compréhension de l'histoire de ma propre famille.

En partageant ces découvertes, non seulement je contribue à la préservation de mon histoire familiale, mais surtout, j'aide – en tout bien tout honneur et toute modestie – d'autres généalogistes à élargir leur compréhension de leurs propres racines.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064347653064>

L'ABUS DE GÉNÉALOGIE NE NUIT PAS À LA SANTÉ

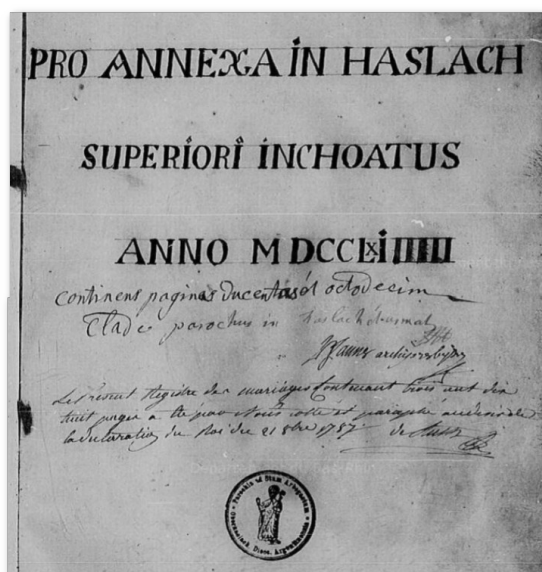


**Bloguez votre
généalogie de A à Z**

1,4 K J'aime • 1,4 K followers

[Envoyer un message](#)
[J'aime déjà](#) [Rechercher](#)

*



L comme Langues

Mon grand-père Henri est né à Mouy, une petite commune de l'Oise. Son père Théophile est né à Reims et son grand-père à Oberhaslach, dans le Bas-Rhin. Donc, tout naturellement, en remontant la branche Deiber, je consulte très régulièrement les archives alsaciennes.

Les AD 67 permettent un accès en ligne, gratuit, des registres paroissiaux et d'état civil conservés dans le Bas-Rhin, depuis le XVI^e siècle, pour les plus anciens, jusqu'en 1912.

L'ordonnance de Villers-Cotterêts, promulguée par le roi François Ier en 1539, est un texte législatif qui a imposé l'usage du français dans les actes officiels et juridiques sur tout le territoire.

Cette ordonnance avait pour objectif de favoriser l'unité linguistique et administrative du royaume ; c'est du moins ce que l'on veut bien nous faire croire, mais cette pratique – à mon sens - n'était qu'un moyen supplémentaire pour la Royauté d'asseoir son pouvoir. Nous savons tous que la « *langue* » est un outil de communication politique, sinon, pourquoi ne pas avoir choisi le catalan, le breton ou bien l'alsacien ! A mes yeux, il n'y a pas de langue meilleure qu'une autre, encore que, l'allemand est une langue fort difficile à acquérir, et que dire du latin !

Et bien justement, parlons de la langue alsacienne. Pour réaliser mon arbre, j'ai parcouru le Nord-Pas-de-Calais et les Landes pour la branche maternelle, l'Oise et le Grand-Est pour la branche paternelle. Et je dois dire que les archives du Bas-Rhin sont de loin les plus compliquées...

Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir que les actes paroissiaux alsaciens étaient rédigés en latin. J'ai donc fait des recherches pour en savoir un peu plus.

Tout d'abord : parle t-on de « langue » ou de « dialecte » ? La distinction entre une langue et un dialecte est politique, sociale et culturelle ; le dialecte est souvent associé à des variantes régionales. Une langue a des normes écrites et éducatives bien définies, tandis que les dialectes sont principalement oraux : faux ! Le breton, par exemple est une langue qui se parle et s'écrit.... Et l'alsacien ? On parle souvent des difficultés pour la langue bretonne à avoir une reconnaissance légitime, mais l'alsacien a tout autant de complication à être accepté.

Qu'il s'agisse de l'alsacien haut-rhinois ou de l'alsacien bas-rhinois, ces deux langues régionales ont la même origine allemande, de part notamment leur proximité historique.

L'Alsace, région située à la frontière entre la France et l'Allemagne, a une histoire complexe sur le plan linguistique et culturel. En 1539 l'Alsace était sous domination du Saint-Empire romain germanique, et les influences culturelles et linguistiques étaient variées.

L'Alsace a été rattachée à la France à la suite du traité de Westphalie, signé à Münster et à Osnabrück le 24 octobre 1648, mettant fin à la guerre de Trente Ans. Il faudra attendre 1790 pour qu'émergent les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, en rapport avec ce fleuve majestueux qui draine notamment toute la plaine d'Alsace.

L'Alsace a connu de nombreux bouleversements d'appartenance au fil des siècles en raison de conflits et d'événements historiques : annexée par l'Allemagne pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, récupérée par la France à la fin de la Première Guerre mondiale en 1918 en vertu du traité de Versailles, de nouveau annexée par l'Allemagne en 1940 puis retour à la France depuis 1945.

A chaque période, l'Alsace a dû s'adapter....

Durant mon adolescence, j'ai souvent été confrontée à des petites tracasseries où l'on m'appelait « schleu » (et non pas « boche », c'était déjà une avancée !) alors que mon nom de famille avait une origine alsacienne... J'imagine aisément la difficulté de mon grand-père Henri durant la seconde guerre et que dire de son grand-père Émile, arrivé à Reims avec un accent très prononcé : son quotidien n'a pas dû être facile....

Même si l'ordonnance de Villers-Cotterêts imposait le français, il y avait souvent une certaine latitude laissée à l'Église catholique, responsable de la tenue des registres paroissiaux, et qui avait une longue tradition d'utilisation du latin dans ses documents officiels. Et puis n'oublions pas, internet n'existait pas encore et les nouvelles n'allaient pas aussi vite, surtout lorsqu'il y avait des réfractaires....

Donc en Alsace, la situation linguistique et administrative a évolué au fil du temps ; la recherche généalogique en Alsace implique la lecture de documents en latin, en allemand, en français, voire dans un mélange de ces langues, en fonction de l'histoire locale et des pratiques spécifiques de la région. Pas facile de s'y retrouver.

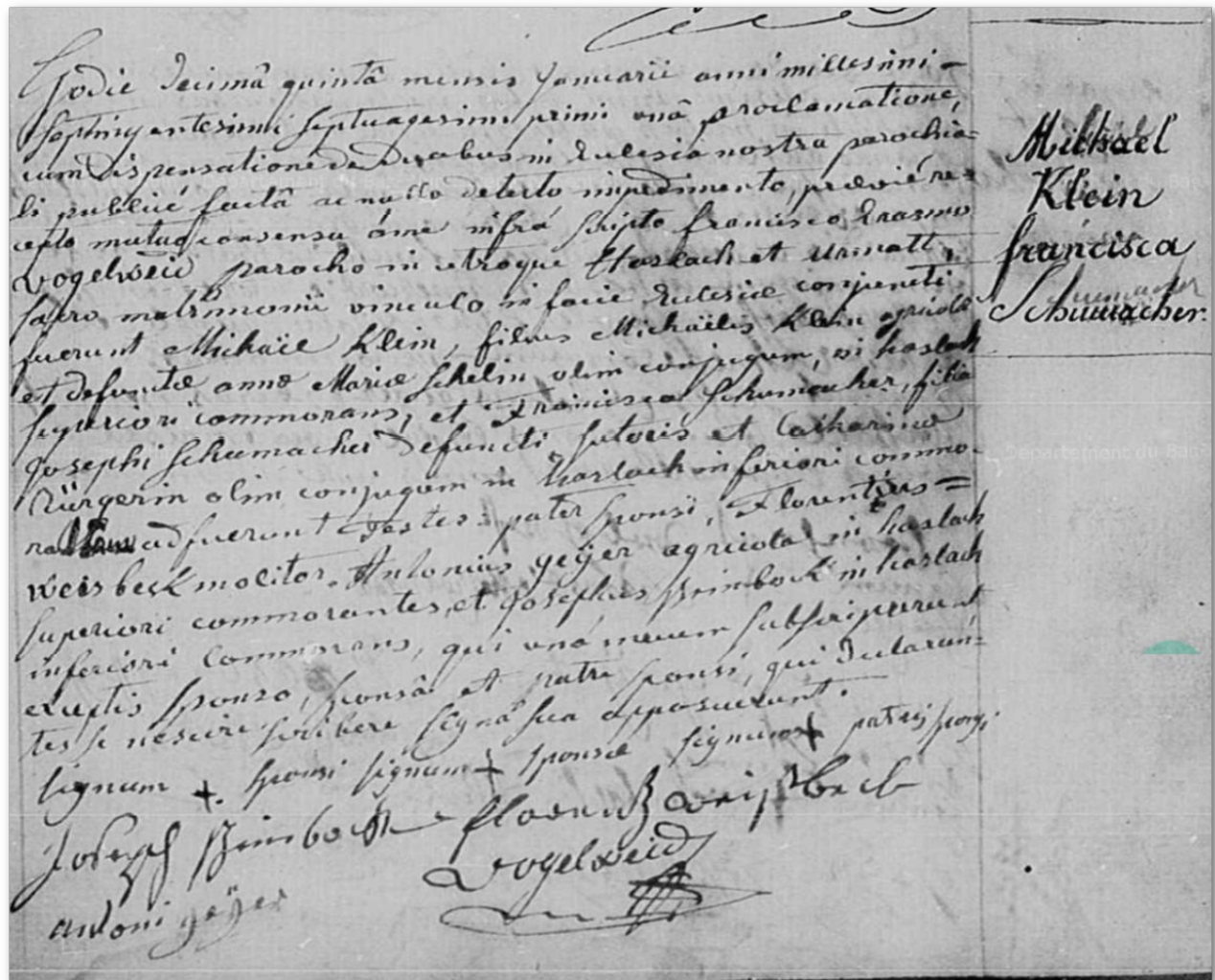
Tout à mes recherches d'actes dans les registres, j'ai trouvé l'acte de mariage d'ancêtres directs à la 8ème génération ; plusieurs heures de travail, de recherche de traduction

- Génération 1
 - 1 - Françoise Jacqueline DEIBER 1960
- Génération 2
 - 2 - Roland Henri DEIBER 1931-2014
- Génération 3
 - 4 - Henri Alfred DEIBER 1907-1948
- Génération 4
 - 8 - Emile Théophile DEIBER 1879-1953
- Génération 5
 - 16 - Emile DEIBER 1844-
- Génération 6
 - 33 - Marie Anne KLEIN 1819-1869
- Génération 7
 - 66 - Florent KLEIN 1771-1825
- Génération 8
 - 133 - Françoise SCHUMACHER 1747-1809



approximative avec « Google Traduction » et quelques réminiscences de mes anciens cours de latin. Mais fort heureusement, le texte n'est pas rédigé en latin allemand.

Je vous ferai grâce de l'homélie religieuse que j'ai d'ailleurs eu beaucoup de mal à retranscrire, pour davantage me pencher sur les ancêtres concernés et leurs parents, ce qui donne à peu près ceci :



« Hodie, die decima quinta mensis Ianuarii anno millesimo septingentesimo septuagesimo primo... »

Aujourd'hui, le quinzième jour du mois de janvier de l'an mil soixante et onze...

« Mickael Klein, filius Mickael Klein, agricola, et Anna Maria Schnell, defuncti, olim conjugum in Haslach »

Mickael Klein, fils de Mickael Klein, agriculteur, et d'Anna Maria Schnell, décédée, anciennement mariés à Haslach....

« et Francesca Schumarer filia Josephi defuncti, et Catharina Burgerin olim conjugum in Haslach »

et Françoise Schumarer, fille du défunt Joseph, et Catharina Burger, autrefois mariés à Haslach....

Viennent ensuite les « *testes* » c'est-à-dire les témoins de l'union :

Florent Weisbeck, meunier et Antoine Geger, agriculteur, tous deux résidants dans la « *partie supérieure* » de Haslach (côté paternel) et Joseph R(?)insback dans la « *partie inférieure* » de Haslach.



Pour information, « *Hasela superior* » est le nom latin d'OBERHASLACH par opposition à « *Hasela inferior* » qui désigne NIEDERHASLACH.

« Le nom de Haslach provient du cours d'eau de la Hasel (Haselbach) dont la première mention connue date de 817 : Rivulus Hasla, le ruisseau Hasla. Dès 1216 apparaît le nom latin d'Oberhaslach : Hasela superior, devenue en 1389 Obern haselahe, tandis qu'en 1290 est nommée Haselahe inferior, Niederhaslach. Cependant cette commune est généralement désignée du XIe au XVe .s. sous le terme de Haselah, Haselo, etc ». ([le site de la commune d'Oberhaslach](https://www.haslach.fr/))

Je pourrais ainsi continuer mon article durant des heures.... Si je redescends la lignée, un siècle plus tard, inévitablement, les actes seront en allemand !

Pour en savoir plus :

[Kurrentschrift, Frakturschrift](#) (Marques Ordinaires)

[Les différences entre l'allemand et l'alsacien](#) (Barbier Traduction)

Déchiffrer des documents d'archives manuscrits à l'aide de l'intelligence artificielle (Udem Nouvelles)

Paléographie : la forme des lettres (Histoire-Généalogie)

*

M comme MOUY – Histoire de vieilles pierres

Mon grand-père Henri est né le 21 octobre 1907 à Mouy, commune de l'Oise.

A sa naissance, la famille habitait rue d'Uilly ; durant la mobilisation de Théophile son père, Marie Clémence sa mère s'était réfugiée dans le foyer maternel, rue Léon Bohard.

Un grand ami de la famille, Jules Alexandre Leblond résidait rue de Paris, un si bon ami qu'il

deviendra un oncle d'Henri en épousant sa tante Marie Florentine Deiber ; le couple aura plusieurs enfants, dont l'un d'entre eux sera maire de Mouy, puis résistant durant la seconde guerre mondiale.

Tous ces noms de rue m'ont donné l'envie de me promener dans la ville....

Cahier de recensement de la commune de Mouy

Commune	Nombre de						Total	Population agglomérée le 1 ^{er} déc. 1830
	garçons	filles	hommes mariés	hommes non mariés	jeunes	vieilles		
Mouy	456	320	180	188	28	92	2,099	1,600

Cet acte par nous Maire de la commune de Mouy, le 1^{er} déc. 1830, en présence des habitants de la commune nommés, depuis nous avons procédé au recensement de la commune de Mouy le 1^{er} déc. 1830.

Mouy le 1^{er} déc. 1830

Maire de Mouy



La petite ville de Mouy est traversée par les eaux du Thérain qui parcourent toute la vallée qui porte son nom, pour aller se jeter dans la rivière de l'Oise, à peu de distance de Creil ; tout au long de son parcours, le Thérain reçoit une grande quantité de petits affluents qui viennent grossir son débit notamment entre Beauvais et Mouy. Jusqu'au 18ème siècle, ce

cours d'eau est resté la propriété exclusive des anciens seigneurs de Mouy pour alimenter le mouvement des roues des moulins à farine, assis sur la rive gauche de la rivière.

Après avoir vaincu les attaques normandes et anglaises, s'être libérés du joug des seigneuries environnantes (Comtés et Baronnie de France), les Mouysards et les Mouysardes ont pu se consacrer à leur ville.



Au début du 19ème siècle, le territoire de Mouy se compose de bois, de marais, de prés et de vergers sur toutes les parties qui environnent la rivière. Peu à peu, les marais sont assainis pour laisser place aux constructions ; sur les terres les plus arables sont plantées des vignes – de piètre qualité - arrachées ensuite pour servir de terrains légumiers et

d'étendoirs à laines aux fabricants d'étoffe de la commune.

Les terrains pauvres étaient exploités comme carrières, desquelles on a extrait des quantités considérables de pierre à bâtir.

Outre le Thérain, la commune de Mouy était traversée par l'unique route qui conduit de Clermont à Beaumont-sur-Oise, précédant la ligne de chemin de fer entre Beauvais et Senlis.

Si en 1793 Mouy est un gros village de 1665 âmes, en 1872, le nombre d'habitants a significativement augmenté (3201) et en 1906, il s'élève à 3454.

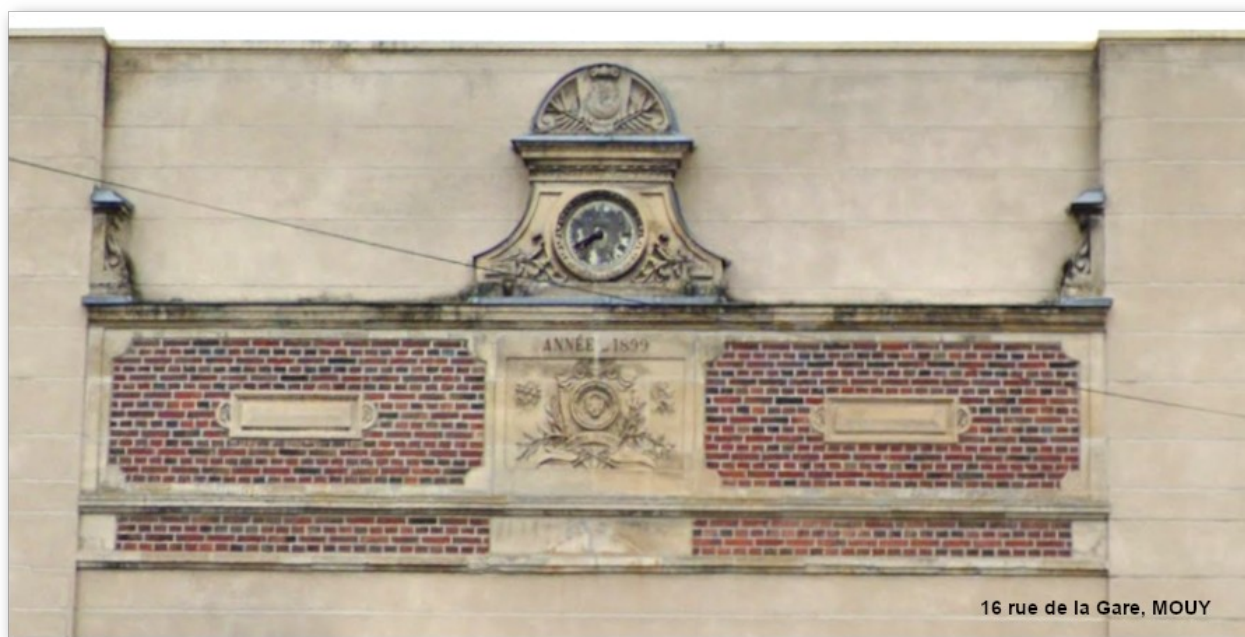
Les terres sont pauvres, mais le Thérain fournit la force motrice nécessaire à l'implantation de l'industrie textile relayée dans les années 1860 par celles des cuirs, des peaux et de la broserie ; monsieur A. Dubois ne s'y était pas trompé ; on raconte que « cet étranger » est venu dans la région vers 1788 pour y fonder une fabrique d'étoffes dite royales ; « M. Dubois se fit donc fabricant de draps à Mouy. Loin de nuire par ses tissages aux fabricants du lieu, ceux-ci purent en profiter en cherchant à imiter leur nouveau confrère. M. Dubois ayant laissé sa manufacture à un successeur, après l'avoir exploitée pendant quinze à vingt ans, on y vit un sieur Briquet, de Beauvais, comme continuateur des travaux de son prédécesseur, et bientôt après, c'est-à-dire en l'an IX de la République, vint s'installer à la même fabrique M. Jean-Baptiste Papavoine, aussi de Beauvais. Celui-ci s'était fait connaître, par une enseigne, comme fabricant de draps pour la troupe ».

De cette croissance, il ne reste que des grandes bâtisses, maisons de maître du XIXème siècle dont l'architecture emprunte beaucoup à l'architecture haussmannienne de la haute bourgeoisie. Ces constructions en pierre de pays témoignent d'une richesse indécente réalisée sur le dos d'une population laborieuse dépourvue de tout, « *au point qu'il faut la création d'une cantine scolaire en 1894 pour que les enfants indigents fréquentent l'école* ».

Et grâce à mon ami « Google », j'ai pu parcourir la ville....

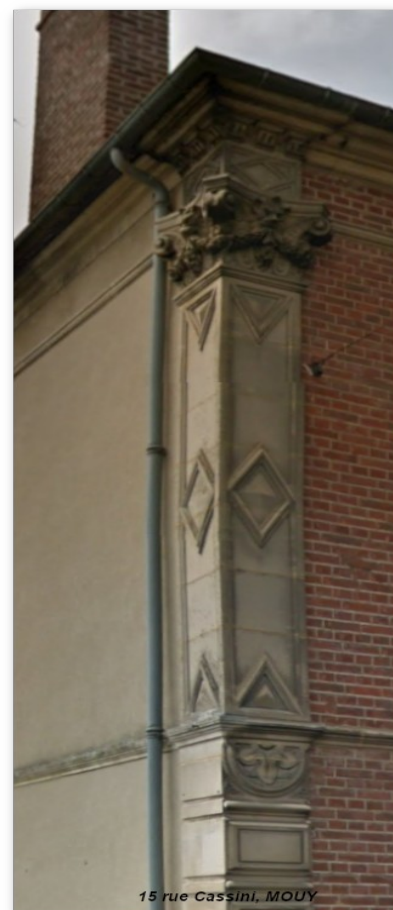


Maison Bordez-Greber - 7 Rue de la Republique 60250 Mouy



Il suffit quelquefois de lever le nez pour voir des frontons magnifiquement décorés ou bien des angles de maison superbement travaillés.

C'est à s'y méprendre : la cité ouvrière de Mouy - ou du moins ce qu'il en reste – ressemble fortement aux « *corons* » du Nord ; l'une est liée aux industries minières du Nord Pas-de-Calais tandis que l'autre est attachée aux filatures de textile.



Je peux alors légitimement me demander si les infrastructures et l'organisation étaient identiques ; je sais que les habitations du nord étaient modestes, souvent exiguës et fournies

par les industries locales ; mais qu'en était-il des cités ouvrières de Mouy ? Est-ce qu'elles bénéficiaient également des infrastructures sociales de base telles que écoles, apprentissage, magasins, assurance etc., souvent liées à l'entreprise ou à la municipalité locale.

C'est un domaine qu'il me faudra explorer...

Pour en savoir plus :

[Mouy et ses environs](#) (Gallica)

[Mouy](#) (Wikipedia)

[Carte du Canton de Mouy](#) (AD de la Somme)

[Visite du patrimoine de la ville de Mouy](#)

[Leblond Lucien](#) (le Maitron)

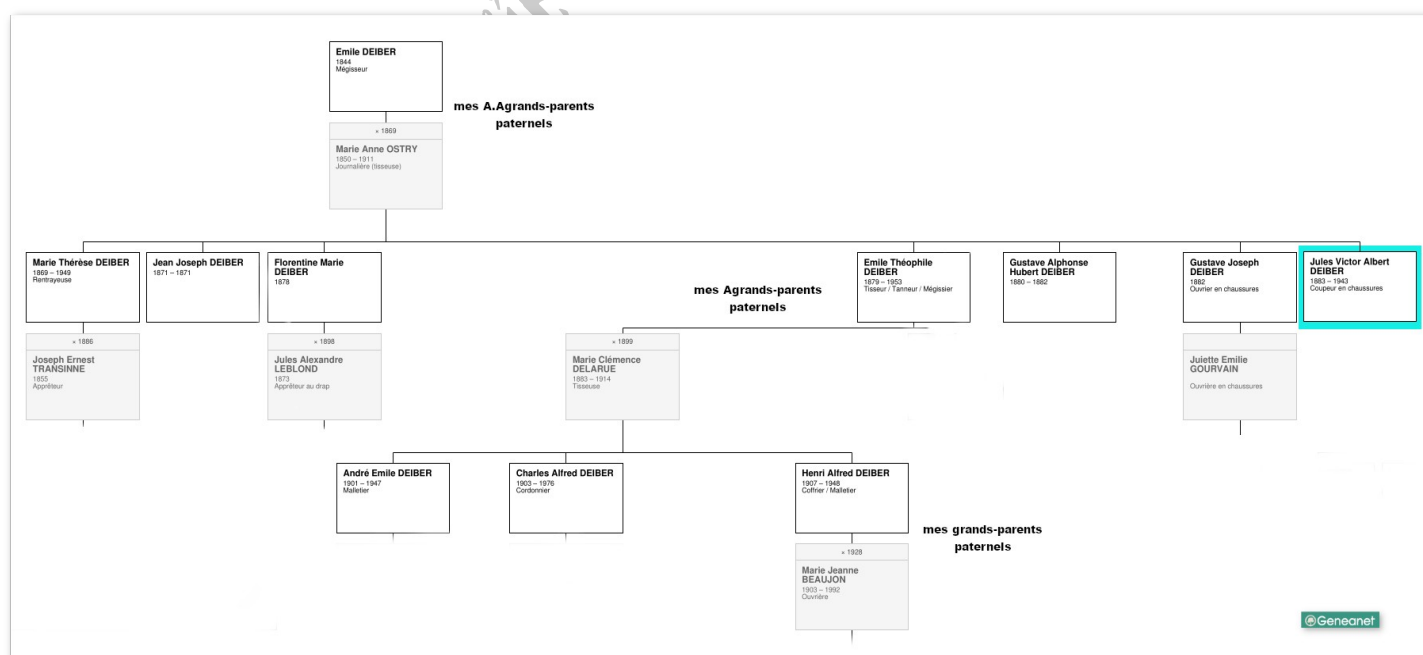
[l'Eglise St Léger de MOUY](#)

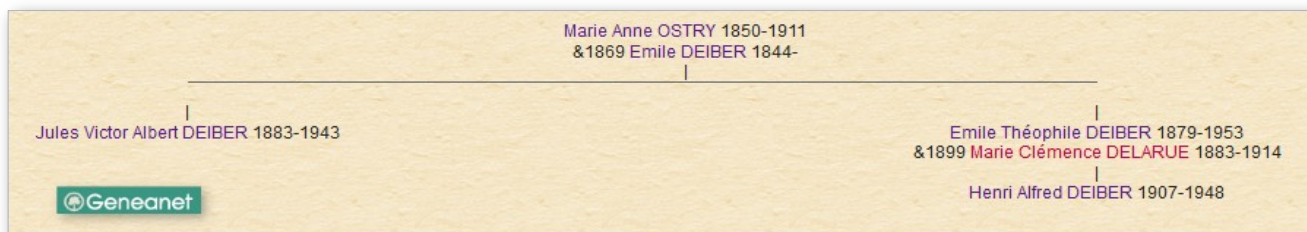
[Maison Bordez-Greber](#) (Monumentum)

*

N comme Neveu

Mon grand-père Henri est le neveu de Jules Victor Albert, frère de Théophile, mon Agrand-père paternel.





Jules Victor Albert est le dernier de la fratrie :

- Marie Thérèse, née en 1869 à Oberhaslach, mariée le 6 mars 1886 à Reims, avec Joseph Ernest TRANSINNE
- Jean Joseph DEIBER, né en 1871 à Oberhaslach et décédé 6 mois plus tard à Reims,
- Florentine Marie, née en 1878 à Reims, mariée le 22 octobre 1898 à Mouy avec Jules Alexandre LEBLOND,
- Emile Théophile DEIBER, né en 1879 à Reims, marié le 23 décembre 1899 à Mouy, avec Marie Clémence DELARUE (1883-1914),
- Gustave Alphonse Hubert DEIBER né en 1880 à Reims, mais décédé 14 mois plus tard,
- Gustave Joseph DEIBER né en 1882 à Reims et marié à Mouy avec Juliette Emilie GOURVAIN.

N^o 15
Deiber Jules Victor Albert
Le 11 avril 1883.

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le onze avril à midi, pardevant nous Benoît Emile, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Warmériville, canton de Bourgogne, arrondissement de Reims (Marne), est comparu Deiber Emile, âgé de trente-neuf ans, Célibataire, domicilié à Warmériville, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui de neuf heures du matin, en sa maison, de lui déclarant et de Coste Marie Anne, âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, et auquel enfant il a donné les prénoms de Jules Victor Albert.

Lesdites Déclaration et présentation faites en présence de Moroy Charles, âgé de trente-quatre ans, et Eos François-Joseph, âgé de trente-huit ans, tous deux ouvriers de filature domiciliés à Warmériville. Et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte après lecture.

Deiber Moroy Eos
Maires

Tous ses frères et sœur sont nés à Reims, dans la Marne, sauf Marie Thérèse mais elle a quitté le domicile parental alors qu'il n'était qu'un tout petit enfant ; Jules Victor Albert Deiber est né le 11 avril 1883, à Warmeriville, à 20 km plus près des Ardennes.

Toute la famille a quitté Reims : pourquoi ? Warmeriville est une petite localité dans la périphérie de Reims et un industriel - Jacques Joseph Harmel – est l'heureux propriétaire d'une grande filature ; Émile est tisseur et a vraisemblablement saisi l'opportunité d'un meilleur emploi. Reims est une grande ville et Warmeriville se rapproche – de par sa taille et sa configuration – de sa bourgade natale Oberhaslach.

La famille n'a fait qu'un bref passage car elle s'est très vite orientée vers Mouy, dans l'Oise ; elle ne figure d'ailleurs sur aucun recensement. Une sage décision d'Emile lorsque l'on connaît tous les désastres que Warmeriville a subi durant la 1ère guerre mondiale.



En cette période de commémoration du 11 novembre connue sous le nom de « *Armistice de 1918* » ou simplement « *Jour du Souvenir* », j'ai souhaité me pencher sur la situation militaire de Jules Victor Albert, puisque je suis sa nièce à la 3ème génération.

Certes, dans les manuels d'histoire et tels que les événements m'ont été enseignée à l'école – il y a maintenant fort fort longtemps ! - la fin de la Première Guerre mondiale est marqué par l'arrêt des combats le 11 novembre 1918 à 11 heures.

Mais dans les faits, l'authentique traité de paix n'a été négocié qu'en 1919, lors de la Conférence de paix ; le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, sera LE traité qui officialisera la fin de la guerre, imposant d'importantes clauses à l'Allemagne, notamment des dispositions territoriales, des réparations financières, et des restrictions militaires. Ces conditions auront un impact significatif sur l'Allemagne et contribueront, entre autres, aux

tensions politiques et économiques conduisant à la Seconde Guerre mondiale. Mais revenons à Jules Victor Albert.

Dans les AD 60, j'ai aisément retrouvé sa fiche matricule ; dans la 1ère partie, je peux vérifier son identité, sa filiation, son signalement physique :

FICHE CREEE 96-7-08

Nom : *Deiber*
 Prénoms : *Jules Victor Albert* Surnom :
 Numéro matricule du recrutement : *1774*
 Classe de mobilisation : *1903*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *11 Août 1883* à *Warmériville*, canton
 d' *Bourgoign*, département d' *la Marne*, résident
 à *Mouy*, canton d' *u dit*, département
 d' *L'Oise*, profession d' *coupeur de chaussures*
 fils d' *Emile Calixte* et d' *Ostry Marie Anne*, domiciliés
 à *Mouy*, canton d' *u dit*, département d' *L'Oise*
 N° *12* de tirage dans le canton d' *Mouy*.

SIGNALEMENT.
 Cheveux *chât. min*, sourcils *chât. min*
 yeux *gris ble*, front *ordinaire*
 nez *moyen*, bouche *moyenne*
 menton *ronde*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *60* cent. Taille rectifiée : 1 m. *cent*
 MARQUES PARTICULIÈRES : *Grain de beauté poilu à la joue droite*
 Degré d'instruction : { générale (1).
 militaire (2).

Il s'agit donc bien de Jules Victor Albert Deiber, né le 11 août 1883 à Warmériville, dans l'Oise, demeurant à Mouy, fils d'Emile (absent et j'ajouterai disparu depuis quelques années) et de Marie Anne Ostry ; il exerce le métier de « coupeur de chaussures ».

Pour sa description physique, j'apprends qu'il est brun, chauve (? curieux pour l'époque) qu'il mesure 1,60 m et qu'il a « un grain de beauté poilu à la joue droite » ; par contre, je n'ai aucune information concernant son niveau d'instruction.

Numéro matricule du recrutement : *1774*
 Classe de mobilisation : *1903*

Il a tiré de numéro 12 à Mouy.. La pratique du tirage au sort a été utilisée de 1804 à 1889, mais il faudra attendre 1905 pour sa suppression totale.

Tous les hommes ayant atteint l'âge de 20 ans révolus (ou de 19 ans à partir de 1913) doivent s'inscrire sur les tableaux de recensement ; ils appartiennent alors à une même classe de recrutement. Cette classe permet de retrouver la fiche matricule, elle ne change jamais (n°177). Par contre, la classe de mobilisation est la classe avec laquelle marchent les hommes. La classe de mobilisation (ici 1903) correspond bien à la classe de recrutement.

Jules Victor Albert Deiber est donc enregistré pour effectuer ses 3 années de service militaire réglementaire, de 1903 à 1906. Mais à la lecture de cette fiche, je peux lire qu'il a été ajourné pour un état de « faiblesse » en 1904 mais qu'il reviendra en 1906. dès que son état sera satisfaisant. Quoiqu'il en soit, il sera jugé apte pour partir au front en 1914.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

En 1904, Affaibli faiblesse. En 1905 affaibli faiblesse.
En 1906: Bég.

Compris dans la _____ * partie de la liste du recrutement cantonal (_____ * portion).

du 1^{er} 1203, congé 290, date 5-4-31.

A l'issue de ce service, il est envoyé « en congé » avec un certificat de « *bonne conduite* » le 12 juillet 1907 ; et le 1^{er} octobre de la même année, il passe dans la réserve de l'armée active.

Le 18 avril 1908, il épouse Léontine Philippe, alors encore mineure. Au stade de mes recherches, je n'ai trouvé aucun enfant issu de cette union.

Après cette partie administrative, je m'attarde sur son parcours militaire.

Le 2 août 1914, un ordre de mobilisation générale réquisitionne tous les hommes valides ; Jules Victor Albert n'y coupera pas !

Numéro
au contrôle
spécial du
recrutement.

653

Reçu à l'activité par décret du 11/11/14
12/11/14 Mob 2^{de} arrivé au CH le 30/11/14
Parti en départ du 20 septembre 1914 au 25/11/14
17/11/14. Disparu le 29 octobre 1914 à Vailly
(Chêne) 12/11/14 du 11/11/14 1916. Arrivé à
Lorient le 12/11/14. 12/11/14 du 11/11/14 1916. Arrivé à
25/11/14 1916. 12/11/14 du 11/11/14 1916. Arrivé à
10/11/14

Dans la disponibilité
ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans la 51^{me} REG! D'INFANTERIE
du 28 août au 31 septembre 1908

A accompli une 2^e période d'exercices dans la 51^{me} REG! D'INFANTERIE
du 14 au 30 MAI 1912

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1912

Il est affecté au 251^{eme} régiment d'infanterie (251^e RI), régiment de l'Armée de terre française constitué en août 1914 avec les bataillons de réserve du 51^{eme} RI. Jules Victor Albert appartenait à une unité composée de réservistes, c'est-à-dire de soldats qui

n'étaient pas en service actif à temps plein mais qui étaient appelés à servir en cas de besoin, notamment pendant les périodes de mobilisation liées à des conflits.

Pour les férus de tactique militaire, il sera aisé de suivre les combats de chaque régiment ([le chtimiste](#)).

1914 est de Maubeuge : sur la **Sambre** (24 août) puis bataille de **Guisse** : Urvillers, La Folie (28-29 août)
Bataille de la Marne (5 au 13 sept.) : **Ferme du Rocq** (3/09), **Montceaux-lès-Provins** (5,6/09) puis secteur de Reims :
Ferme du Godat (14/19), La Neuville **reprise de l'offensive** : Rouvroy (7,8 oct.) et **Soupir** (nov.)

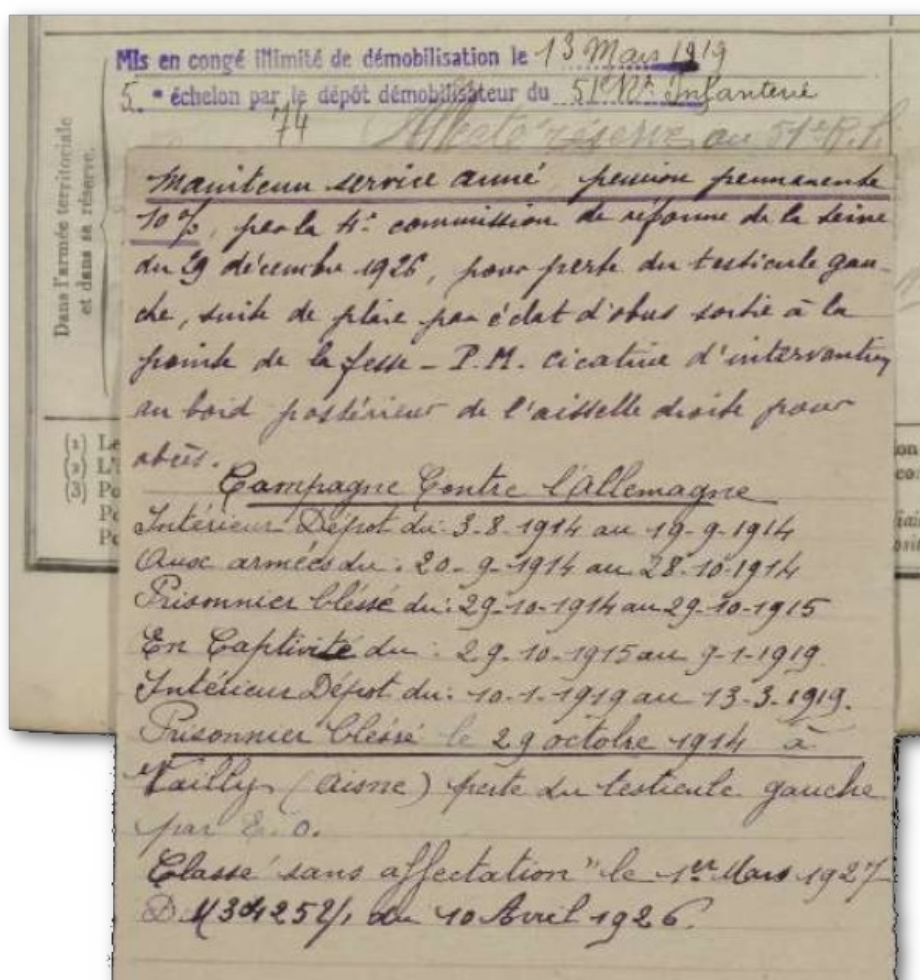
Source : le chtimiste

« Le Soupir »... la bataille de Vailly : fin du chemin pour Jules Victor Albert le 29 octobre 1914. Il est d'abord porté disparu, puis retrouvé, blessé et prisonnier. Les hommes étaient

partis la fleur au fusil, persuadés qu'ils seraient rentrés pour Noël... Jules Victor Albert s'en sortira vivant, mais estropié ; des plaies multiples à la suite d'un éclat d'obus, des interventions chirurgicales d'urgence et la perte d'un testicule gauche, mais vivant !

La perte d'un testicule est un traumatisme important pour un individu ; c'est une blessure génitale grave et particulièrement perturbante. Elle entraîne une séquelle physique indéniable, mais surtout des répercussions psychologiques. Jules Victor Albert a pu devenir anxieux, dépressif.... Le retour à la vie civile a

certainement été très compliqué ; la stigmatisation sociale associée aux blessures génitales était sans doute présente, car la virilité et la masculinité étaient souvent



étroitement liées la capacité reproductive : une rumeur qui touche encore certaines mentalités de nos jours !

Il ne rentrera à la maison qu'au mois de mars 1919. Son estime de soi a repris le dessus car il épouse Julianne Vignon le 27 septembre 1919, Léontine étant décédée.

Sur sa fiche matricule, j'ai également pu suivre les différents lieux de résidence, ce qui m'a d'ailleurs permis de retrouver les épouses sur les recensements.

Rue de Paris, MOUY - Recensement de 1911

1	23	Deiber	Jules	1883	Warrémerville	id	chef	compagnon	Blanc
	24	id	Léontine	1889	Albonne	id	femme	croisière	Blanc

Rue J.Baptiste Boyer, BEAUVAIS - Recensement de 1921

23	46	Deiber	Jules	1883	Warrémerville	id	coiffeur	Dupuy
	47	id	Julienne	1879	Babouf		femme	id

90 rue Riquet, PARIS 18 - Recensements de 1926, 1931, 1936

5	Deiber	Jules	83	Marné	m	cb	Cap. du don	10 148
		Julienne	74	id	m	Ep.		10 148

Pas de recensement numérisé sur Paris en 1941, mais j'ai pu retrouver son acte de décès le 4 novembre 1943... il résidait toujours avec Julianne, dans ce même quartier de la Chapelle, au 6 rue l'Olive, mais....

Le quatre Novembre mil neuf cent quarante-trois, vingt-et-une heures trente minutes, est décédé en son domicile, rue de l'Olive 6 : Jules Victor Albert DEIBER, né à Warrémerville (Marne) le onze Avril mil-huit-cent-quatre-vingt-trois, employé, fils de Jean Baptiste DEIBER, et de Marie Anne OSTRY, + époux décédés ; veuf en premières nocces de Léontine PHILIPPE, époux en secondes nocces de Julianne + VIGNON. - Dressé le cinq Novembre mil neuf cent quarante-trois, treize heures trente minutes, sur la déclaration de Jacques BACQUET, quinze ans, employé, à rue Tombouctou, qui, lecture faite a signé avec Nous, François BAYART, adjoint au Maire du dix-huitième arrondissement de Paris ./. <i>Bayart</i>	4173 DEIBER
---	--------------------

Sur cet acte, Jules Victor Albert est mentionné comme le fils de « Jean-Baptiste Deiber » et de Marie Anne Ostry, sa mère : qui est ce Jean-Baptiste ? Est-ce une erreur de transcription ? Marie Anne était-elle en ménage avec un cousin (?) lors de la disparition de son mari Émile ???

Encore une énigme à percer : décidément, avec la généalogie, on va de surprise en surprise !

Pour en savoir plus :

[Histoire de Warmeriville](#) (Genealexis)

[Warmeriville en 1914-1918](#) (site de la commune de Warmeriville)

[Centenaire 14-18 à Warmeriville \(51\)](#)

[14-18 : L'Oise se souvient - Le film](#) (Conseil départemental de l'Oise)

[29 et 30 octobre 1914 : la bataille de Vailly \(Aisne\)](#) (Forum PAGES 14 18)

*

O comme Observation

Lire son arbre généalogique peut initialement sembler complexe, mais une fois que vous comprenez les éléments de base, cela devient plus facile. Facile ? Qui oserait dire que lire entre les branches de son arbre est aisé.....

Un arbre généalogique, c'est d'abord une représentation graphique des liens familiaux. Les individus sont placés sur des branches en fonction de leurs relations familiales, avec les générations supérieures en haut et les générations inférieures en bas. Rien de plus banal pour le moment.

Pour une meilleure lecture, il convient de différencier ses ancêtres directs - parents, grands-parents, arrière-grands-parents, etc. - des collatéraux.

Pour ma part, j'ai créé des petites vignettes pour mes « *directs* » et mis le blason de la commune de naissance pour les autres, un moyen pour moi de bien repérer les régions. Les noms, les dates de naissance et de décès, les mariages, les lieux de résidence, et d'autres informations pertinentes sont généralement incluses sur l'arbre.

Certains généalogistes ne recherchent que leurs ancêtres directs ; pour ma part, je m'applique à trouver le maximum de collatéraux pour une même famille ; ils permettent une vision plus complète de l'histoire familiale ; en effet, les relations entre les collatéraux peuvent fournir des indices sur la dynamique familiale, les liens affectifs, et même des schémas de comportement ou de migration ; par



conséquent, frères, sœurs, oncles, tantes, cousins, etc., tiennent une place privilégiée dans mes recherches.

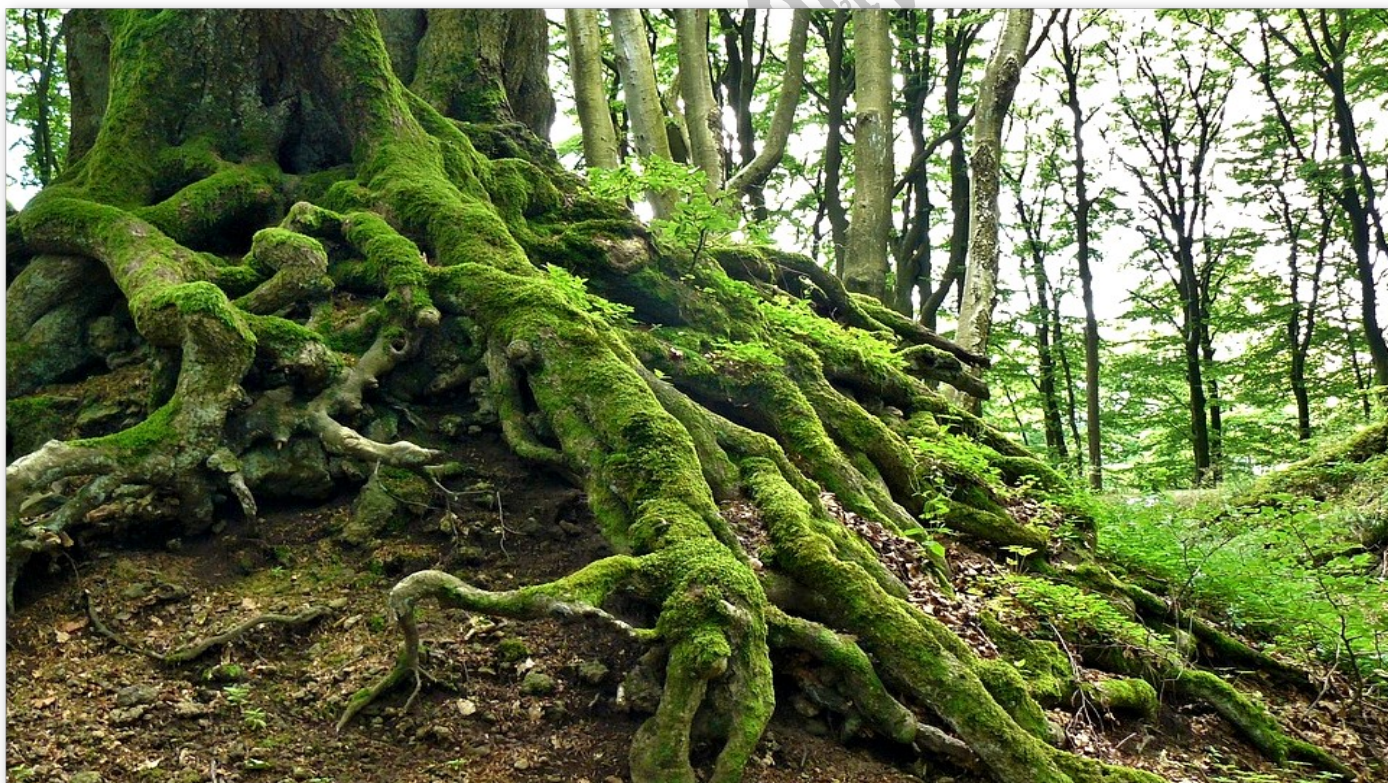
Ils sont une source d'informations importantes pouvant révéler des liens familiaux inattendus et/ou des histoires fascinantes.

La recherche de collatéraux peut aussi aider dans le « *déblocage* » d'une branche « *récalcitrante* ». Elle peut également amener à réflexion ; et pour comprendre, il est souvent nécessaire de se pencher sur la vie quotidienne et les coutumes de l'époque.

Si je prends l'exemple de ma branche alsacienne – à ma connaissance car je reste toujours très prudente – je n'ai aucune naissance hors mariage. Par contre, dans ma branche lensoise, de nombreux enfants ont été légitimés par le mariage de leurs parents. Dans la branche bourguignonne, quelques enfants ont été abandonnés.... Bien évidemment, ce n'est qu'une constatation de faits et en aucun cas une généralité.

Lire un arbre généalogique réside dans l'observation, la compréhension des relations familiales et des informations associées à chaque individu. Ça ne vous rappelle pas quelque chose ?....Un génogramme.

Mais je n'ai pas la prétention de construire un génogramme...



Si un arbre généalogique est une représentation graphique des liens familiaux et des relations de parenté entre les membres d'une famille sur plusieurs générations, un génogramme est, quant à lui, une représentation plus complexe et détaillée des relations familiales. Il inclut non seulement les liens de parenté, mais aussi des informations sur les

relations émotionnelles, les dynamiques familiales, les problèmes de santé, les jumeaux, les schémas comportementaux, les mariages, les divorces, les décès, etc....

Si l'on y regarde d'un peu plus près, un génogramme se construit sur une récolte d'informations, une construction de base avec des relations familiales et des codes couleur, mais surtout, on ne met pas SON génogramme sur internet !

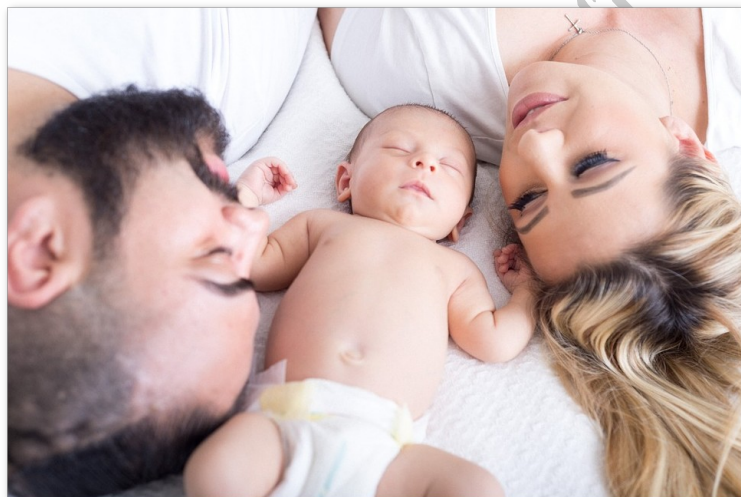
Le génogramme explore les schémas familiaux, les dynamiques relationnelles, les événements marquants, les secrets familiaux, et d'autres aspects psychologiques qui peuvent être transmis à travers les générations ; il identifie des modèles familiaux récurrents, tels que des schémas de comportement, des traits de personnalité, ou des thèmes récurrents dans les relations ; aussi, le génogramme est un schéma très – vraiment très - personnel qui n'a pas à être diffusé, contrairement à l'arbre généalogique qui est souvent partagé.

L'intérêt du génogramme est de pouvoir mettre en lumière des secrets familiaux ou des informations cachées, susceptibles d'avoir une incidence sur la dynamique familiale et individuelle. Je dis bien « *susceptibles* » car plus on remonte dans son arbre, plus les « *supputations* » sont manifestes.

En observant un arbre généalogique, on peut recueillir plusieurs informations sur la structure familiale : les fratries, les mariages, les divorces et séparations, les parents adoptifs, les enfants, les remariages, les décès.

L'arbre généalogique peut être un outil précieux pour suivre l'histoire familiale et écrire de belles pages.

*

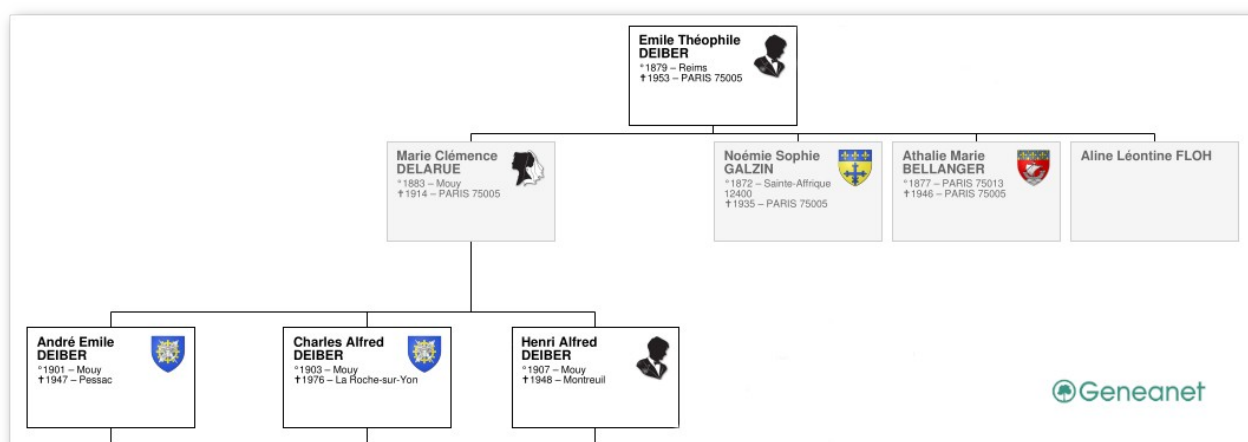


P comme Place

Mon grand-père Henri était le dernier-né d'une fratrie de 3 garçons ; ce dernier enfant est souvent perçu comme le « *bébé* » de la famille : ses parents peuvent être plus indulgents et protecteurs et les frères plus âgés peuvent parfois adopter un rôle de « *grand frère* » protecteur.

André, né en 1901, est son aîné de 6 ans ; il est ce que l'on appelle « *l'enfant du bonheur* » ; c'est un enfant précieux car il est la joie d'une première paternité. L'arrivée de cet enfant est le début d'une nouvelle étape dans la vie de ses parents, pleine de promesses et d'opportunités. C'est la 1ère expérience de Marie Clémence, qui s'est d'ailleurs rapprochée de sa mère car son mari, Émile, fait son service militaire sur Beauvais.

Tout naturellement, l'aîné est le premier à accomplir son premier sourire, son premier mot, sa première marche sans les bras de maman.....



Charles Alfred, né en 1904, est « *l'enfant du milieu* », une place souvent difficile à supporter. On vous dira que souvent cet enfant développe des stratégies pour attirer l'attention, car il peut se sentir « *négligé* » entre « *l'enfant du bonheur* » qui ouvre la voie et le cadet qui est le « *bébé* » de la famille. Cet enfant peut être amené à cultiver sa propre identité pour se différencier par des compétences sociales, une adaptabilité et une flexibilité accrues en raison de la nécessité de naviguer entre les relations avec les frères. Quoiqu'il en soit, Charles sera le seul survivant de la fratrie.... Son frère aîné André est décédé en 1947 et son petit frère Henri le suivra l'année suivante.

Peut-être qu'en fin de compte, Charles a trouvé la force – ou la chance – de survivre dans les méandres d'une vie souvent injuste....

En raison de sa position, Henri a du bénéficier d'une certaine indulgence et d'une attention particulière de la part de ses parents. Cela peut parfois conduire soit à une surprotection, soit à une plus grande liberté dans certains aspects de la vie quotidienne. En sa qualité de « *petit dernier* », il a pu avoir souvent l'avantage d'observer et d'imiter ses grands frères.

Il a été le dernier à quitter le nid parental ; aussi a-t-il connu Noémie, qui s'est occupée de lui au décès de sa mère, juste avant la Grande Guerre ; Noémie, qu'il connaît depuis longtemps puisqu'elle résidait deux porches plus loin dans la rue Broca.

Etre le dernier de la fratrie peut avoir aussi l'inconvénient de devoir se surpasser, de ressentir une pression pour « *performer* » ou pour être exceptionnel ; son frère aîné André a été un élément remarquable dans l'Armée ; Henri, lui, n'aimait pas la guerre.

Peut-être Henri a ressenti le besoin irrésistible de se démarquer de ce grand frère qui l'a aidé à surmonter son désarroi lorsqu'il a perdu son premier-né ; Marie-Jeanne était inconsolable, et heureusement, le petit Roland, mon père, est arrivé peu de temps après. André au n°4 de l'impasse Damesne et Henri au n° 8, cela ne pouvait plus durer ; Henri et sa petite famille sont partis s'installer sur Montreuil.

RECENSEMENT 1931 Paris 13ème - Quartier Maison Blanche
4 Impasse Damesne

4 1891	Merlet	Henriette	64	Seine.	m	Ch.	L.P.
	Deiber	André	01	Oise.	m	G.	P. Deiber 1858
		Henriette	97	Seine.	m	F.	A. Chapelin 1858
		André	24	-d-	c	P.F.	

RECENSEMENT 1931 Paris 13ème - Quartier Maison Blanche
8 Impasse Damesne

8 1891	Deiber	Henri	07	Seine.	m	Ch.	A. Blanchard 1842
		Marie	03	2 ^e et 4 ^e	m	Ep.	A. - d ^e 1842
		Roland	31	Seine.	c	P.	

La dynamique entre les frères a évolué avec le temps ; avant la guerre, André est parti vivre à Pessac, dans le sud-ouest de la France ; Charles et Henri sont restés dans la région parisienne.

Et la guerre a tout bousculé....

*



Q comme Quantité.... D'ancêtres

La quantité d'ancêtres nécessaire pour avoir un arbre généalogique bien fourni dépend de divers facteurs, tant de l'intensité de la recherche que des ressources disponibles sur internet. En général, un arbre bien étoffé peut remonter sur plusieurs générations, parfois jusqu'à plusieurs siècles. Sur GENEANET par exemple, j'ai trouvé des arbres de plus de 120

000 ancêtres, mais les arbres – à mon humble avis – sont remplis très sommairement, sans acte ni photo.

Alors, quantité ou qualité ? Faut-il aller vite ou aller bien ?

A chaque génération, le nombre d'ancêtres est doublé : deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents, seize arrière-arrière-grands-parents... et je ne parle pas des collatéraux ; c'est une montée en puissance, très vite exponentielle !

Si votre objectif personnel est de découvrir rapidement vos ancêtres les plus proches pour construire un arbre généalogique simple, le facteur « qualité » n'entre pas en considération, mais attention, en voulant aller trop vite, vous prenez le risque de faire un arbre avec des ancêtres qui n'appartiennent pas à votre famille : dommage...

Cependant, si vous êtes passionné par l'histoire de votre famille – et la grande Histoire - et que vous souhaitez avoir un arbre généalogique détaillé et précis, il peut être plus judicieux de prendre votre temps pour effectuer des recherches approfondies. La généalogie de qualité nécessite souvent de la patience et de la précision : confirmer les liens familiaux, éviter les erreurs, croiser les sources, recueillir des informations plus riches sur la vie de vos ancêtres, vous prendra énormément de temps, mais quel bonheur et quelle satisfaction !

Comme dirait l'un de mes « *généalogistes en herbe* » du samedi matin : « *j'ai l'impression de résoudre une enquête* ».

Alors, qualité ou quantité ? La question ne se pose même pas.... Elle m'a simplement permise de rédiger ce petit article.

*



R comme Retrouver un ancêtre disparu

Voici un challenge dans un Challenge : retrouver la trace d'un ancêtre disparu. Je parle ici d'un ancêtre disparu, pour moi, mais surtout pour ses contemporains.

Durant plusieurs articles, j'ai évoqué mon grand-père paternel Henri, que je n'ai jamais connu, puisque décédé bien avant ma naissance.

Henri, lui-même, n'a jamais connu son grand-père paternel Émile, car disparu....

Émile est né le 11 septembre 1844 à Oberhaslach, dans le Bas-Rhin ; l'Alsace est le berceau familial de la famille Deiber depuis que Jean, son Agrand-père paternel a quitté sa Bavière natale.

Il était le 2ème enfant d'une fratrie de 8 :

- Édouard né en 1842,
- Charles né en 1846,
- Charles né en 1848,
- Marie Catherine née en 1850
- Florent née en 1854
- Thérèse née en 1856, qui n'aura survécu qu'une seule journée
- Louis né en 1858.



Le 9 juin 1869, Émile épousait une oberhaslachoise de 19 ans, Marie Anne Ostry ; mariage d'amour ou obligation familiale, quoiqu'il en soit le 1^{er} enfant arrive près de 5 mois plus tard. Marie Thérèse naît le 22 novembre ; suivra Jean Joseph, né le 1^{er} juin 1871 mais qui décédera 6 mois plus tard, à Reims ; l'enfant n'aura pas survécu au terrible voyage.



Car en 1871, la guerre franco-allemande a infligé une humiliante défaite à l'Empire français, la capture de Napoléon III et le siège de Paris, et surtout l'annexion des territoires de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Cette guerre a laissé une marque indélébile dans la mémoire collective.

Édouard, l'aîné de la famille, restera à Oberhaslach ; il s'y mariera, aura des enfants et décédera sur le sol alsacien : un choix qu'Émile et son père Nicolas n'ont pas partagé puisqu'ils se sont tous expatriés sur Reims. Tous ? Bien sûr que non ; la famille a été divisée et la décision n'a certainement pas été aisée à prendre ; il y a fort à parier que les discussions ont été très animées entre les frères, les oncles et les cousins : rester sous domination allemande ou bien migrer vers « la France de l'intérieur ».

Certains proches sont restés : peut-être avaient-ils des liens forts avec leur terre natale ; on ne peut écarter la possibilité de rester par patriotisme allemand, acceptant la nouvelle réalité politique ; quitter sa communauté, c'était également craindre des conséquences sociales et économiques de repartir à zéro, vers l'inconnu.

Émile a choisi l'émigration vers la France : par attachement à la culture et à la langue françaises ? Par refus de vivre sous domination allemande ? Je suis incapable de répondre à cette question, car dans ma famille, aussi loin que je m'en souviens, on aimait profondément l'Alsace et on respectait la rigueur allemande.

Alors, la question que je me pose : pourquoi a-t-il disparu ?

Certes, peu avant de partir pour Reims, il a perdu sa mère, il a perdu un fils.... Rien n'explique une totale disparition. Je vais donc essayer de le rechercher méthodiquement.

J'ai trouvé 7 enfants :

- Marie Thérèse, née en 1869 à Oberhaslach, qui épousera Joseph Ernest TRANSINNE le 6 mars 1886 à Reims ; elle n'avait que 17 ans !
- Jean Joseph, né à Oberhaslach en juin 1871 mais décédé la même année en décembre ; ceci me permet de situer approximativement la date d'arrivée de la famille sur Reims,
- Florentine Marie, née en 1878 à Reims et qui épousera Jules Alexandre LEBLOND le 22 octobre 1898 à Mouy, dans l'Oise ; elle avait à peine 20 ans...
- Emile Théophile, le père d'Henri, né en 1879, qui s'installera durablement rue Broca à Paris,
- Gustave Alphonse Hubert, né à Reims en 1880 mais décédera près de 14 mois plus tard,
- Gustave Joseph, né en 1882 succèdera à son petit frère,
- et [Jules Victor Albert DEIBER](#), le dernier de la fratrie, né en 1883, non pas à Reims, mais à Warmeriville.

Sur l'acte de mariage de Jules Victor Albert et de Léontine PHILIPPE en 1908, il est mentionné qu'Emile est absent depuis 15 ans donc depuis 1893.

Sur l'acte de mariage de Marie Thérèse, Émile était présent au mariage de sa fille en 1886.

Mais lors de l'union d'Emile Théophile et de Marie Anne OSTRY, mon Agrand-mère, en 1899 ou bien l'union de sa seconde fille Florentine Marie en 1898, il était absent.

Même constatation lors du mariage de Gustave Joseph avec Juliette GOURDAIN en 1903 ; Émile reste introuvable.....

Que s'est-il donc passé entre Wamerille et Mouy ? Émile s'est lassé de sa famille et l'a abandonnée ? Il a fait une mauvaise rencontre....

J'ai besoin de tout poser à plat et de reprendre chacune de mes trouvailles, donc la suite à « la lettre U » !

Les témoins ci-après nommés nous affirment sous la foi du serment conformément à l'article 155 du Code civil, qu'il est à leur connaissance que le père du futur époux est absent et que ce dernier est dans l'impossibilité d'en justifier dans l'ignorance ou il est du lieu de son dernier domicile et de son décès. Attendu qu'il n'existe aucun empêchement à ce mariage, Nous, Adjoint au Maire, soussigné, faisons



* S comme STO

Le STO ou [Service du Travail Obligatoire](#) a été institué en France durant la Seconde Guerre mondiale par le régime de Vichy, gouvernement collaborationniste en place sous l'Occupation allemande. Il a été instauré en application de la loi du 16 février 1943, qui obligeait les hommes français nés entre 1920 et 1922 à travailler en Allemagne dans le cadre de l'effort de guerre allemand.

Certains vous diront que beaucoup d'hommes sont partis volontaires et qu'ils ont « collaboré » ; d'autres ont tenté d'échapper à cette obligation en se cachant ou en fuyant pour rejoindre la Résistance. Ah, la Résistance, ces résistants de la dernière heure, ils étaient bien nombreux à la fin de la guerre.... S'il y en avait eu autant qu'on voudrait

le croire, la France aurait été libre bien avant de faire toutes ces victimes ! Mais loin de moi l'idée de critiquer qui que ce soit : je trouve assez facile d'épiloguer, assise confortablement dans mon fauteuil, sans prendre en compte le contexte.

L'Allemagne nazie avait un besoin grandissant de main-d'œuvre pour soutenir son effort de guerre, et en particulier après la défaite de l'armée allemande à Stalingrad ; elle a acheminé des travailleurs français en Allemagne, dans les usines, les fermes et d'autres secteurs stratégiques, pour produire des armes et/ou du matériel indispensable à la poursuite du conflit.

Ce recrutement forcé a été très impopulaire en France ; il y a eu plusieurs manifestations et des grèves en signe de protestation ; certains boycotts se sont organisés contre les autorités allemandes ; des actes de sabotage ont été perpétrés contre les infrastructures utilisées pour le STO, comme les bureaux de recrutement, les lignes de chemin de fer et les installations liées à la mobilisation forcée. Si certains ont dû partir par crainte de représailles à l'encontre de leur famille, d'autres ont été raflés à la sortie des usines tandis qu'une poignée s'échappait vers la zone non occupée, au péril de sa vie.

N'oublions pas le « *contexte* » : un gouvernement sous le joug allemand, des lois répressives et discriminatoires, une « *milice française* » à la solde de la Gestapo, les arrestations, les détentions, les tortures et les exécutions..... les dénonciations,

A ce climat de peur omniprésente et entretenue par l'armée d'occupation, s'ajoutent les difficultés économiques, les pénuries alimentaires, la peur de l'autre ; un voisin, un collègue ou même un membre de la famille pouvait moucharder. Des nouvelles règles, des nouvelles lois perturbent le quotidien des français ; ces derniers sont accaparés par la vie matérielle et l'anxiété : survivre coûte que coûte.



Et qui oubliera les sirènes annonçant les bombardements, le bruit des bottes sur les pavés..... Ce n'est certainement pas ma grand-mère, qui, traversant la rue hors des clous, s'est vue refaire le chemin inverse, après un monstrueux coup de pied au c...

Un environnement d'insécurité perpétuelle supporté par tous les français de la zone occupée, et notamment les Montreuillois.

Située dans la banlieue-Est de Paris, Montreuil-sous-Bois est associée à une longue tradition

politique de gauche et, historiquement liée au Parti communiste français (PCF). Par exemple, de nombreux Montreuillois se sont associés aux Communards de 1870. Au début du XXe siècle, une importante activité ouvrière s'est développée et le PCF s'est souvent positionné comme le parti politique qui défendait les intérêts des travailleurs et des classes populaires. Montreuil est devenue tout naturellement le théâtre d'un militantisme ouvrier et syndical dont les idées étaient largement partagées par Henri, mon grand-père paternel. Ce qui d'ailleurs lui a valu sa déportation en 1943.... et 1943, les cadences de travail augmentent pour le IIIème Reich.

Longtemps, je me suis demandée pourquoi Henri n'avait pas été envoyé se battre sur le front. Il n'a jamais été « *soutien de famille* » ; sa mère Marie Clémence était décédée alors

qu'il n'avait que 7 ans, sa belle-mère Francine résidait quelques rues plus haut avec son mari, sa femme travaillait et n'avait qu'un pré-adolescent de 12 ans – mon père - à s'occuper ; la petite Yolande ne naîtra qu'un peu plus tard.

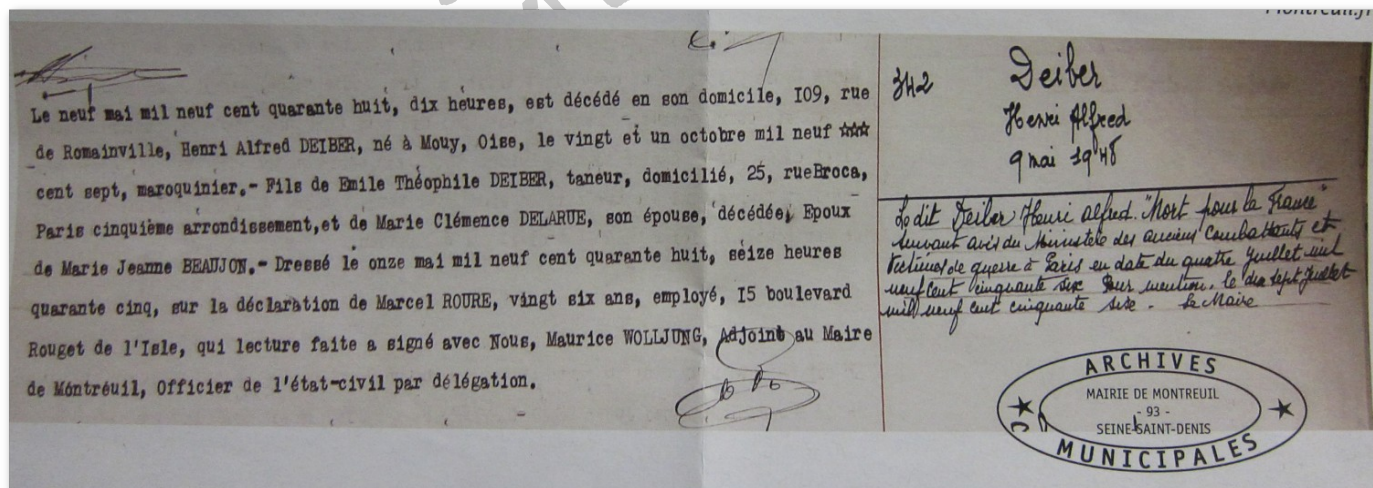
Ma grand-mère Marie Jeanne « mémé Jeannette » m'a toujours laissé entendre que son mari n'avait rien fait d'extraordinaire, mais qu'elle avait souvent très peur « *des hommes en colère avec le poing levé* » ; elle faisait bien évidemment référence au Front Populaire et aux grèves de 1936. Elle savait que l'on arrête pas facilement des hommes en colère....



Les banlieusards ont un peu le sang chaud, mais faut-il rappeler que « *Montreuil est la première ville de la région parisienne à être libérée le 18 août 1944 par plusieurs centaines de membres de la Résistance intérieure française* » (Wikipedia)

Mais Henri n'a pas pu participer à la libération de sa ville : il était trop faible....

Bien avant de commencer ce challenge, j'ai effectué un très grand nombre de recherches ; certaines ont abouti, d'autres pas ; hier matin, j'ai enfin reçu par voie postale l'acte de décès de mon grand-père :



Pour en savoir plus :

[Les origines du nom de Montreuil](#) (Site officiel de la ville de Montreuil)

[La CGT et la répression antisyndicale \(août 1939-décembre 1940\)](#) (Cairn)

[Les grandes dates de l'histoire de la CGT](#) (Institut d'Histoire Sociale)

[Front Populaire : 80 ans d'avancées sociales en images](#) (France Info Culture)



*

T comme Tuberculose

Marie Jeanne ferme la porte derrière elle ; elle entend une quinte de toux, là-haut dans leur unique petite chambre. Son fils va rentrer de l'atelier d'un instant à l'autre ; Yolande fait ses devoirs sur la nappe à carreaux de la table de la cuisine.

Elle s'assoit sur une chaise et regarde autour d'elle ; sa maison est propre, mais misérable. Un seul deux pièces pour quatre. Ils ne peuvent pas se payer autre chose. Certes, Henri est rentré à la maison, mais elle a bien vu qu'il crachait du sang. Et puis, il est maigre, trop maigre ; son visage est émacié et pâle ; ses yeux brillent de fièvre. Mon Dieu, que va t-elle devenir avec ses deux petits... Marie Jeanne ravale ses larmes : elle ne doit pas pleurer devant sa fille. Une mère courage, voilà ce qu'elle a toujours voulu être, comme sa mère qui travaillait comme une acharnée, alors que son père buvait sa paie au bistrot. Au moins, Henri n'a jamais bu plus que de raison ; il lui a toujours amené sa paie.

« Tuberculose » qu'il a dit le médecin. « Du repos et de l'air pur » a-t-il précisé. Il faudrait qu'Henri parte à la campagne, mais ils n'en ont pas les moyens. Alors il reste couché, avec la fenêtre ouverte. Quelquefois, il se lève et fume sa « gitane ».

Mais la voisine a peur : « un tuberculeux, c'est contagieux, faut faire attention aux petits, madame Deiber ».

*

Mon grand-père Henri est décédé de la tuberculose, à la maison, le 9 mai 1948. « Mémé Jeannette » savait qu'il n'y survivrait pas ; mais elle a espéré jusqu'au bout.... Et puis il a fallu continuer à vivre, aller



travailler, s'occuper des enfants, ne rien leur montrer. Elle s'est entourée d'une carapace pour se protéger ; on disait d'elle qu'elle était dure, méchante, pas maternelle. Mais en fin de compte, ils n'ont rien compris de sa douleur.

Marie Jeanne a bien essayé de se reconstruire, de refaire sa vie de femme, mais « il » était allemand et « *je ne peux pas faire ça à ton grand-père après ce que les allemands lui ont fait* ». Pauvre « *mémé Jeannette* » je n'avais que 19 ans lorsque tu m'as confiée ces quelques paroles et je n'ai pas su te répondre. Si seulement.....

*

N'en déplaisent aux germanophobes, nous devons à un médecin allemand la mise en évidence du bacille tuberculeux à partir de lésions humaines : le docteur Robert Koch, qui reçu pour cette découverte le prix Nobel de physiologie ou médecine en 1905. Le Dr Koch, qui donnera son nom à la bactérie, est l'un des fondateurs de la bactériologie.

La tuberculose est une maladie redoutable et « *sociale* » qui n'était pas spécifiquement liée à la guerre elle-même, mais plutôt à des facteurs tels que les conditions de vie difficiles, la malnutrition, le manque d'accès aux soins médicaux et aux mouvements de population importants qui ont souvent accompagnés les conflits armés.

En déportation, et comme tous ses compagnons d'infortune, Henri a vécu dans des conditions très précaires, de surpeuplement, de stress, sous-alimenté, un contexte qui favorise la propagation de la maladie. Sans diagnostic précoce ni traitement adéquat, la maladie a été fatale. Lente, mais irrémédiablement fatale.



Après la guerre, la France – que dis-je le monde – est entré dans une phase de reconstruction : maisons, routes, ponts, installations publiques essentielles. Pénuries et rationnement étaient le quotidien de chacun. Il a fallu relancer la production industrielle, l'agriculture, le commerce.

Les gouvernements et les organisations humanitaires ont également travaillé à la réinstallation des personnes déplacées, à leur fournir un abri, de la nourriture, des soins médicaux. IL fallait s'occuper de millions de personnes déplacées, des personnes désorientées, ayant perdu des proches, leurs maisons, leur sécurité.

A la fin de la guerre, les traitements de la tuberculose reposaient souvent sur des antibiotiques, notamment la streptomycine, qui avait été découverte en 1943, mais elle engendrait des effets indésirables. Le repos au lit était souvent recommandé ; il permettait au corps de se rétablir et de combattre l'infection. Un régime alimentaire équilibré et nutritif était essentiel pour renforcer le système immunitaire affaibli. Un régime alimentaire, alors qu'on manquait encore de l'essentiel....

Et le sanatorium ? Trop mauvaise réputation. Henri ne voulait pas être séparé de sa famille, il l'avait déjà perdu une fois. IL n'était pas un homme difficile ; il faisait toujours ce que Jeannette disait mais là, c'était trop pour lui.

Henri est donc décédé, dans son lit, près des siens. L'hémorragie a eu raison de sa tuberculose pulmonaire. Les derniers jours ont été terribles, mais « Mémé Jeannette » a tenu. Pour lui. Pour les enfants. Sur son lit de mort, Henri a fait promettre à son fils Roland de « *ne jamais se syndiquer* », de rester transparent et ne pas faire de vague. Mon père a tenu parole.

Pour en savoir plus :

[Histoire de la tuberculose](#) (Wikipedia)

[La Ligue française contre la tuberculose / par le Dr Sersiron](#) (Gallica)

[La tuberculose raconte notre histoire](#) (France Culture)

[Le Sanatorium d'Aincourt et son histoire](#)

*

U comme Un bon bout de temps.....

En effet, il m'a fallu un bon bout de temps pour reprendre le fil de l'histoire.... (suite [R comme Retrouver un ancêtre disparu](#))

REIMS - Recensement 1881

34	14	18	Deiber	Emile	38	deiber	chef
14			Alley	Marie	39	Emile Deiber	femme
15			Deiber	Chérie	12	la fille	enfant
16			Deiber	Marie	4	2 ^e	2 ^e
17			Deiber	Emile	3	la fille	2 ^e
18			Deiber	Gustave	1	2 ^e	2 ^e

En généalogie, il faut être méthodique dans les recherches, vérifier les sources et documenter soigneusement chaque information, à l'image d'une investigation policière. J'ai égrené les recensements, les actes de naissance et actes de mariage de chacun des enfants d'Emile.

Reprenons depuis le début : Émile est arrivé à Reims fin 1871. La famille a résidé successivement au 34 rue du Mont-d'Arène – jusqu'au décès de Gustave Alphonse Hubert en 1882 - puis au 2 rue des Trois-Piliers. Trop bouleversée par le décès de son enfant, on

peut comprendre que Marie Anne n'ait pas souhaité rester dans le logement qu'ils occupaient tous depuis leur arrivée dans « *la cité des rois* ». Le dernier-né de la fratrie a donc vu le jour à Warmeriville en 1883. C'est Émile en personne qui a fait la déclaration en mairie.

Sur le recensement de 1886, la famille n'est pas inscrite comme résidant à Warmeriville. Pas plus qu'en 1891, par contre j'ai pu voir qu'une famille GOURDAIN y résidait : Gourdain, comme le nom de jeune fille de Juliette, brue d'Emile et épouse de Gustave Joseph. Un petit indice qui me permet d'expliquer la nouvelle destination sur Mouy, dont est originaire Juliette.



Que s'est-il donc passé entre Warmeriville et Mouy ? J'ai totalement perdu sa trace... Et en fin de compte, je ne suis même plus sûre qu'il ait jamais atteint Mouy.

Pour avoir les idées plus claires, j'ai réalisé un tableau récapitulatif :

Lieu	Date	Adresse	Evènement
REIMS	1871		
REIMS	1879	34 rue du Mont d'Arène	Naissance de mon Agrand-père Émile Théophile
REIMS	1881	RECENSEMENT	
REIMS	1882	2 rue des Trois-Piliers	Décès du jeune Gustave Alphonse Hubert Décès de Nicolas, père d'Emile
WAMERIVILLE	1883	Aucune adresse précisée	Naissance de Jules Victor Albert
?	1886		?
?	1891		?
?	1896		?
MOUY	1901	Marie Anne réside seule avec ses enfants et sa belle-fille : Émile Théophile est au service militaire	
MOUY	1906	Marie Anne réside seule avec le dernier enfant de la fratrie	
	1911	Décès de Marie Anne, épouse d'Emile	

Je n'ai aucune trace de la famille avant 1901 ! Marie Anne, épouse d'Emile vit seule avec les deux derniers enfants de la fratrie et sa belle-fille Marie Clémence, épouse d'Emile Théophile, alors parti au service militaire.

MOUY - Recensement 1901

100	f. Deiber	Marie	50	à	chef		
101	Deiber	Gustave	10	à	enfant	carrossier	Gla fils
102	à	Jules	17	à	à	à	Henri Baumy
103	Delance f. Deiber	Marie	17	à	elle fille	marier d'Emile	Norman

Sur le recensement de 1906, Émile Théophile a créé son foyer ; il a déjà deux enfants, André et Charles, les deux frères aînés de mon grand-père Henri.

Marie Anne vit désormais avec son « petit dernier » ... mais toujours pas d'Emile. Et dans mon tableau, j'ai un trou de plus de 10 ans !

Je suis au bord du gouffre : j'ai recherché les bagnards dans les ANOM, j'ai commencé à compulser les faits divers dans Gallica, j'ai même sollicité Ancestry et FamilySearch mais rien ! IL semble qu'Emile se soit totalement volatilisé !

Recensement MOUY 1906

100	V. Deiber	Marie	1850	Blanchard	à	chef	résumé
101	Deiber	Jules	1883	Wanninville	à	fil	carrossier Baumy
103	Deiber	Emile	1879	Reims	à	chef	à Henri
104	Delance	Marie	1875	Mouy	à	femme	néant
105	Deiber	André	1901	à	à	enfant	à
106	à	Charles	1903	à	à	à	à

Désespérée par une situation qui m'échappe, je me suis lancée dans une recherche titanesque par département limitrophe de la Marne avec Filae ; j'ai donc pris une carte de France ([AD de la Somme](#)) et j'ai « revisité » chaque région :

- **la Meuse** (55) : rien
- **la Meurthe et Moselle** (54): décès d'Emile Deiber, « Mort pour la France » en 1914, mais né en 1884,



- **la Moselle** (57) : j'ai retrouvé Louis Deiber (1835 – 1888) un cousin d'Emile, fils d'Antoine, le frère de son père Nicolas ; Louis demeure à Carling, peut-être une piste à suivre, mais les recensements de la Moselle ne sont pas encore en ligne....
- **les Vosges** (88) : la région du poilu Émile précédemment retrouvé dans le département 54 ; il est le fils de Léon Deiber – également tisseur – et petit-fils de Jean Baptiste Deiber... Tiens, tiens, Jean-Baptiste ? Celui qui est mentionné sur l'acte de décès de Jules Victor Albert (voir lettre [N comme Neveu](#)), comme le

monde est petit !

- **le Haut-Rhin** (68) : j'ai retrouvé Émile Deiber, né en 1881, fils d'Antoine, né à Chatenois – dont aucun Deiber ne figure dans le recensement de 1886 – mais le berceau de cette famille semble se situer à Liepvre ; seul le recensement de l'année 1866 est disponible en ligne...
- retour aux sources : **le Bas-Rhin** (67), où le seul recensement disponible sur Oberhaslach est celui de 1885 et allemand ! Occupation oblige.

Alors oui, j'ai passé un bon bout de temps à croiser mes sources, examiner mes résultats, et j'en ai trouvé des « Emile » mais toujours pas le mien !

Ayant exploré les archives en ligne mises à ma disposition, j'en viens à échafauder des situations rocambolesques : a-t-il été victime d'un accident ? Ou d'un mal tourné ? A-t-il été enrôlé dans la marine... Il ne faisait pas partie de certains) ; les Prussiens n'é-

Peut-être me faudra t-il élargir ma recherche géographique ; je ne perds pas l'idée qu'Emile n'a pas quitté son Alsace natale le cœur léger et que, peut-être, il voulait regagner sa terre.... Qu'il pourrait avoir retraverser la frontière et se retrouver en territoire annexé.

Formular (Formulaire) A.

Volkszählung in Elsass-Lothringen am 1. Dezember 1885.

Dénombrement de la population en Alsace-Lorraine au 1^{er} décembre 1885.

Die Haushaltungsvorstände werden ersucht, die ihnen übergebenen Namenslisten und einliegenden Zählkarten am 1. Dezember Vormittags nach Vorlage des Vordrucks und der umhüllenden Vermerkslisten sorgfältig auszufüllen und zum Abholen bereit zu halten.

Les chefs de ménage sont invités à remplir soigneusement et à tenir prêts le 1^{er} décembre au matin, conformément au présent formulaire et aux observations ci-jointes, les listes nominatives et bulletins de recensement y afférents, dont remise leur a été faite.

Von Böher anzufüllen vor Abgabe der Namensliste an den Chef der Haushaltungsvorstand A remplir avant la remise au chef de ménage de la liste no- minative au chef de ménage.	Kreis <u>Molsheim</u> Gemeinde <u>Oberrupf</u> Arrondissement commune	Wahlbezirk No. <u>4</u> circonscription de recensement	Hausnummer <u>196</u> numéro de la maison
---	--	---	--

Namensliste — Liste nominative

der an- und abwesenden Mitglieder der Haushaltung, No. 43
 des membres présents et des membres absents du ménage

Familienname.	Vorname.	Beruf, Stellung oder sonstige Stellung am Zählungsvorstand (Ménage, Cultus, Sch. Sch., Landw., Fabrikant, etc.) Profession, situation, etc. (Ménage, Cultus, Sch., Landw., Fabrikant, etc.)
		Die Rubriken 5 und 6 sind nur auszufüllen bei den vorübergehend anwesenden beim vorüber-

Et là, je ne donne pas cher de sa peau : il est désormais un « *étranger* ».

Et puis, l'idée qu'il ait abandonné femme et enfants ne me plaît pas du tout ; mais je ne suis pas responsable des choix de mes ancêtres.

Je finirai bien par le retrouver.....

*

Pour en savoir plus :

[L'Alsace entre 1870 et 1914](#) (Base numérique du patrimoine d'Alsace)

[Les rues de Reims](#) (la vie rémoise)

[Intérieur ; Police. Forçats évadés : états et dossiers nominatifs \(1814-1844\)](#)

[Les archives nationales d'Outre-Mer](#) (ANOM)

[Retrouver le décès d'un ancêtre](#) (le blog d'Elise Lenoble)

*

V comme Valeur ajoutée



La valeur ajoutée est un indicateur important de la performance économique d'une entreprise. En généalogie, participer à un challenge apporte une « *plus-value* » non négligeable.

Bien sûr, un challenge tel que le Challenge AZ est douloureux ; il faut garder le rythme et écrire un article tous les jours n'est pas aisé. Il génère un taux d'adrénaline qui pulse l'implication dans la recherche

et pousse à explorer de nouvelles pistes.

Le challenge AZ encourage à élargir la recherche au-delà du noyau familial, explorant ainsi des cousins éloignés, une branche peu connue ; il amène à développer de nouvelles compétences en recherche généalogique, en analyse de documents, en utilisant tout un panel d'outils en ligne. Dieu sait qu'en généalogie, il faut être inventif et quelquefois emprunter les chemins de traverse !

Dans mes premières années de recherche, j'ai été affectée que ma famille ne s'intéresse pas à son histoire, comme si l'on pouvait gommer tout ce qui s'était passé « *avant* »... C'est un peu comme un étranger qui arrive dans un autre pays et à qui on demande d'effacer tout ce qu'il a appris dans sa région d'origine ; il emporte avec lui son patrimoine, son identité, ce qui l'a construit, façonné. En généalogie, c'est la même chose, plus vite on connaît son histoire familiale, mieux on se comprend.

Alors j'ai approfondi mes recherches, sans aucune aide de ma famille ; je dirai bien que quelquefois, elle a essayé de me mettre des bâtons dans les roues en « *omettant* » quelques informations, en mentionnant quelques fausses dates ; mais peu importe, l'essentiel est que j'avance, car les papiers, les documents, les actes, eux, ne mentent pas.... Exception faite toutefois d'une maternité « *illégale* », car seule la maman sait qui est le véritable père ; les tests ADN n'existaient pas encore...

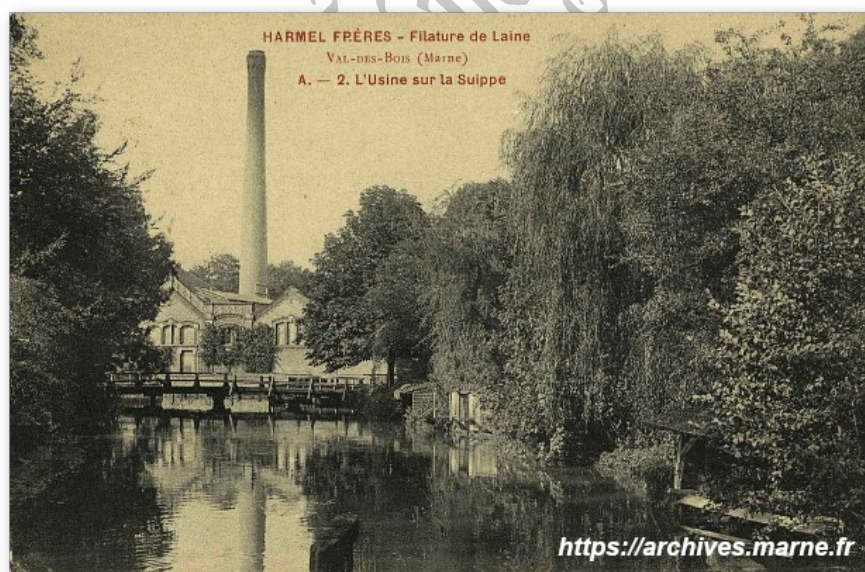
Replacer mes ancêtres dans leur contexte historique, tenter de comprendre les événements historiques, sociaux et culturels de l'époque dans laquelle ils vivaient peut fournir des informations importantes sur leurs vies.

Et que dire des collatéraux ! Leur étude permet de comprendre le contexte familial dans lequel évoluaient nos ancêtres. En considérant les frères et sœurs, les oncles et tantes, les cousins et cousines, les « ex » et les « *pièces rapportées* » - que c'est très moche ! - on obtient une image plus complète de la vie de famille et des relations sociales ; et quelquefois on peut retrouver un ancêtre disparu..... mais on ne gagne pas à tous les coups.

Les collatéraux, mais aussi les voisins, les témoins de mariage, peuvent fournir des indices précieux sur le réseau social de nos aïeux. En examinant qui étaient leurs amis ou les autres membres de leur communauté – ceux par exemple qui exerçaient la même profession - on peut découvrir des liens susceptibles d'aider à reconstituer leur vie quotidienne. C'est un peu comme un puzzle à reconstituer.

En voulant relever un défi spécifique, on peut également identifier ses lacunes, ce qui incitera à les combler pour obtenir une image plus complète de l'histoire familiale.

Voilà en quoi un « *challenge* » quel qu'il soit, est une plus-value pour notre généalogie. Et cerise sur le gâteau, il inclut des composantes de partage, en publiant nos découvertes avec d'autres généalogistes ; sous forme d'articles ou de blogs, le contenu en devient plus significatif ; on apprend toujours des autres ;



Et j'ai tellement encore à apprendre....

*

W comme WARMERVILLE

Avant de faire des recherches sur Émile, le grand-père d'Henri, mon grand-père paternel, j'ignorai

jusqu'à l'existence de cette petite ville française située dans le département de la Marne et à environ 17 km au nord-est de Reims, « cité des rois » où mes ancêtres directs alsaciens ont fui en 1871.

Le dernier enfant d'Emile, [Jules Victor Albert](#) est né en 1883 à Warmeriville.

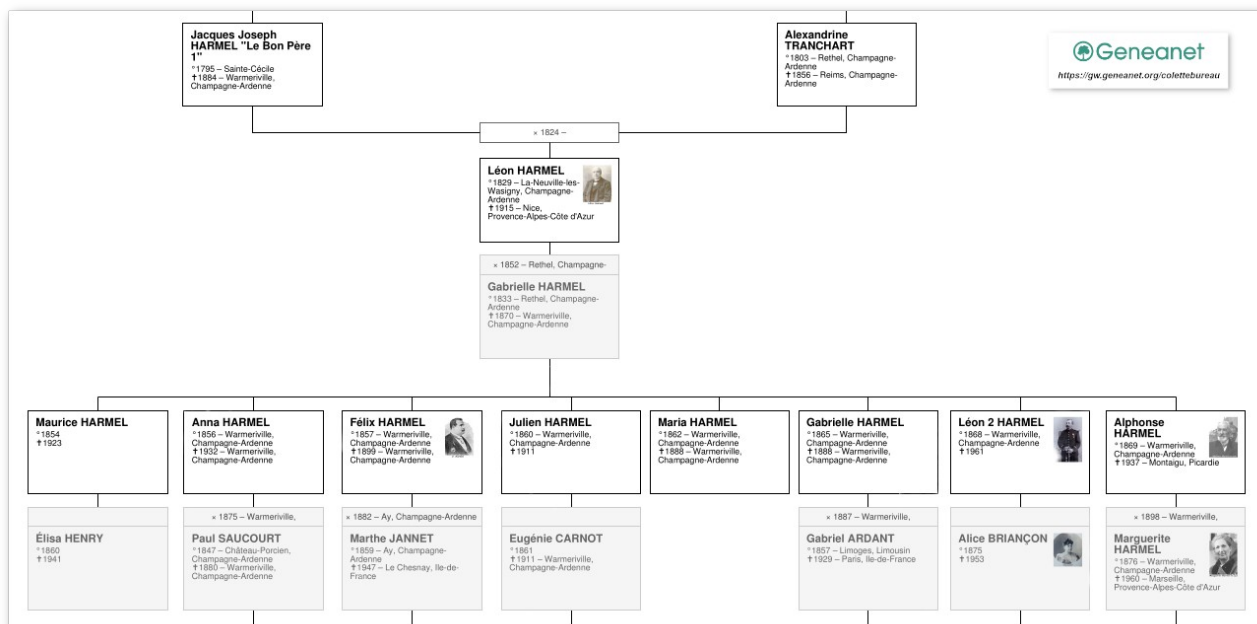
29	39	145	Moroy	Charles	38	if	Charbonnier	chef de ménage
		146	Boulet	Joséphine	38	if	sans profession	la femme
		147	Moroy	Blanche	18	if	rentagère	enfant
		148	Moroy	Eugène	17	if	sans profession	if
		149	V ^{ie} Boulet	Euphémie	72	if	if	bonne mère de chef

Sur le recensement de 1886, je n'ai pas retrouvé la famille Deiber, mais j'ai cherché une nouvelle fois les témoins inscrits sur l'acte de naissance et tous deux ouvriers en filature, avec le vif espoir de trouver un lieu de travail ou une correspondance :

- Charles Moroy, domicilié rue de l'Église,
- François Joseph Loos, introuvable sur le recensement ; par contre était inscrit « Loos Julien » un enfant de 11 ans, rue des Censes

27	52	229	Gentilhomme	François	46	français	employé	chef de m.
		230	Lamarque	Léon	39	if	sans prof.	femme
		231	Loos	Julien	11	if	if	seul

Dans ce recensement, j'ai bien évidemment retrouvé toute la famille Harmel, famille emblématique de Warmeriville.



familiales		ménages		individus		Cour de l'Usine					
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
8	29	<u>Harmel</u>	<u>Marcelle</u>	31	français	filateur	chef service				
	30	Henry	Elsa	26	il	sans profession	femme				
	31	Schumann	Marie	40	il	domestique	domestique				
	32	<u>Harmel</u>	<u>Jules</u>	18	il	filateur	chef de m.				
	33	Pott	Euphémie	33	il	sans profession	femme				
9	34	Harmel	Élisabeth	23	il	il	enfant				
	35	Harmel	Angèle	19	il	il	il				
	36	Clavel	Félicie	32	champrois	domestique	domestique				
	37	Urtz	Marie	23	il	il	il				
	38	<u>Harmel</u>	<u>René</u>	17	français	filateur	chef de m.				
5	39	Harmel	Gabrielle	21	il	sans prof.	enfant				
	40	Harmel	René	18	il	il	il				
	41	Harmel	Alphonse	16	il	il	il				
	42	M ^{re} Perimbeau	Gabrielle	14	il	il	sœur				
	43	Perimbeau	Emile	26	il	il	marier				
	44	Archeriaux	Antoine Eugène	46	il	fonctio	ouvrier				
	45	Jabart	Angèle	20	il	domestique	domestique				
	46	Henry	Wanda	27	il	il	il				
15	Harmel	René	2	il	sans prof.	chef de m.					

Léon Harmel, à l'image des idées de son père, a créé un gros bourg industriel : le tissage à la main périlite au profit d'une industrialisation patronale et chrétienne.

4	7	23	Lamideau	Elisa	74	if	sans prof.	collè-mère
		24	<u>Harmel</u>	<u>Felix</u>	29	if	filateur	chef de m.
		25	Jannet	Marthe	27	if	sans prof.	femme
		26	Harmel	Jeune	3	if	if	enfant
		27	Harmel	Jacques-Joseph	1	if	if	if
		28	Idelmès	Josephine	22	changeur	domestique	domestique

170	Champion	Marius-Julie	1	if	if	if
Rue des Censés						
171	<u>Harmel</u>	<u>Albert</u>	43	if	filateur	chef de m.

20	39	172	Saucoart	Vigine	34	sans prof.	sans prof.	femme
		173	Harmel	Marguerite	9	if	if	enfant
		174	Harmel	Ernest	8	if	if	if
		175	Harmel	Joseph	6	if	if	if
		176	Ville	Julia	23	if	domestique	domestique

Rue du Pont		92	Page	Emile	1	if	if	if
19	26	93	Bureau	Gorges	42	if	industriel	chef de m.
		94	Harmel	Maria	40	if	sans prof.	femme
		95	Bureau	Louis	16	if	if	enfant
		96	Bureau	Henni	14	if	if	if
		97	Bureau	Marceline	6	if	if	if
		98	Albert	Florence	30	if	servante	servante
		99	Wirth	Marguerite	21	changeur	cuisinière	if

Des cités ouvrières sont créées : « la cité Jeanne-d'Arc, la cité Sainte Virginie, la cité du Bon Père, la cité Saint-Joseph ou encore la cité Saint-Jacques.

Lorsque Émile et sa famille est arrivée à Warmeriville, la corporation chrétienne du « Val-des-bois » existait depuis 1867. En 1883, de l'éducation sociale et professionnelle des ouvriers est né « *le Conseil d'Usine* » destiné à donner aux travailleurs une participation effective au gouvernement de l'Usine.

La famille Harmel prend le contrôle de la ville : Félix Harmel est élu maire de 1896 à 1899, date de son décès ; son frère Maurice prend le relais jusqu'en 1915, puis Léon, fils de Maurice est nommé par les Allemands.



La religion a joué un rôle central dans la vie quotidienne des ouvriers de Warmeriville. Encadrer les ouvriers visait à promouvoir une éthique du travail basée sur des principes moraux et religieux. Les responsables d'entreprises croyaient souvent que « *le culte* » contribuait à maintenir un comportement éthique et à favoriser la loyauté envers leur usine.

Le contrôle social, nous y voilà, le mot est lâché ! De tout temps, le « *Pouvoir* » a cherché à maintenir l'ordre social ; il fallait éviter les troubles potentiels au sein de la main-d'œuvre.

« *La bête noire de Léon Harmel est le « contremaître sans moralité » à qui l'organisation des usines modernes donne « la puissance terrible d'abuser des ouvrières ».* Raison pour

laquelle il ne veut que des contremaîtres chrétiens. Au nom de sa foi et aussi par simple humanité il veut la disparition du prolétariat qui est pour lui «un fléau et non un état normal... un phénomène morbide... contraire à tout ordre social chrétien », phénomène injustifiable puisque «les prétendues lois qui le créeraient sont contraires à tout ordre divin et humain».

Les institutions religieuses ont souvent été impliquées dans des initiatives éducatives, jouant un rôle actif dans la défense des droits des travailleurs ; leurs « normes » servaient de base pour réguler le comportement individuel et/ou de masse ; les croyants pouvaient ainsi se



sentir obligés de respecter ces « codes » sous peine de sanction divine. L'Église avait le pouvoir d'imposer une condamnation morale, une excommunication ou la menace d'un châtiment dans l'au-delà, en réponse à un comportement considéré comme déviant.

Rituels, pratiques religieuses et cérémonies devaient renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Les ouvriers devaient donc se conformer à l'ordre établi par le « Bon Père », monsieur Harmel, pour ne pas le nommer.

Si au 19ème siècle, la vision du monde était fortement influencée par la religion, tous les ouvriers n'étaient pas favorables à cette intégration religieuse dans leur vie professionnelle. Alors, que s'est-il passé pour que la famille d'Emile quitte rapidement Warmeriville où les Filatures Harmel embauchaient de nombreux tisseurs : peu ou pas de liberté individuelle ? Des règles de conduite trop étreiquées ? Un environnement trop moralisateur et paternaliste ?

Il s'est forcément passé un « évènement » pour qu'Emile fuit ce bassin d'emplois si attrayant : ne dit-on pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions....

Pour en savoir plus :

[Warmeriville](#) – Historique du village

Léon Harmel (fiche Geneanet)

[Léon Harmel](#) (Wikipedia)

Règlement et statuts de l'Usine du « Val-des-Bois »

[22 mars 1917 : Le village de Warmeriville est militarisé par les Allemands](#) (L'histoire en rafale)

Aujourd'hui, les moulins sont détruits, beaucoup d'usines ont fermé et ma famille mouysarde s'est vite retirée sur Paris et sa proche banlieue.

Les usines situées près des rivières tiraient avantage d'une source d'énergie renouvelable : les roues hydrauliques étaient utilisées pour convertir l'énergie de l'eau en énergie mécanique, ce qui alimentait les machines.

Les rivières étaient également des voies de transport importantes avant l'ère des routes et des chemins de fer. Les entreprises situées près des cours d'eau pouvaient utiliser ce transport fluvial pour acheminer les matières premières vers l'usine et distribuer les produits finis, facilitant ainsi le commerce et réduisant les coûts de transport.

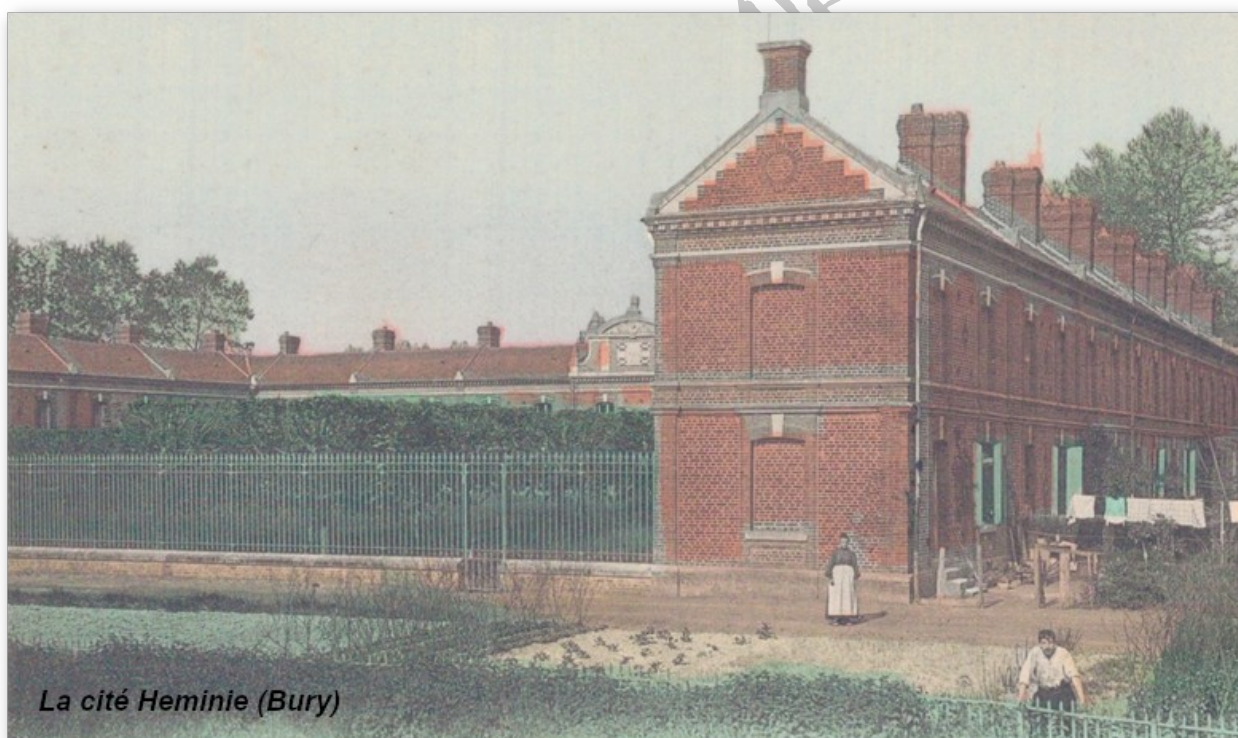
Les hommes et les femmes de ma famille ont travaillé soit en qualité de tisseur, soit en tant de cordonnier et/ou chaussonnier ; je recherche donc les filatures et/ou les usines à chaussures de Mouy, où il reste encore quelques vestiges :

- au 31 rue Jean Corroyer : ancien moulin à blé, dit moulin Berthault, devenu filature de laine (carderie) Achez, puis **usine de chaussures Collard**, puis usine de peintures et vernis Moreau, puis JM Paillard (détruit) ([historique et illustration](#))
- au 5 Quai du Thérain : anciens moulins à foulon et à blé, devenus **filature de laine** Léger-Leroy et **filature de laine** Hubert Horoy, puis Désiré Horoy, puis minoterie Deloingce ([historique et illustrations](#))
- au 3 rue de la gare : ancienne **filature de laine** Parmentier, puis broserie Ménard, puis **usine de talons de chaussures** Parmentier et Petit, puis usine de construction mécanique Flandre ([historique et illustrations](#))
- au 5 rue de la gare : ancienne usine de tabletterie Léville, devenue usine d'articles en matière plastique, puis usine de composants électroniques Sesar ([histoire et illustrations](#))
- au 20 rue de la Gare : ancienne **filature de laine**, dite d'Egypte, puis usine de teinture Dilliseger, puis broserie Lhoyer et Biet, puis Société Franco-Suisse de Brosserie, puis Société Générale de Brosserie ([histoire et illustrations](#))
- au Square Jean Moulin, Av. du 8 Mai 1945 : moulin à blé et moulin à foulon Crouzet, puis filatures de laine Honoré Horoy et Descoins, puis Achille Horoy et Descoins-Legrand, puis Legendre, puis **tannerie Basset**, puis Lannier & Basset, devenu jardin public (détruit) ([histoire et illustrations](#))
- au 56 rue Léon-Bohard : ancienne fonderie de bronze de la Société des Bronzes Forgeables, puis scierie Desse, devenue usine de construction mécanique Rabourdin ([histoire et illustrations](#))
- au 58 rue Léon-Bohard : ancienne **usine de chaussures** Garnier, puis Cléo, actuellement Coopérative agricole de la vallée du Thérain ([histoire et illustrations](#))

- au 15 place du Docteur-Avinin : ancienne usine de préparation de produits textiles (carderie) Achez, puis cartonnerie Ramousset ([Histoire et illustrations](#))

Mais comme nos ancêtres ne répugnaient pas à faire plusieurs kilomètres à pieds, j'ai également recherché dans les communes alentours où mes aïeux avaient résidé :

- à Bury :
 - ancienne cité ouvrière de **la filature** de Saint-Epin ([histoire et illustrations](#))
 - cité ouvrière, dite cité Herminie ([histoire et illustrations](#))
 - ancienne **filature de laine** Leroy-Dubrulle, puis Dervillé ([histoire et illustrations](#))
- à Heilles : ancienne **filature de laine** Crosnier, puis usine de passementerie (usine de lacets) Barbier ([histoire et illustrations](#))
- à Balagny-sur-Thérain : **filature de laine** Lefèvre, puis Poiret Frères et Neveu, puis filature de laine et usine de teinturerie des Laines du Bon Pasteur, puis de la Société des Filatures et Teintureries de Saint-Epin ([histoire et illustrations](#)).



Au XIX^e siècle, la révolution industrielle a apporté des changements majeurs dans le secteur manufacturier en France. L'industrie textile a connu un essor significatif, avec le développement de filatures et de manufactures de textiles, notamment dans la région de Mouy.... Et des logements ouvriers.

Les logements ouvriers, sont construits en brique rouge, à l'image des corons du Pas-de-Calais. Comme les constructions destinées à loger les travailleurs des mines de charbon,

les cités de l'Oise abritaient les travailleurs des filatures, des broseries et autres usines. Les cités formaient une bande d'habitats continus établis le long des routes.

Toutes identiques, elles étaient dotées d'une petite cour arrière ou d'un jardinet. Une cité, construite en forme de U – la Cité Herminie à Bury – révèle un caractère particulier.

Chaque maison était destinée à loger une famille ouvrière et répondait à un besoin rapide, abordable et fonctionnel. Ces logements étaient construits sciemment sur un modèle uniforme avec un minimum de commodités, et à proximité des usines pour faciliter l'accès au travail.

Nous sommes au début du XIXème siècle et « *le Paternalisme* » est la politique de référence : un logement fourni par l'entreprise, des conditions de vie standardisées, visant à créer une communauté ouvrière homogène et facilement gérable, des services fournis (école, dispensaire, magasins...) et un contrôle sur la vie quotidienne (gestion des heures de travail, comportements sociaux et/ou déviants).

L'ouvrier était stigmatisé : individu vulgaire, alcoolique, oisif, voire dangereux, il avait besoin d'être éduqué.....

Les ouvriers engagés dans des mouvements de contestation et de défense des travailleurs étaient souvent étiquetés comme agitateurs ou radicaux. A cette époque, on considérait que la réussite individuelle était le résultat d'un mérite personnel, que la pauvreté était attribuée à des lacunes individuelles (manque de discipline ou de travail acharné, fainéantise, absence de moralité, résistance au changement...) plutôt qu'à des systèmes économiques ou sociaux.

Ces stigmatisations ont alimenté des mouvements ouvriers et syndicaux qui ont cherché à améliorer les conditions de travail et à lutter contre les injustices sociales : et je suis fière de dire que mon grand-père Henri, né à Mouy, était un ouvrier syndiqué, appartenant à « ma famille ordinaire ».

Son engagement, il l'a payé de sa vie....

*



Y comme Y'a plus qu'à.....

Dans les écrits en général, on peut lire que la généalogie apporte une compréhension de son histoire familiale avec son lot d'événements marquants et d'anciens métiers, une préservation de la mémoire familiale pour les générations futures, un renforcement des liens familiaux avec partage des découvertes, des histoires et des photos, et j'en passe....

La généalogie est d'abord, pour ma part, un passe-temps fascinant qui stimule la curiosité intellectuelle et offre une occasion d'en apprendre encore plus, sur l'histoire, la sociologie, et d'[autres domaines connexes](#) ; c'est un hobby enrichissant.

Mais la recherche généalogique ne se limite pas aux membres directs de ma famille ; en explorant mes ancêtres – et notamment les collatéraux – j'ai découvert des branches familiales éloignées, des cousins fort fort lointains et même un tueur en série ; oh, non, ne riez pas... je vous en parlerai un peu plus tard, car le personnage vaut le détour.

La généalogie m'a aidée à mieux comprendre certains aspects de ma personne ; en examinant les histoires, les traditions et les expériences de certains ancêtres, j'ai découvert des éléments, des explications à certaines attitudes : pourquoi dans ma famille on faisait telle ou telle chose, pourquoi on employait tel vocabulaire plutôt qu'un autre.....

Retracer le parcours de ses ancêtres et comprendre d'où l'on vient, fournit des informations sur sa culture, ses traditions, les origines géographiques de sa famille ; ce qui peut aider à comprendre les valeurs familiales transmises à travers les générations : mon père n'a eu de cesse de me transmettre des valeurs de respect, de travail, d'un travail bien fait, minutieusement élaboré. Combien de fois ai-je dû réécrire des pages jusqu'à ce que l'écriture en soit parfaite et propre.

D'où mon père tenait-il cette obsession de la perfection ? De son père ? De son grand-père ? Il paraît qu'Henri, mon grand-père paternel, était un excellent ouvrier ; mais adolescente, je n'y ai pas cru ; j'ai toujours pensé que mon père idolâtrait son « *paternel* ».

Et puis, j'ai grandi ; j'ai appris et compris la douleur que mon père avait ressentie ; la perte d'un être cher est une expérience profondément émotionnelle et en mesure de déclencher un océan de bouleversements psychologiques. Certaines personnes éprouvent du chagrin, de la tristesse, de la colère, de la confusion, voire de l'anxiété. Dans le cas de mon père, sa détresse a contribué au développement de TOC, les troubles obsessionnels-compulsifs.

A la maison, mon père vérifiait la lumière plusieurs fois : allumer, éteindre, allumer, éteindre l'interrupteur de manière répétée, chaque soir, comme dans un rituel avant d'aller se coucher. La porte d'entrée, verrouillée, déverrouillée, subissait la même routine rassurante.



Mon père travaillait dans la mécanique de précision ; ses outils étaient impeccablement nettoyés, rangés : chaque chose à sa place et une place pour chaque chose. D'un seul coup d'œil, il pouvait s'apercevoir qu'un objet avait été déplacé et mal positionné. Il était méticuleux, ordonné, et excellent dans tout ce qu'il entreprenait. Rien n'était fait au hasard. Il était dur avec les autres, mais encore plus intransigeant avec lui-même.

Aujourd'hui, je pense souvent à lui et il m'arrive de me demander ce qu'il ferait dans telle ou telle situation ; je sais que mon père se posait la même question : « *qu'est-ce que mon père ferait dans cette situation ?* ». Dans des moments de doute ou de stress, il est courant de se tourner vers une figure importante, un « *modèle* » pour trouver du réconfort ou de la guidance, même symbolique.

La généalogie offre une opportunité de se connecter avec ses racines, un sentiment de compréhension de soi.

A l'issue de ce challenge, la recherche généalogique est devenu un projet significatif, une quête personnelle qui donne un sentiment d'accomplissement et de progression.

Donc, « *Y'a plus qu'à rédiger* » l'histoire de ma famille. Comme une évidence.

*

Z comme ZEIT (le temps)

J'ai pris beaucoup de plaisir à écrire quelques histoires sur ce grand-père que je n'ai jamais connu ; je l'ai un peu découvert au fil des lignes, mais il me reste tant de choses encore à explorer.

Alors je vais prendre mon temps....

Prendre mon temps pour écrire l'histoire de ma famille, pour créer un récit plus complet, plus significatif, et surtout plus précis et fiable. Car je me suis aperçue que les histoires évoluent, s'affinent au fur et à mesure de mes recherches. De nouvelles numérisations arrivent. Et puis il me faudra faire quelques voyages généalogiques pour m'imprégner encore davantage.

Prendre mon temps pour consulter les documents et garantir une collecte exhaustive, et toujours croiser ses données.

Prendre le temps d'étudier les contextes historiques locaux, régionaux, nationaux m'aidera à donner une dimension plus profonde à mon histoire en la replaçant dans le cadre de l'époque.

Prendre mon temps pour expliquer, quelquefois convaincre...

Prendre le temps d'analyser les relations familiales, chercher des dynamiques et éclaircir des influences pour contribuer à une compréhension plus profonde des liens qui unissaient les membres d'un même clan.

Prendre mon temps enfin pour réfléchir aux expériences de mes ancêtres, aux enseignements tirés et aux éventuels impacts sur ma propre vie.

Parce que l'écriture de l'histoire familiale est une expérience personnelle et réflexive.

Ce récit, cette fresque dirai-je, je ne la veux pas captivante, mais simplement cohérente et logique. Bien sûr, il y aura des révisions, des corrections, des rectifications à apporter.

En aucune façon je n'écrirai une compilation désordonnée. Parce qu'une histoire familiale bien élaborée contribue à la préservation de la mémoire familiale.

Ecrire est une opportunité de créer un héritage durable, pour les générations à venir, de contribuer à la compréhension de leurs racines et de leur identité.

Mon grand-père Henri appartient à ces gens déportés, restés dans l'anonymat ; sa famille y a contribué. J'espère simplement lui avoir donné la place qui lui revenait de droit. Et que personne ne me tiendra rigueur de cette petite « *liberté* ».

Le Challenge AZ est une si belle expérience, que j'ai bien envie de la continuer, juste pour le plaisir.

Et quand on aime, on ne compte pas !

Alors cette année, j'ai décidé d'enclencher avec le calendrier de l'Avent....



<https://genealogiedunefamilleordinaire.fr/>